

# AGENDA 21 DE VITROLLES



**POUR UNE ADMINISTRATION  
MUNICIPALE EXEMPLAIRE**



**POUR UNE MOBILITÉ  
FACILITÉE ET UN TERRITOIRE  
ÉNERGÉTIQUEMENT  
PERFORMANT**



**POUR UN AMÉNAGEMENT  
DURABLE RESPECTUEUX DU  
PATRIMOINE NATUREL**



**POUR UN DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE ATTRACTIF  
ET RESPONSABLE**



**POUR UNE VILLE  
PLUS CONVIVIALE,  
SOLIDAIRE, ÉDUCATRICE**





## Suivre, analyser et faire connaître toutes les consommations d'eau et d'énergie des équipements et des bâtiments communaux pour mettre en œuvre des actions correctives

### Gouvernance

Pilote	<b>Antonucci-Assouline, Nathalie</b>	Etat	<b>Récurrente</b>	Evaluation	
Elu	<b>MONDOLONI, Jean-Claude</b>	Avancement	<b>50%</b>		
Service	<b>Service Economie des Flux</b>	Démarrage	<b>01/10/2007</b>		

### Description

La Ville souhaite améliorer la performance énergétique de son patrimoine et est donc confrontée à un certain nombre d'interrogations :

Quel est le bilan énergétique de mon patrimoine?

Quel est son niveau de performance ?

Comment identifier et améliorer les points peu efficaces ?

Quelles informations puis-je tirer de l'existant afin de mieux préparer l'avenir?

Le point de départ afin d'engager sereinement cette démarche est de se donner les moyens de suivre, analyser et faire connaître les consommations d'eau et d'énergie des équipements et des bâtiments communaux.

L'ensemble des informations recueillies permettra la mise en œuvre d'actions correctives.

### Transversalité

Objectif 1.01	Maîtriser les consommations d'eau et d'énergie et développer les performances énergétiques des bâtiments et équipements municipaux
Objectif 1.05	Acheter et consommer intelligemment
Thème AGIR 1	Gérer le patrimoine communal efficacement et être exemplaire

### Objectifs

**Environnement** : réduction des consommations d'eau et d'énergie de la collectivité de 20%.

### Etapes

Mettre en place un outil de suivi de toutes ses consommations et ses dépenses d'énergie et d'eau (bâtiments et équipements ; éclairage public ; arrosage ; flotte de véhicule) et publication annuelle d'un bilan

Mettre en place une base de données (associée au suivi des consommations) des bâtiments qui décrit leurs principales caractéristiques énergétiques

Faire un point complet des abonnements et contrats de fourniture d'énergie et d'eau et ce pour chaque équipement

Réaliser le bilan des dépenses et consommations qui fait l'objet d'une présentation en conseil municipal et à la population.

## Sous actions

### Mettre en place un outil de suivi de toutes ses consommations et ses dépenses d'énergie et d'eau (bâtiments et équipements ; éclairage public ; arrosage ; flotte de véhicule) et publication annuelle d'un bilan

Le suivi des consommations d'énergie est fait annuellement depuis Juillet 2006 à partir de données informatiques : Dialège pour EDF, Synthèse du contrat d'exploitation pour le Gaz...Le suivi des consommations d'eau n'est pas fait (plus de 1000 compteurs). En 2010, le logiciel SCORE est installé avec pour objectif le suivi de toutes les consommations à partir de la saisie des factures d'énergie et d'eau avec reprise d'historique sur 3 ans : 103 bâtiments, 27 équipements, 179 armoires EP, 5 feux tricolores, flotte de véhicule.

### Mettre en place une base de données (associée au suivi des consommations) des bâtiments qui décrit leurs principales caractéristiques énergétiques

Réalisation des Diagnostics de Performance Energétique (DPE) des bâtiments municipaux en créant une base de données saisie dans SCORE  
**Faire un point complet des abonnements et contrats de fourniture d'énergie et d'eau et ce pour chaque équipement**

Analyse annuelle des contrats d'électricité par bâtiments, équipements et éclairage public + contrôle des abonnements d'eau

### Réaliser le bilan des dépenses et consommations qui fait l'objet d'une présentation en conseil municipal et à la population

Le bilan des consommations d'énergie est réalisé annuellement à partir de données informatiques. Le bilan des consommations d'eau n'est pas terminé. Il est prévu de mettre en place un bilan complet annuel d'énergie et d'eau à partir de la saisie des factures sur SCORE. Le bilan est à l'heure actuelle remis à la hiérarchie et aux élus dont la délégation est en rapport avec le sujet. Il fera l'objet d'une présentation au conseil municipal et à la population.

## Partenaires et Acteurs

Communauté du Pays d'Aix (CPA)  
ADEME  
Conseil Régional PACA  
Eaux de Marseille

## Indicateurs

	Tendance	Dernière éval.
Réduction de la consommation d'eau		342 483,00 m3
Nombre de fiches de préconisation de travaux économes réalisés		20,00 nb
Nombre d'abonnements et contrats de fourniture d'eau renégociés		323 000,00 €
Nombre d'abonnements et contrats de fourniture d'énergie renégociés		nb
Nombre de présentation du bilan des consommations de fluides	 	0,00 nb

## Montant de l'investissement

2011	2012	2013	2014	Après 2015
10 000	35 000	35 000	50 000	à définir



## Mettre en place une stratégie de performance énergétique des constructions et projets de réhabilitation pour établir un programme pluriannuel des travaux

### Gouvernance

Pilote	<b>ROSSET, Christophe</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MONDOLONI, Jean-Claude</b>	Avancement	<b>20%</b>		
Service	<b>Direction des Bâtiments Communaux</b>	Démarrage	<b>01/01/2013</b>		

### Description

Pour ses bâtiments communaux, la ville de Vitrolles s'engage tant pour ses opérations de constructions neuves que pour ses opérations de réhabilitation à suivre la démarche « Bâtiments Durables Méditerranéens » (BDM) et d'atteindre à minima le niveau "bronze".

Cette démarche intègre de nombreux objectifs environnementaux (optimisation énergétique, gestion de l'eau, gestion des déchets, mise en valeur de la biodiversité, choix des matériaux eco-conçus et de qualité sanitaire, confort d'usage, ...) et socio-économiques. Tous les projets n'ayant pas les mêmes contraintes, les mêmes potentiels, les mêmes opportunités techniques et financières, différents niveaux de reconnaissance peuvent être obtenus. Les performances énergétiques à atteindre en fonction de ces niveaux sont les suivants :

Performances énergétiques pour les bâtiments tertiaires Selon le niveau de reconnaissance de la démarche Bâtiments Durables Méditerranéens		
Reconnaissance BDM	Réhabilitation*	Neuf
« Cap BDM »	Le bâtiment atteint la classe C+ s'il est initialement F ou G si non il atteint le niveau BBC Effinergie Rénovation**	Le bâtiment atteint le niveau RT 2012
« Bronze »		
« Argent »	Le bâtiment atteint le niveau BBC Effinergie Rénovation** sans intégrer l'éventuelle production d'énergie sur le site	Le bâtiment atteint 10 % de mieux que le niveau RT 2012 sans intégrer l'éventuelle production d'énergie sur le site
« Or »		Le bâtiment atteint 20 % de mieux que le niveau BBC-Effinergie (ou que RT 2012 si applicable) sans intégrer l'éventuelle production d'énergie sur le site

\*la RT 2005 est applicable aux réhabilitations

\*la consommation maximale en énergie primaire est fixée à 60% de la consommation de référence

**SOURCE:** BDM .

### Transversalité

Objectif 1.01 Maîtriser les consommations d'eau et d'énergie et développer les performances énergétiques des bâtiments et équipements municipaux

---

## Objectifs

---

**Environnement** : Construction de tous les bâtiments et équipements communaux suivant la démarche "Bâtiment Durable Méditerranéen" avec l'obtention à minima de la reconnaissance "Bronze".

**Objectif chiffré** : Augmentation de la production d'énergies renouvelables et/ou la consommation d'énergie d'origine renouvelable de 25%.

### Etapes

**Etape 1** : Identification d'un ou deux bâtiments à réhabiliter du point de vue énergétique et réalisation d'un audit énergétique destiné à évaluer, prioriser et programmer les travaux de façon pluriannuelle.

**Etape 2** : A partir des résultats des audits, programmation et démarrage chaque année des travaux sur au moins un bâtiment.

**Etape 3** : A partir de la base de connaissance du patrimoine bâti, chaque année, mise en place dans au moins un bâtiment d'un système garantissant l'arrêt du traitement d'air et de l'éclairage pendant les périodes de non occupation.

**Etape 4** : Optimisation énergétique dans tous les programmes de construction neuve ou de réhabilitation en s'appuyant sur un référentiel élaboré par la commune ou BDM.

**Etape 5** : Etude de l'intérêt d'équiper, les bâtiments existants, d'un chauffe eau solaire en respectant les critères d'éligibilités des aides régionales.

**Etape 6** : Réalisation d'un audit énergétique sur un bâtiment historique.

---

### Sous actions

#### Réaliser un audit énergétique sur un bâtiment historique

Réaliser un audit énergétique du Relais du GRIFFON, bâtiment du XVIIIème siècle

#### Identifier un ou deux bâtiments à réhabiliter du point de vue énergétique et réaliser un audit énergétique destiné à évaluer, prioriser et programmer les travaux de façon pluriannuelle

L'école Claret Matéos a été identifiée comme un bâtiment très consommateur d'énergie. Sa réhabilitation énergétique entre dans la démarche BDM rénovation. Consciente de l'impact du projet dans l'environnement, la Ville a choisi d'accentuer son engagement dans la qualité environnementale du bâtiment, en choisissant d'intégrer les directives du Grenelle de l'environnement. Ainsi l'objectif sera d'atteindre le niveau BBC/Effinergie avec une démarche volontaire forte de qualité environnementale et un objectif de -40% par rapport à la référence de l'état existant d'ici 2014.

#### A partir des résultats des audits, programmer et démarrer chaque année les travaux sur au moins un bâtiment

Réhabilitation énergétique des groupes scolaires Rousseau et Picasso réalisées.

#### A partir de la base de connaissances du patrimoine bâti, chaque année, mettre en place dans au moins un bâtiment un système garantissant l'arrêt du traitement d'air et de l'éclairage pendant les périodes de non occupation

- Prise en compte quasi systématique des mesures d'arrêt du traitement de l'air et d'arrêt de l'éclairage lors des périodes de non-occupation dans les bâtiments réhabilités

- Programmation de l'action lors de la construction de la future salle de spectacle et de la crèche des Pignes

#### Intégrer l'optimisation énergétique dans tous les programmes de construction neuve ou de réhabilitation en s'appuyant sur un référentiel élaboré par la commune ou une démarche labellisée

Définition d'un standard de construction (sur la base de la démarche BDM) et affectation par projet d'une enveloppe financière dédiée au développement durable en fonction des opportunités.

D'ores et déjà 2 constructions ont intégré la démarche BDM:

- la crèche des Petits Robinsons, mise en service depuis janvier 2013 qui a obtenu la médaille d'argent BDM/ RT 2012 en phase chantier et vise la médaille d'or après l'évaluation de la 1ère année de fonctionnement
- la salle de spectacle Guy Obino, médaille d'argent BDM/ RT 2005

L'objectif visé pour la construction de la future médiathèque est BDM argent (60 kWhep/m2/an).

#### Etudier l'intérêt d'équiper, les bâtiments existants appropriés, d'un chauffe eau solaire en respectant les critères d'éligibilités des aides régionales

étude d'opportunité ECS et définition d'une programmation des travaux

---

### Partenaires et Acteurs

Envirobat  
BDM

Indicateurs	Tendance	Dernière éval.
Nombre de chauffe-eau solaires installés	?	3,00 nb
électricité économisée	?	Kwh
Niveau BDM atteint	?	3,00 niveau BDM
Nombre de fois où le référentiel BDM a été appliqué	?	nb

#### Montant de l'investissement

2013	2014	Après 2015
40 000	100 000	à définir







## Construire la nouvelle médiathèque avec un objectif de haute performance énergétique

### Gouvernance

Pilote	<b>ROSSET, Christophe</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MONDOLONI, Jean-Claude</b>	Avancement	<b>25%</b>		
Service	<b>Direction des Bâtiments Communaux</b>	Démarrage	<b>01/03/2012</b>		

### Description

La Ville de Vitrolles compte aujourd'hui deux médiathèques qui présentent un retard considérable, notamment en termes de multimédia, et ne disposent pas de locaux permettant de mener de réelles actions culturelles.

La nouvelle médiathèque est donc un équipement structurant pour le territoire communal. Sa vocation est de démocratiser l'accès à la connaissance en touchant un public le plus large possible.

La construction participe, par ailleurs, à la réhabilitation du quartier des Pins (faisant l'objet d'un Plan de Rénovation Urbaine). Le site d'implantation jouxte l'avenue des Salyens, le principal axe nord-sud de la commune. Une place est créée au sud du site de la médiathèque, elle accueillera notamment le marché tous les vendredis.

Le projet de construction de la médiathèque fait l'objet d'une reconnaissance **BDM® (Bâtiments Durables Méditerranéens) au niveau Argent**.

Le bâtiment créera un événement sur l'avenue des Salyens et la place du marché (de par ses volumétries, géométrie, hauteur). L'effet de **signal urbain** sera ainsi réussi.

#### LES POINTS REMARQUABLES:

- **Conception bioclimatique** : le projet développe des solutions passives pour gérer le confort thermique et limiter les consommations énergétiques : compacité, inertie des dalles et murs de refend, protections solaires différenciées, large accès à la lumière naturelle (baies, conduits et puits de lumière), **ventilation naturelle** dans les bureaux, **free-cooling** ailleurs.
- **La médiathèque atteint un niveau de performance énergétique très élevé**. Les consommations de tous les postes réglementaires ont été estimées à **60 kWh/m<sup>2</sup>.an**, soit un **gain sur le Cep réf de 65%**.
- Optimisation drastiques des besoins de froids · Mise en place d'une **PAC gaz réversible**.
- **45 dm<sup>3</sup>/m<sup>2</sup>SHON de bois** sont mis en oeuvre : isolants murs extérieurs et toitures terrasses, platelage extérieur, revêtement intérieur sol en bois, portes intérieures...
- Béton à faible émission de gaz à effet de serre grâce à l'**adjuvant ECOCEM** (produit issu des hauts fourneaux de l'usine sidérurgique de Fos sur Mer).
- **Procédé COBIAX** permettant d'alléger les dalles grâce à des sphères creuses en plastique recyclé et remplies d'air à noyer dans le béton.
- **Toiture partie végétalisée**, véritable cinquième façade vue depuis les logements à proximité.
- Un travail fin a été mené afin d'offrir aux usagers et personnel un confort acoustique optimal.

### Transversalité

Objectif 1.01	Maîtriser les consommations d'eau et d'énergie et développer les performances énergétiques des bâtiments et équipements municipaux
Objectif 2.1	Rechercher et promouvoir les performances énergétiques et environnementales des constructions et des infrastructures, et développer les énergies renouvelables sur le territoire
Thème AGIR 1	Gérer le patrimoine communal efficacement et être exemplaire

## Objectifs

**Environnement** : reconnaissance BDM niveau argent

**Economique** : équipement à coûts maîtrisés en termes énergétiques

**Social** : implantation dans un quartier prioritaire, gratuité de l'accès, accessibilité pour tous

**Objectif chiffré** : Augmentation de la production d'énergies renouvelables et/ou la consommation d'énergie d'origine renouvelable de **25%**

## Etapes

**Etape 1** : présentation publique de la Médiathèque (structure) et concertation sur les usages des espaces intérieurs (Mars 2012)

**Etape 2** : conception technique du bâtiment (Jusqu'à juillet 2013):

**Etape 3** : présentation aux élus des caractéristiques énergétiques du bâtiment et validation budgétaire ( Juillet 2013)

**Etape 4** : lancement des marchés publics pour la réalisation des travaux (Septembre 2013)

**Etape 5** : début des travaux avec l'accompagnement d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (Janvier 2014)

**Etape 6** : ouverture du chantier au public et aux partenaires concernant la performance énergétique (Juin et octobre 2013)

## Partenaires et Acteurs

Communauté du Pays d'Aix (CPA)  
Conseil General 13  
Conseil Régional PACA  
Envirobat  
BDM

## Indicateurs

nombre d'emprunteurs  
énergie renouvelable produite  
suivi énergétique pendant 2 ans par l'AMO QE  
nombre d'adhérents  
fréquentation sur place

## Tendance Dernière éval.



nb  
Kwh  
Kwh  
nb  
taux

## Montant de l'investissement

2014	2015
100 000	100 000





## Garantir un approvisionnement en énergie et en eau durable par le biais des contrats d'approvisionnement

### Gouvernance

Pilote	Dubois, Arnaud	Etat	En cours	Evaluation	
Elu	MONDOLONI, Jean-Claude	Avancement	5%		
Service	Service Economie des Flux	Démarrage			

### Description

Les décisions relatives à l'énergie s'inscrivent dans une perspective de long terme, elles engagent les générations futures.

Afin de continuer à assurer l'approvisionnement en énergie du maximum de personnes tout en protégeant la planète, la Ville souhaite engager une réflexion sur les sources renouvelables qui contribuent de façon considérable au bouquet énergétique de la France.

### Transversalité

Objectif 1.01 Maîtriser les consommations d'eau et d'énergie et développer les performances énergétiques des bâtiments et équipements municipaux

### Objectifs

**Objectif chiffré** : Augmentation de la production d'énergies renouvelables et/ou la consommation d'énergie d'origine renouvelable de 25%.

### Etapes

#### Electricité verte

**Etape 1** : réflexion sur l'intérêt d'acheter de l'électricité verte et identifier les équipements à fournir avec ce type d'électricité, notamment les bâtiments exemplaires en termes énergétique.

**Etape 2** : vérifier juridiquement la possibilité de fournir certains bâtiments par un fournisseur d'énergie autre qu'EDF.

**Etape 3** : validation du principe d'achat de l'électricité verte.

**Etape 4** : mise en place de la procédure d'achat l'électricité verte.

**Etape 5** : communiquer largement sur la démarche.

#### Intégration des critères d'économie d'eau

**Etape 1** : étude d'opportunité.

**Etape 2** : Choix du mode de gestion .  
Candidature à l'appel à projet 2012 de l'Agence de l'Eau concernant la lutte contre les fuites des réseaux.

**Etape 3** : élaboration de nouveaux contrats.

---

## Sous actions

---

### **Intégrer les critères d'économie d'énergie (lors de l'exploitation) et d'eau (lors de la Distribution) lors de la révision du contrat d'affermage**

Etude d'opportunité sur les différentes modes de gestion de l'eau et de l'assainissement. En fonction des résultats, choix ou pas du renouvellement des 2 contrats d'affermage : Eau et Assainissement ou changement d'organisation. En cas de renouvellement des contrats d'affermage, intégration des critères d'économie d'énergie dans les nouveaux contrats

### **Acheter une part d'électricité verte pour l'éclairage public (de 20% minimum)**

Contrairement à l'électricité produite avec des méthodes classiques, l'électricité verte est avantageuse pour l'environnement. Les centrales qui produisent de l'électricité à partir de ressources renouvelables dont l'exploitation a peu d'incidences sur l'environnement ne font pas que produire de l'électricité, elles polluent moins. Chaque mégawatt-heure (MWh) d'électricité que produit une telle centrale connectée à un réseau régional constitue un MWh de moins à avoir été produit à partir de ressources classiques. À l'inverse d'une centrale alimentée par des ressources renouvelables, pour produire la même quantité d'électricité, une centrale alimentée par du combustible fossile, à savoir du charbon, du mazout ou du gaz naturel, rejette du dioxyde de carbone, des particules et d'autres polluants.

Afin d'oeuvrer dans la lutte contre le changement climatique et de participer au développement de modes de productions plus responsables, la ville souhaite acheter de l'électricité verte.

### **Faire un état complet des contrats d'exploitation de chaufferie afin de programmer une renégociation et l'intégration d'un volet « MDE » dans les contrats**

Renouvellement du marché de gestion, de maintenance et d'entretien des 48 sites équipés de chaufferie gaz et fioul. Actuellement, contrat P1, P2, P3 dans l'objectif de participer à l'effort de réduction de consommation de kWh.

---

## Indicateurs

Electricité verte achetée par rapport à la consommation globale  
Réduction du nombre des fuites dans le réseau d'eau

---

## Tendance Dernière éval.

%  
nb



## Elaborer et déployer un Plan de Déplacement Administration (diagnostic et plan d'action)

### Gouvernance

Pilote	<b>BODZEN, Claire</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>RENAUDIN, Michel</b>	Avancement	<b>15%</b>		
Service	<b>Mission de coordination du développement durable</b>	Démarrage	<b>10/01/2012</b>		

### Description

Plus de 1200 agents effectuent un déplacement pendulaire une à 2 fois par jour, 5 jours par semaine et une partie d'entre eux se déplacent aussi régulièrement pour se rendre à des réunions ou sur des sites d'intervention dans le courant de la journée.

Nous pouvons avancer de façon empirique que 90% de ces déplacements s'effectuent en voiture individuelle, les 10% restant correspondant à des agents qui par choix, par commodité ou par nécessité utilisent les T.C ou viennent à pied à leur travail.

La promotion des alternatives à la voiture individuelle impactera une baisse des dépenses ( pour l'agent ou la collectivité), une réduction de la pollution, une amélioration ( ou conservation) de la santé quelquefois et une sensibilisation de l'ensemble des citoyens de par la visibilité de cette démarche.

### Transversalité

Objectif 1.02 Promouvoir et optimiser les modes de déplacements alternatifs pour les agents communaux  
Thème AGIR 6 Développer la mobilité autrement

### Objectifs

**Objectif chiffré** : Réduction de 20% des émissions de Gaz à effet de Serre liées aux activités des services et au patrimoine communal.

### Etapes

**Etape 1** : expérimentation d'une mise à disposition d'un vélo à assistance électrique à l'Hôtel de Ville pour les agents du centre-ville

Pour répondre à la suggestion du DGS par intérim en 2011 et à notre besoin en véhicule de service pour la mission, l'idée d'acheter un V.A.E pour les collègues en plus du nôtre a émergé.

Phases :

- Un rapport de présentation au B.M du 4.09.12 explicite la démarche en détail.
- Un échange sur le fonctionnement du dispositif avec les agents chargés de l'accueil de l'Hôtel de Ville a eu lieu fin 2012.
- Une communication intranet va renseigner et permettre la réservation de créneaux de prêt dès février 2013.
- Un dispositif d'arrimage des véhicules va être mis en place par les services techniques mi-avril 2013 sur le perron de l'Hôtel de Ville.
- Une demi-heure tous les lundis de 9h à 9h30 sera consacrée par la mission aux agents désireux de se familiariser avec le V.A.E.
- Deux V.A.E. supplémentaires vont être affectés au bâtiment « le Romarin » et à Fontblanche pour poursuivre l'expérimentation en répondant à une demande identifiée.

**Etape 2** : diagnostic et plan d'action pour des solutions alternatives

Les mesures à prendre pour atteindre l'objectif stratégique doivent être évaluées au regard d'un état des lieux des pratiques actuelles. Pour des raisons de charge de travail de la MCDD, d'efficacité et de positionnement par rapport aux services, la réalisation du diagnostic et la définition du plan d'action doivent être confiées à un bureau d'études.

Le groupement de B.E « Bouclétik » et « Garrulus consulting » a élaboré pour nous une proposition d'accompagnement adaptée.

Phases :

#### 1. Le diagnostic

Le bureau d'étude	La ville
Comité de pilotage Mise en place d'un Comité de Pilotage qui sera chargé de définir le plan d'action et le calendrier et de le présenter à la Direction ainsi qu'aux élus.	Il sera idéalement composé de différents agents de divers services, de la cellule Agenda 21 et du Directeur des Services Techniques.
Cartographie Localisation de tous les collaborateurs à partir de la base de données des adresses de chacun. Sur ce sujet sensible, garantie de confidentialité absolue des données transmises.	DRH fournit la base de données.
Mise au point d'un questionnaire à destination de tous les agents sur leurs habitudes en termes de - Déplacements domicile - lieu de travail - Déplacements professionnels 15 à 20 questions, fermées pour la plupart, proposées par le B.E et à discuter;	Le comité de pilotage participe à son élaboration. La mission DD est en charge de la collecte et de l'analyse des données avec SPHINX... ! Le pourcentage de retours est lié à la qualité de l'accompagnement (confidentialité...)
Croisement des réponses et des informations	Avec le comité de pilotage
Focus sur les services très concernés	RH, Roulage, Courrier
Bilan d'émission de gaz sur les déplacements	
Bâti du plan d'action	Avec le comité de pilotage

## 2. Les mesures qui en découleront

Le diagnostic fournira des informations sur les habitudes et sur les possibilités de changements de pratiques. Les mesures qui y correspondent seront essentiellement dans les domaines :

Du vélo	Du covoiturage	De l'évitement des déplacements	Des transports en commun
-Généralisation du VAE de service pour les agents -Aide à l'achat d'un VAE perso ----- mise en place concomitante d'actions en faveur du vélo en ville (pistes, négociation avec les bailleurs pour locaux sécurisés, atelier du vélo...)	-Accompagnement attentif et inventif de la mise en place d'un site. -Possibilité d'élargissement aux employés de la Z.I	-Dématérialisation des documents -Vidéo conférences -Rationalisation au cas par cas	-communiquer large sur le financement des trajets en TC

Le B.E, interlocuteur pour les élus et les directions pour la définition du plan d'actions, fournira, outre son expertise et sa méthodologie, un module de sensibilisation et une boîte à outils propres à sensibiliser et à mobiliser les agents.

## Sous actions

### Informers les agents au sujet des impacts des déplacements sur les consommations de carburant et les émissions de Gaz à Effet de Serre, et sur les alternatives à la voiture

Mise en place d'un plan de formation pour la sensibilisation à l'éco-conduite, aux plans de déplacement d'établissements et l'impact des déplacements motorisés sur l'environnement. Élaboration d'un marché pour une durée de 1 ans reconductible 3 fois pour l'ensemble du personnel municipal

### Sensibiliser les agents municipaux à la conduite économe

L'idéal est de conduire moins. À défaut, optimiser sa conduite et conduire intelligemment permet de réduire la consommation de carburant et le rejet de gaz à effet de serre.

### Aménager des parkings pour les deux roues devant les bâtiments publics accessibles aux vélos

Aménagement de parkings vélos devant les bâtiments publics afin d'encourager la pratique du vélo en ville pour les agents municipaux, les administrés et les jeunes.

## Partenaires et Acteurs

Direction Communication  
DRH  
Police Municipale

Indicateurs	Tendance	Dernière éval.
kilomètres parcourus par la flotte de VL	?	Km
Nombre de participants	?	nb
consommation de carburant (tous types) du parc auto	?	litre
Nombre d'agents formés à l'éco-conduite	?	nb
fréquentation des parkings vélos	?	taux
Nombre de parkings vélos réalisés	?	nb

#### Montant de l'investissement

2012	2013	2014 - 2015	Après 2015
6 000	10 000	25 000	A définir





# Mise en place d'une gestion raisonnée et différenciée des espaces verts favorisant l'expression de la biodiversité urbaine

## Gouvernance

Pilote	<b>MONTAGNIER, Michel</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MICHEL, Marie Claude</b>	Avancement	<b>50%</b>		
Service	<b>Direction des Parcs et Jardins</b>	Démarrage			

## Description

Dans la commune de Vitrolles, le maintien de la biodiversité relève principalement de la diminution des pollutions dans les lieux publics :

- Pour limiter l'usage des intrants, le service Espaces Verts privilégie les essences locales ainsi que les jardins et parcs naturels ;
- Depuis 10 ans, Le service Espaces Verts n'utilise plus des insecticides et fongicides dans ses espaces verts ;
- Les végétaux des serres continuent à recevoir des fongicides mais les insecticides ont été remplacés par des lâchés d'auxiliaires ou la pose de pièges sexuels ;
- Le glyphosate et autres désherbants chimiques sont toujours utilisés mais en quantité réduite notamment grâce à la pratique du paillage ;
- Les engrais minéraux pour le gazon, les arbustes et les espaces fleuris sont remplacés par des engrais organiques ;
- Aucun traitement n'est fait à proximité des fontaines et des bassins ;

Au niveau du service Espace Verts, la gestion différenciée est privilégiée tandis que des actions en faveur de l'économie d'eau seront menées. Dans ce cadre, quatre actions ont été mis en œuvre :

- Installations de programmeurs reliés à la station Météo France ;
- Développement d'un système de goutte à goutte dans les espaces verts ;
- Choix d'espèces végétales peu gourmandes en eau dans un objectif de créer des prairies ou jardins secs ;
- Systématisation du paillage.

Les objectifs poursuivis sont :

Adapter le type d'entretien à la qualité des espaces

Limiter les entrants (produits phyto, désherbants, engrais).

Réduire la facture d'eau d'arrosage et adapter les temps d'arrosage aux besoins réels des plantes.

## Transversalité

Objectif 1.03 Participer à la préservation des espaces verts et naturels et favoriser la biodiversité en ville

## Objectifs

**Environnement** : Suppression définitive de l'utilisation de produits phytosanitaires.

### Etapes

**Etape 1** : Recenser les services de la Mairie gérant des espaces verts et volontaires pour la gestion raisonnée et différenciée de ses espaces verts.

**Etape 2** : Réaliser un travail de classification des espaces, sur les différents type d'entretien, sur les entrants à utiliser.

**Etape 3** : Mettre en place les conclusions de ce travail et former les agents des services.

**Etape 4** : Communiquer ce travail aux vitrollais.

## Partenaires et Acteurs

Direction de la Voirie des Réseaux et de la Circulation

Service Cimetière

Service des sports



Indicateurs	Tendance	Dernière éval.
Espaces verts gérés de manière raisonnée	?	nb
Produits phytosanitaires achetés	?	litre

**Montant de l'investissement**

2013	2014 - 2015	Après 2015
pas d'investissement supplémentaire	à définir	à définir





## Mettre en place un système de collecte et de tri de tous les déchets recyclables produits par les services de la Ville

### Gouvernance

Pilote	<b>BODZEN, Claire</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>RENAUDIN, Michel</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Mission de coordination du développement durable</b>	Démarrage	<b>01/09/2011</b>		

### Description

#### Le recyclage :

**Un certain nombre de matières sont déjà intégrées** dans un processus de recyclage par les services municipaux :

- Le papier est trié dans tous les bureaux
- Les huiles de vidange sont collectées et confiées au retraitement;
- Les pneus également ;
- Les D3E des services informatiques vont faire l'objet sous peu d'un recyclage conforme aux normes en vigueur et sont stockés dans l'attente ;
- Un espace ouvert au sein de la pépinière reçoit une bonne partie des déchets verts générés par l'entretien des espaces verts...

Plusieurs structures publiques ou privées s'occupent d'acheminer ces matières vers des unités de traitement, parmi lesquelles la CPA, chargée de la collecte et de l'élimination des ordures ménagères et du tri « ménager ». Certaines matières font ou pourront faire l'objet de convention à titre gratuit avec des sociétés privées. D'autres non.

Quoiqu'il en soit, un manque de visibilité sur « qui jette quoi et où » nous enjoint à réaliser un diagnostic global pour parvenir à traiter l'ensemble des matières éliminées sur l'ensemble des sites et des activités.

Nous parlons donc ici :

- de la réalisation d'un diagnostic en interne,
- de la continuation des actions engagées
- de la mise en place de nouveaux dispositifs pour favoriser au maximum la valorisation des déchets qui ne le sont pas encore.

La réduction du volume de déchets produits :

La réflexion collective sur un traitement des déchets respectueux de l'environnement s'accompagne tout naturellement, à chaque étape, d'une réflexion sur la réduction du volume des déchets générés. Le fait de s'interroger sur le devenir d'une matière induit un questionnement sur le bien-fondé de son utilisation. Cette dimension est déjà intégrée dans la démarche de la CPA (sensibilisation).

### Transversalité

Objectif 1.04 Améliorer la gestion de tous les déchets générés par l'activité des services

### Objectifs

**Objectif chiffré** : Traitement de 100% des déchets recyclables produits par les services et réduction significative à la source.

## Etapes

**Etape 1 :** mise en place du tri sélectif dans les bureaux de tous les agents municipaux.

Ce dispositif est en place. Il convient de rester attentif au bon respect des consignes de tri sur la durée et d'envoyer des messages de rappel régulièrement aux agents. Une formation régulière aux agents est prévue.

**Etape 2 :** mise en place d'un tri sur les équipements sportifs et les écoles élémentaires

Les écoles élémentaires, les stades et les gymnases produisent des déchets en lien avec leurs activités spécifiques mais également, propres aux habitudes de restauration de leurs usagers.

Aussi, il s'agit là non seulement d'atteindre l'objectif énoncé plus haut, mais aussi d'intégrer une proposition de changement de pratique à destination de ces usagers (précisé dans l'action "Accompagner les habitants dans le changement des pratiques en matière de collecte et de tri et des encombrants" du pilier 3).

1. Un diagnostic permettra d'élaborer un dispositif adapté à ces structures, le dispositif pour les bureaux ne pouvant être appliqué en la circonstance.

Collecte des données dans les écoles : conso papier, conso canettes ou bouteilles plastiques, rejets des déchets alimentaires, ...

Collecte des données dans les équipements sportifs : conso canettes, bouteilles plastiques, cafés...

2. Concertation avec les agents et les cadres des structures sur :

Achat et mise en place de conteneurs adaptés.

Définition des nouveaux usages et de la gestion du dispositif.

Mise en place des indicateurs.

**Etape 3 :** mise en place d'un dispositif pour les lieux d'accueil au public en général

Sur le même principe que pour les équipements sportifs

**Etape 4 :** associer les associations et les centres sociaux à la démarche de tri.

La plupart des associations sont utilisatrices de sites communaux en tant qu'organisatrices d'évènements et /ou en tant qu'utilisatrices régulières dans le cadre de leurs activités.

Elles sont un vecteur important pour la promotion des changements des pratiques du public.

Phases :

1. Prise de contact avec questionnaires sur les connaissances DD et les volontés de partenariat : fait pendant la fête des associations en septembre 2012
2. Organisation d'un échange sur les modalités de participation à la démarche.

## Sous actions

**tri et réduction des déchets dans les équipements sportifs**

**tri et réduction des déchets dans les écoles élémentaires**

**tri des agents municipaux dans les bureaux**

**mise en place d'un dispositif pour les lieux d'accueil au public en général**

**associer les associations ( ! ) et les centres sociaux à la démarche de tri**

**gestion des D3E**

**état des lieux sur le traitement des déchets des services techniques**

## Partenaires et Acteurs

Direction Intendance et logistique

Communauté du Pays d'Aix (CPA)

Service des sports

## Indicateurs

**Tendance Dernière éval.**

**Poids des déchets triés par les agents dans les bâtiments communaux**



**kilo**

## Montant de l'investissement

2011	2012	2013	2014 - 2015	Après 2015
5 000	7 000	2 000	2 000	à définir



# Dématérialisation (améliorer l'efficacité de l'administration, réduire les flux matériels et les déplacements )

## Gouvernance

Pilote	<b>JAILLON, Marc</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MONDOLONI, Jean-Claude</b>	Avancement	<b>20%</b>		
Service	<b>Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications</b>	Démarrage	<b>01/09/2010</b>		

## Description

L'action vise d'un côté à optimiser les flux d'information au sein de l'administration et ses partenaires institutionnels, et de l'autre à réduire les déplacements des agents en proposant l'accès à l'information de façon dématérialisée et aux échanges de données entre les agents et services communaux.

## Transversalité

Objectif 1.07 Conduire les projets communaux avec une approche transversale

## Objectifs

**Environnemental** : Moins de déplacements des agents municipaux.

Moins de papier imprimé.

Moins de périphériques d'impressions consommés.

**Economique** : Réduction des coûts de stockage.

Réduction des coûts de déplacement.

Efficacité accrue de l'administration.

**Social** : Augmentation qualitative du travail des agents.

**Participation** : Mobilisation et participation des services municipaux.

Partenariats institutionnels.

**Objectif chiffré** : Traitement de 100% des déchets recyclables produits par les services et réduction significative à la source.

## Etapes

**Etape 1** : valider le phasage proposé par le COPIL (DGS-DGA).

**Etape 2** : Identifier les flux documentaires au sein de la collectivité : fourniture par la DSIT aux DGA d'un canevas permettant d'identifier ces flux, leur nature et leur volume. Cette étape devra permettre d'estimer les objectifs environnementaux atteignables.





**Etape 3** : Séquencement et priorisation des circuits collaboratifs internes à dématérialiser : décision politique et/ou administrative.

**Etape 4** : Dématérialisation institutionnelle : dématérialisation des flux financiers.

**Etape 5** : Dématérialisation institutionnelle : dématérialisation des actes, arrêtés et délibérations.

**Etape 6** : Définition et mise en œuvre d'une politique d'archivage numérique conforme à la réglementation et performante.

## Indicateurs

	Tendance	Dernière éval.
Nombre de natures de document dont le cycle de vie est entièrement défini et dématérialisé		nb
Nombre de documents télétransmis		nb
Nombre de conventions encadrant l'échange et la transmission de données dématérialisées		nb
Nombre de documents dématérialisés		nb

---

**Montant de l'investissement**

---

<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Après 2015</b>
5 000	60 000	100 000	110 000	60 000 par an





## Mettre en œuvre une politique globale d'achats responsables

### Gouvernance

Pilote	<b>DOSSER, Dominique</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>NEZRI simon,</b>	Avancement	<b>50%</b>		
Service	<b>Direction de la Commande publique</b>	Démarrage	<b>01/09/2011</b>		

### Description

Depuis juin 2009, la ville s'est engagée dans une démarche d'agenda 21. Le diagnostic du territoire a été élaboré avec la participation citoyenne, processus qui a permis d'identifier les principaux enjeux du territoire.

En 2011/12, Vitrolles est reconnue comme ville lauréate "AGIR pour l'énergie" et en 2012, le plan climat est lancé. Avant de se lancer dans une stratégie global d'administration éco-responsable en 2013, la ville a opté pour un déploiement progressif des actions en matière d'exemplarité.

Grâce à la mise en place d'une telle démarche de développement durable à travers le soutien de l'ARPE (2011), la ville de vitrolles a pu poursuivre, avec force, la mise en place des différentes actions. Elle souhaite développer et amplifier une stratégie d'achat éco-responsable.

La ville de vitrolles est signataire depuis fin 2010, de la charte de développement durable de la CPA.

### Transversalité

Objectif 1.05 Acheter et consommer intelligemment

Objectif 4.3 Contribuer au développement d'une économie sociale et solidaire notamment au travers de l'insertion par l'activité économique

### Objectifs

**Environnemental** : Limiter l'utilisation des ressources naturelles, réduction de la pollution, réduction des déchets.

**Economique** : Mutualisation des achats en fonction des familles d'achats; Recherche de solutions durables pour acheter en respectant un cycle (de l'étape du recensement du besoin à la fin de vie du bien).

**Social** : Actions à caractère social "insertion" et prise en compte des conditions de travail des salariés (confort, satisfaction des besoin et ergonomie).

**Participation** : Agents de la collectivité, opérateurs publics et privés, associations.

### Etapes

Pour mettre en oeuvre cet objectif, une action transversale doit être menée avec tous les services prescripteurs. La DCP intervient sur les achats, mais pas sur les modes d'utilisation et les différents usages.

**Etape 1** : Etat des lieux des achats

**Etape 2** : Etablir des priorités sur les familles d'achat

**Etape 3** : Mise en oeuvre des groupes de travail

**Etape 4** : Concertation avec les services prescripteurs

**Etape 5** : Lancement des consultations

**Etape 6** : mise en place actions et formations

**Etape 7** : évaluation des actions et corrections (si besoin)



---

## Sous actions

---

**S'assurer que toutes les nouvelles acquisitions de matériels techniques pour les bâtiments (traitement de l'air, éclairage, ECS, pompes, ascenseurs, robinetterie), l'éclairage public, l'arrosage sont économes en énergie et eau**

Faire l'inventaire des marchés concernés avec les services gestionnaires.

Référencer les actions réalisées par les services avec du matériel performant et innovant.

Analyser les marchés en concertation avec les services gestionnaires, le service marchés et voir comment les améliorer. Intervention à l'échéance.

**Prendre en compte la performance énergétique dans la politique d'achat des véhicules et acheter des véhicules alternatifs peu émetteurs en CO2**

Depuis une quinzaine d'années, la ville s'est engagée, bien au-delà des contraintes réglementaires, dans une politique environnementale de renouvellement de son parc roulant. C'est ainsi qu'ce jour l'ensemble du parc automobile fonctionne au GPL pour les véhicules légers et légers utilitaires et au DIESTER pour les véhicules lourds et utilitaires. C'est une économie de près de 240t d'équivalent CO2 qui est réalisée annuellement, réduisant ainsi de plus de 25% nos émissions de gaz à effet de serre pour la part liée au DIESTER et encore plus fortement les rejets en particules et en substances volatiles dangereuses pour ce qui touche au GPL. Cette politique volontariste se poursuit d'année en année par le biais de programme de pérennité à hauteur de 10% de la valeur mobilière du patrimoine roulant où, systématiquement, le choix des acquisitions se portent sur des véhicules propres au coût d'utilisation les mieux adaptés aux besoins des services utilisateurs. Associé à ces investissements annuels, la ville met en place des formations de maintenance liées au suivi régulier des performances énergétiques de ces véhicules avec l'aide, notamment, des outils de diagnostic les plus pointus acquis auprès des différents constructeurs nationaux.

**Mettre en place des critères de performance énergétique et environnementale pour les achats de consommables (bureautique, fournitures de bureau, matériel de restauration, produits alimentaires, produits d'entretien ...) et les appliquer systématiquement**

---

## Partenaires et Acteurs

---

CPA

ADEME

ARPE

---

## Indicateurs

	Tendance	Dernière éval.
Nombre de marchés publics intégrant les clauses environnementales et sociales		70,00 nb
Eau économisée		m3
Nombre de véhicules alternatifs achetés		nb
évolution des dépenses pour l'achat des fournitures et consommables		60 000,00 €

---

## Montant de l'investissement

---



# Mettre en œuvre le projet d'Evaluation des Risques professionnels

## Gouvernance

Pilote	<b>JANVIER, Patrick</b>	Etat	<b>Récurrente</b>	Evaluation	
Elu	<b>BIANCO, Pascal</b>	Avancement	<b>50%</b>		
Service	<b>Pôle Prévention Hygiène et Sécurité</b>	Démarrage	<b>24/02/2012</b>		

## Description

Chaque année une centaine d'employés communaux sont victimes d'accident de travail.

Sur la base de ce constat et des dispositions règlementaires applicables au droit du travail, le conseil municipal a décidé d'engager la collectivité dans une démarche globale de prévention des risques professionnels pour améliorer nos aptitudes à assurer la sécurité et la protection de la santé de tous. Dans un premier temps l'ensemble des risques encourus par les agents de la collectivité sont évalués puis inventoriés dans le Document Unique. Dans une seconde phase qui débutera en janvier 2013, ils seront analysés pour aboutir à l'élaborer un plan d'actions correctives.

## Transversalité

Objectif 1.06 Améliorer l'environnement de travail - Santé des agents communaux

## Objectifs

**Environnemental** : Amélioration de la protection de l'environnement par le remplacement de produits toxiques, corrosifs, nocifs ou dangereux pour la nature, par des produits qui le sont moins.

**Economique** : Baisse du coût des accidents de travail et des maladies professionnelles.

**Social** : Amélioration des conditions de travail.  
Réduction des accidents.  
Amélioration du bien-être des agents.

**Participation** : Comité de pilotage composé du président du CHS, DGS, DST, DGA, DRH, représentants du personnel. Mobilisation de tous les agents de la collectivité par diffusion de courrier et questionnaire. Visite des services et entretiens avec les agents.

**Objectif chiffré** : Diminuer le nombre d'accidents de travail et service à 80 / an maximum.  
Diminuer le nombre de jours d'arrêt de travail à moins de 2500 / an.

## Etapes

**Etape 1** : Préparation du dossier et demande de subvention.

**Etape 2** : Montage d'un cahier des charges d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage.

**Etape 3** : Désignation de l'AMO.

**Etape 4** : Création d'un groupe d'Assistants de prévention.

**Etape 5** : Evaluation des risques professionnels.

**Etape 6** : Elaboration du plan d'actions et validation en comité de pilotage.

**Etape 7** : Présentation du Document Unique et du programme annuel de prévention basé sur les priorités établies dans le plan d'actions en CHS (le 12 avril 2013).

**Etape 8** : Mise en œuvre du plan d'actions.

**Etape 9** : Réévaluation des risques professionnels, élaboration d'un nouveau plan d'actions, mise en œuvre des actions, réévaluation...

## Partenaires et Acteurs

Fond National de Prévention des AT/MP  
FO-SEC Prévention

Indicateurs	Tendance	Dernière éval.
Accidents de travail		85,00 %
Nombre de jours d'arrêt de travail avec reliquat des années antérieures		3 363,00 nb

**Montant de l'investissement**

2012	2013	2014 - 2015
	17 000	à définir





# Développer la Commission Santé, Social, Handicap et Prévention

## Gouvernance

Pilote	<b>CAVALLIER, Magali</b>	Etat	<b>Récurrente</b>	Evaluation	
Elu	<b>RENAUDIN, Michel</b>	Avancement	<b>50%</b>		
Service	<b>Assistante socio-éducative</b>	Démarrage	<b>01/01/2010</b>		

## Description

Les services de la DRH sont souvent confrontés à des problématiques individuelles complexes. Les thématiques médicales, professionnelles, économiques et sociales se croisent nécessitant l'intervention de différents corps de métiers pour tenter de solutionner la situation de l'agent en difficulté.

Ces situations sensibles nécessitent une attention particulière tout en respectant les règles de déontologie et de secret professionnel partagé.

La finalité de la CSSHP est celle de l'organisation internationale du travail et de l'OMS, à savoir « Promouvoir et maintenir le plus haut degré de bien-être physiques, mental et social des travailleurs dans toutes les professions. » Elle a été validée lors du CTP du 30/04/2010 avec l'ensemble du projet d'action sociale.

## Transversalité

Objectif 1.06 Améliorer l'environnement de travail - Santé des agents communaux

## Objectifs

**Economique :** Baisse de l'absentéisme.

**Social :** Améliorer l'accompagnement des agents.  
Viser l'accès aux droits des agents.  
Améliorer des conditions de vie des agents.  
Réduire les risques psychosociaux.  
Rendre l'agent acteur de son projet malgré les difficultés vécues.

**Participation :** Mobiliser les services internes.  
Solliciter les partenaires externes suivant le projet individuel.

## Etapes

**Etape 1 :** Création d'un cadre déontologique signé par l'ensemble des participants (Assistant socio-éducatif du personnel, DRH, médecin, préventeur, responsable pôle hygiène et sécurité, responsable PDCR, référent absence) et d'une fiche à l'attention de l'agent concerné afin de le rendre acteur de son projet individuel.

**Etape 2 :** Mobiliser les agents identifiés et qualifier les problématiques.

**Etape 3 :** Coordonner les professionnels lors de la CSSHP et définir les projets individuels en sollicitant les moyens matériels et financiers, administratifs et humains.

**Etape 4 :** Mettre en œuvre avec l'accord et l'investissement de l'agent, les différents axes de travail avec les services internes concernés.

**Etape 5 :** Evaluation des projets individuels lors de chaque CSSHP voire à moyen terme en cas de sortie du dispositif. Une évaluation à partir d'éléments statistiques pourrait être présentée lors d'une instance collective.

## Partenaires et Acteurs

Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)  
Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH13 )  
Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés (SAMETH)  
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)  
Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)

---

**Indicateurs****Tendance****Dernière éval.**

---

Taux d'absentéisme  
Projets individuels initiés



%  
nb





## Constituer un réseau d'agents pour mettre en œuvre l'écoresponsabilité dans l'institution

### Gouvernance

Pilote	<b>BODZEN, Claire</b>	Etat	<b>Rédaction</b>	Evaluation	
Elu	<b>GACHON, Loïc</b>	Avancement	<b>20%</b>		
Service	<b>Mission de coordination du développement durable</b>	Démarrage	<b>01/09/2012</b>		

### Description

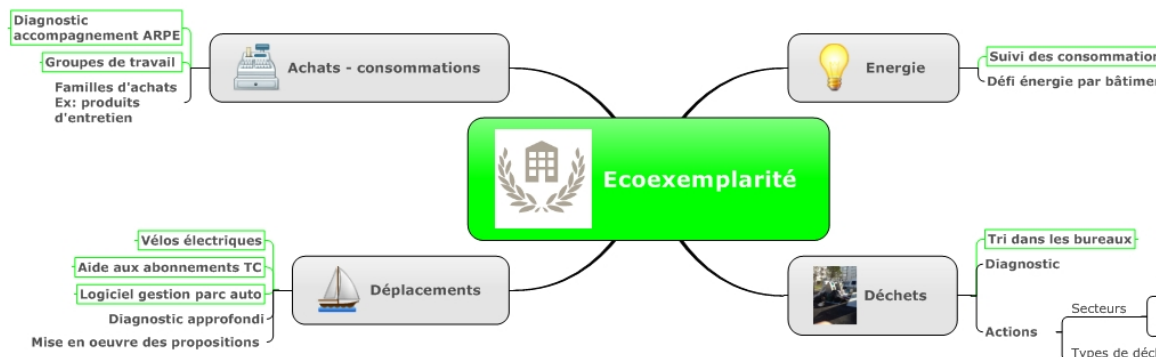
Il est essentiel d'établir un mode de pilotage validé et reconnu par la Direction Générale des Services et les Directions Généraux Adjointes. Le principe consiste à mobiliser des services concernés directement par les problématiques abordées (Ex. énergie : cellule économie des flux) ainsi que des agents volontaires pour constituer un réseau d'écoagents. Cette organisation choisie devra avoir pour rôle :

- être force de proposition sur les axes de l'écoresponsabilité
- Suivre l'évolution des actions en cours
- Mobiliser les agents au sein de leurs services sur les actions engagées
- Participer à des journées thématiques afin de renforcer leur implication sur chacun des axes de l'écoresponsabilité

Les axes traités par le réseau d'écoagents sont les suivants :

- Consommations énergie – eau des bâtiments communaux
- Déplacements des agents (domicile travail, déplacements professionnels)
- Achats – consommations (familles d'achats)
- Déchets





**Thèmes connexes**

- Projets communaux évaluer sous l'angle du DD
- Biodiversité - espaces verts

**Moyens de mise en oeuvre**

- Budget**
  - MCDD
  - Services
- Stratégie de communication**
  - Lettre DD
  - Intranet
  - Supports d'affichage
- Groupes de travail**
  - services experts et concernés
  - Ecoagents

**Transversalité**

Objectif 1.07 Conduire les projets communaux avec une approche transversale

**Objectifs**

**Environnemental :** Développement des déplacements intermodaux.  
Amélioration du cadre de vie au travail.  
Incitation au Tri des déchets.

**Economique :** Production et consommation responsable.  
Participer au développement d'une économie sociale et solidaire.

**Social :** Favorisation des comportements d'entraide, de mutualisation et de partage entre les agents.  
Développement d'un partenariat concret avec des structures associatives de Vitrolles sur les thèmes de la sensibilisation.  
Les déplacements.  
Les formations.

**Etapes**

- Etape 1 :** Identifier les principaux axes de travail et définir un programme annuel détaillé.
- Etape 2 :** Identifier et mobiliser les agents intéressés à s'engager dans la démarche.
- Etape 3 :** Concertation et échanges transversaux avec les agents intéressés et nommer un référent par service.
- Etape 4 :** Analyse, diagnostic du référent dans son service.
- Etape 5 :** Réunion des référents avec projet de sensibilisation ,solution adapté à son service et enfin action (exemple : formation ...).

## Sous actions

### Diffuser le conseil du mois à chaque agent

Afin de concrétiser son engagement dans la prise en compte du développement durable et de ses cinq finalités, la Mairie de Vitrolles doit avoir un comportement exemplaire. L'atteinte de cette exemplarité passe par un changement de comportements en interne de tous les agents. La diffusion du conseil du mois à chaque agent s'inscrira donc dans la thématique « administration éco-responsable » de l'agenda 21.

### Sensibiliser les élus à la maîtrise de l'énergie

Cette sensibilisation se fera selon trois axes 1. Une formation dispensée par l'ATD 13 sur les enjeux de l'énergie 2. Il sera mis à l'ordre du jour du groupe AGIR, des présentations sous format power point sur les enjeux de la maîtrise de l'énergie, soit en fonction de l'actualité nationale et/ou internationale, soit pour répondre à des besoins de la collectivité (réflexion sur le confort d'été, définition d'un langage commun, etc....) 3. tous les ans, il y aura la diffusion/ présentation d'un bulletin décrivant le suivi des actions du programme AGIR.

### Mettre à l'ordre du jour du conseil municipal une fois par an, le bilan d'étape de la charte d'objectifs et ses orientations pour l'année suivante.

Le conseil municipal se réunit à Vitrolles tous les derniers jeudi de chaque mois La feuille de route et le tableau de bord du projet seront présentés le mois précédent l'anniversaire de la signature de la convention. Le tableau de bord fera un point sur l'avancé de toutes les actions du programmes AGIR, et permettra de définir les orientations prioritaires pour l'année suivante et de valider certains points auprès de l'instance municipale.

### Mettre en place un programme annuel de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie de tous les agents




Mise en œuvre du DEFI ENERGIE : La campagne DEFI ENERGIE, proposée à l'ensemble des communes de la communauté du Pays d'Aix, a pour objectif principal de faire réaliser des économies d'énergie aux agents de la commune et de leur faire prendre conscience des enjeux liés à l'utilisation de l'énergie. Cette campagne est basée essentiellement sur l'adoption de petits gestes quotidiens, qui engendrent des changements de comportement, plutôt que sur des investissements légers ou conséquents.

Enjeux et objectifs de la démarche :

- Réduire les consommations d'énergie sans investir sur les matériels
- Fédérer l'ensemble des personnels présents sur le site concerné.
- Bâtir une action reproductible dans l'ensemble des sites de la commune.
- Rester en cohérence avec les autres axes de communication interne de la commune
- Contribuer aux engagements développement durable de la commune.

### Désigner un correspondant « énergie dans chaque service et organiser des réunions de travail et d'échanges transversales

La mise en œuvre du DEFI ENERGIE permettra de désigner un correspondant énergie, dans chaque service ou bâtiment, qui poursuivra la sensibilisation de ses collègues et fera remonter les difficultés rencontrées.

Indicateurs	Tendance	Dernière éval.
Nombre de participants aux formations MDE		nb
kWh/m2		4 000 000,0 Kwh 0
Réunions avec les écoagents		nb

### Montant de l'investissement

2013	2014 - 2015	Après 2015
5 000	20 000	A définir



## Développer une grille des critères développement durable afin d'évaluer les projets communaux

### Gouvernance

Pilote	<b>ARIAS, Juan</b>	Etat	<b>Non engagée</b>	Evaluation	
Elu	<b>GACHON, Loïc</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Mission de coordination du développement durable</b>	Démarrage	<b>04/10/2013</b>		

### Description

Actuellement, un service porteur de projet établi un comité de pilotage afin d'associer tous les acteurs internes et externes à la collectivité concernés par la planification et la mise en œuvre du projet.

Ainsi, un comité de pilotage doit identifier et définir les critères de durabilité du projet sans oublier les axes promus par la collectivité.

La constitution d'une grille ou référentiel a pour objectif de mieux prendre en compte les enjeux de développement durable dans les projets communaux.

L'une des conditions de réussite, en termes d'organisation de la décision, réside dans le portage du projet. L'objectif est donc de concevoir un outil d'aide à la décision pour accompagner les porteurs de projet dans l'identification, dès la conception du projet, d'éléments qui permettront de prendre en compte la transversalité et la collaboration entre les services, le pilotage ainsi que les principes locaux de développement durable.

Au cœur de cette plus-value du référentiel doivent se trouver la mise en cohérence des politiques, les actions de la collectivité et de ses partenaires au service du développement durable.

Le référentiel est un guide, un outil de questionnement et d'évaluation stratégique, qui doit prendre place au sein de la définition et la mise en œuvre de tout projet mené par un service de la collectivité.

### Transversalité

Objectif 1.07 Conduire les projets communaux avec une approche transversale

### Objectifs

**Objectif chiffré** : Toutes les actions de l'Agenda 21 suivies et évaluées par le comité de développement durable

### Etapes

**Etape 1** : Délimiter les champs d'application de la grille : transversalité, critères de développement durable, ...

**Etape 2** : Définition d'un groupe de travail technique et d'un calendrier pour travailler sur le référentiel.

**Etape 3** : Présenter aux instances décisionnelles le référentiel.

**Etape 4** : Diffuser l'outil en le présentant au sein des comités de direction de chaque DGA.

### Partenaires et Acteurs

ARPE

### Montant de l'investissement

Aucun investissement à prévoir



## Mise en place d'un portail gestion relation citoyen

### Gouvernance

Pilote	<b>JAILLON, Marc</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MONDOLONI, Jean-Claude</b>	Avancement	<b>5%</b>		
Service	<b>Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications</b>	Démarrage	<b>01/04/2012</b>		

### Description

L'action vise à apporter des téléservices pertinents et de qualité aux usagers. L'accès dématérialisé de tous les services communaux permettra une transparence auprès du public et facilitera l'action des agents communaux : moins d'attente au guichet, plus de fluidité dans la prise en compte des problématiques des usagers, moins de déplacements et moins de stress des agents d'accueil.

### Transversalité

Objectif 1.08 Améliorer la qualité d'accueil au public

### Objectifs

**Environnemental** : Moins de déplacements des citoyens à l'hôtel de ville.

**Economique** : Efficacité accrue de l'administration.

**Social** : Echanges facilités et de meilleure qualité entre l'administration municipale et le citoyen.

**Participation** : Mobilisation et participation des services municipaux.

### Etapes

**Etape 1** : Déploiement d'une plateforme de GRC permettant au citoyen d'effectuer un certain nombre de démarches administratives via internet sans nécessiter de déplacement. Possibilité d'obtenir une information plus ciblée et plus efficace.

**Etape 2** : Intégration du portail famille.

**Etape 3** : Intégration de formulaires ciblés permettant la mise en place de téléservices et de leurs suivis.

**Etape 4** : Bilan, et détermination de nouveaux objectifs.

### Partenaires et Acteurs

Direction Communication  
Préfecture des Bouches-du-Rhône


### Montant de l'investissement

2011-2012	2012-2013	2013-2014	Après 2014
70K€	80K€	70K€	40K€



## Etendre le label Marianne aux autres points d'accueil au public et poursuivre l'évaluation des actions menées

### Gouvernance

Pilote	<b>FONTANA, Catherine</b>	Etat	<b>Phase de concertation</b>	Evaluation 
Elu	<b>PIQUET, Michel</b>	Avancement	<b>5%</b>	
Service	<b>Cellule qualité</b>	Démarrage	<b>05/01/2010</b>	

### Description

**Périmètre d'activités labellisé : Direction de l'Administration Générale**

#### Le dispositif :

Le **Label Marianne** est une garantie sur la qualité de l'accueil dans les services publics. La Charte Marianne est largement appliquée au sein de l'Etat (plus de 2000 services et juridictions) mais aussi par d'autres acteurs publics. Elle constitue une avancée considérable, notamment par la généralisation d'engagements explicites pris vis-à-vis des usagers sur la qualité de l'accueil.

Les évaluations menées fin 2005 ont démontré la nécessité de progresser sur la fiabilité des engagements et d'ancrer plus profondément les pratiques de mesure des résultats et de pilotage de l'amélioration de la qualité.

Le Gouvernement a souhaité voir évoluer la Charte Marianne vers un référentiel associé à un système de reconnaissance externe. Cette orientation ouvre une nouvelle étape avec la mise en place du **Label Marianne**.

Il est adossé à un référentiel composé de 19 engagements. L'attribution du label sera conditionnée par une évaluation sur site effectuée par un tiers indépendant pour vérifier la conformité des pratiques et résultats au référentiel. Il aura une validité de 3 ans.

Le référentiel Marianne couvre les caractéristiques de base d'un accueil multicanal (physique, téléphonique, et courriels). Il comprend un nombre d'engagements plus limité que la Charte Marianne afin d'être applicable à toute structure ayant une mission de service public et recevant des usagers. Ces engagements sont plus précis et plus exigeants sur les délais de réponse aux courriers et courriels et sur la prise en compte des appels téléphoniques.

L'expérimentation du **Label Marianne** a été lancée le 10 novembre 2006 (cf. : courrier du 5 septembre 2006 du Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie) avec 61 sites pilotes, l'objectif étant qu'ils obtiennent le label à l'automne 2007. L'ambition est ensuite d'aller vers un large déploiement.

Le **Label Marianne** a, en effet, vocation à devenir la référence commune en matière d'accueil des services de l'Etat.

#### Les objectifs :

La démarche qualité du Label Marianne vise à améliorer la qualité de l'accueil sous toutes ses formes (physiques, téléphoniques, électroniques, courriers) en relation avec les usagers.

Elle promeut des valeurs telles que la courtoisie, l'accessibilité, la rapidité, la clarté des réponses mais aussi un esprit d'écoute, de rigueur et de transparence.

Elle a pour objectif de faire de la qualité de l'accueil un enjeu partagé et de développer une démarche d'amélioration continue.

Elle se fonde sur 5 principes :

- Faciliter l'accès des usagers dans les services
- Accueillir les usagers de manière attentive et courtoise
- Répondre de manière compréhensible et dans un délai annoncé
- Traiter systématiquement la réclamation
- Recueillir les propositions des usagers pour améliorer la qualité du service public

Chacun de ces principes définit un ensemble d'engagements obligatoires dans lequel la Collectivité est tenue de s'y conformer : « **Le référentiel Marianne** » composé de 19 engagements portant sur les modalités d'accueil des usagers dans les services publics.

### **Les 19 engagements :**

- 1 - Nous menons régulièrement des enquêtes permettant de connaître vos attentes et d'adapter nos horaires d'ouverture
- 2 - Nous vous informons sur les conditions d'accès et d'accueil dans nos services, et de manière systématique lors de chaque changement.
- 3 - Nous vous orientons vers le bon service et vous prenons en charge.
- 4 - Nous facilitons l'accomplissement des démarches pour les personnes à mobilité réduite.
- 5 - Nous accueillons de manière adaptée les personnes en difficulté.
- 6 - Nous vous accueillons avec courtoisie et nous vous donnons le nom de votre interlocuteur.
- 7 - Nous facilitons la constitution de vos dossiers.
- 8 - Nous veillons au confort de nos espaces d'accueil et d'attente.
- 9 - Nous sommes attentifs à la lisibilité et à la clarté de nos courriers et courriels.
- 10 - Nous traitons vos courriers dans un délai maximum de 15 jours ouvré
- 11 - Nous traitons vos courriels dans un délai maximum de 5 jours ouvrés.
- 12 - Nous prenons en charge vos appels téléphoniques en moins de 5 sonneries et nous les traitons.
- 13 - Nous répondons dans un délai maximum de 15 jours ouvrés à toutes vos suggestions et réclamations portant sur le respect de nos engagements.
- 14 - Nous mesurons annuellement votre satisfaction et vous informons des résultats.
- 15 - Nous exprimons notre volonté d'améliorer l'accueil en impliquant notre personnel.
- 16 - Nous organisons notre documentation pour apporter des informations exactes et à jour aux usagers.
- 17 - Nous surveillons régulièrement le respect de nos engagements.
- 18 - Nous évaluons régulièrement nos pratiques avec une volonté d'amélioration continue.
- 19 - Nous réalisons un bilan annuel et lançons de nouvelles actions d'amélioration de l'accueil et des services rendus.

---

### **Transversalité**

---

Objectif 1.08 Améliorer la qualité d'accueil au public

---

### **Objectifs**

---

Amélioration de l'accueil téléphonique, physique, par courrier ou courriel des usagers, par la mise en œuvre des 19 engagements exigés par le dispositif du Label Marianne .

**Participation :** Prise en compte de toute suggestion des agents pour améliorer la démarche, concernant des actions correctives ou préventives.

**Mobilisation :** Implication des agents – sensibilisation – formation.



## Etapes

### Mise en œuvre :

Réalisation d'un pré diagnostic en date du 20 novembre 2009 qui a conduit à la mise en place d'actions prioritaires du périmètre d'activités Administration Générale (constats ou pratiques déjà existante à améliorer ou à poursuivre) :

- création d'un comité de Pilotage restreint : DGS – DGAS – Cabinet du Maire – Elu – Direction de la Communication, Direction de l'Administration Générale, Coordinatrice « Qualité
- création d'un comité de pilotage global : DGS, DGAS, Cabinet du Maire, Elu, Directeurs, Responsables de Service, DRH, DSIT, Direction de la Communication
- Nomination de la Coordinatrice « Qualité »
- Prévisions budgétaires : fonctionnement – investissement – formations – moyens humains

### Les outils nécessaires au suivi de la démarche Qualité :

- Bilan enquête de satisfaction

- Bilan annuel d'activités

### **LANCEMENT DU LABEL MARIANNE**

- Les notes de services relatives aux 19 engagements

- Les tableaux de bord pour la gestion et le suivi de la démarche (tableau de bord :

4 indicateurs (courriers – courriels – réponses à réclamation – délais de décrochés / planification des engagements / planification des actions d'amélioration continue pour actions correctives ou préventives / liste des enregistrements et des documents)

- Les documents internes : enquête de satisfaction / tableau de fréquentation des accueils / Tableau réclamation/suggestion / plans d'accès Hôtel de Ville et Mairies annexes / Plans interne Hôtel de Ville

- Les documents référencés : Référentiel Marianne – Liste des engagements

- La communication : intranet – internet – journal de Vitrolles – Journal interne

### Actions prioritaires à mener :

#### **Etape 1 :**

Les points d'entrée : le standard et l'accueil : accueil téléphonique et physique – Les chevalets ou badges permettant l'identification des agents du périmètre concerné

#### **Etape 2 :**

Elaboration d'une enquête de satisfaction sur les horaires d'ouverture au public : création du questionnaire, méthode d'enquête, synthèse

#### **Etape 3 :**

Identification des plages horaires de fréquentation : haute – moyenne – faible, formalisées dans un tableau

#### **Etape 4 :**

Mise à disposition de plans d'accès Hôtel de Ville + mairies annexes

Mise à disposition d'une urne afin de recenser les remarques et suggestions des administrés

#### **Etape 5 :**

Avancement du dispositif intégré dans la messagerie intranet

Mise en place d'un tableau de bord du suivi des 4 indicateurs sur la planification de la gestion des écarts : surveillance du système (courrier traité en moins de 15 jours ; courriels traité en moins de 5 jours ; nombre d'appels décrochés en moins de 5 sonneries ; nombre de réclamation traité en moins de 15 jours

## **Partenaires et Acteurs**

SURREL

GROUPE AFNOR

## **Indicateurs**

Les délais de réponses : des courriers en moins de 15 jours

les délais de réponses : des suggestions/réclamation en mois de 15 jours

les délais de réponses : des décrochés téléphoniques en moins de 5 sonneries

les délais de réponses : des courriels en mois de 5 jours

## **Tendance Dernière éval.**



nb



nb



nb



nb



# Mettre en place un plan de formation développement durable par métier et établir des liens avec les objectifs de l'agenda 21 vitrollais

## Gouvernance

Pilote	<b>DELAHAYE, Dominique</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>RENAUDIN, Michel</b>	Avancement	<b>50%</b>		
Service	<b>Compétences et recrutements</b>	Démarrage	<b>02/09/2013</b>		

## Description

Dans le cadre de la mise en application de l'agenda 21 la municipalité souhaite favoriser les formations au développement durable par métier, certaines formations réalisées ou prévues répondent partiellement à cet objectif. Toutefois, le renforcement de ces actions semble nécessaire pour acquérir et développer des compétences essentielles à une participation active à une démarche éco-responsable. Aussi, l'accompagnement de cette politique nécessite la mise en œuvre d'un plan de formation spécifique. L'engagement de ce plan s'intégrera dans le plan triennal de formation de la collectivité.

## Transversalité

Objectif 1.09 Former au développement durable en fonction des métiers des agents

## Objectifs

**Environnemental** : Sensibiliser les agents de façon efficace au dépistage des risques pour l'environnement.

**Economique** : Proposer des méthodes adaptées, afin de réduire les dépenses énergétiques.

**Social** : Sensibilisation des personnels à l'éco-responsabilité en matière de développement durable.

## Etapes

**Etape 1** : Recensement des besoins de formation.

**Etape 2** : Analyse des besoins.

**Etape 3** : Définition des actions de formation.

**Etape 4** : Construction des cahiers des charges avec les responsables d'actions et la cellule Agir.

**Etape 5** : Rédaction des cahiers des charges.

**Etape 6** : Rédaction du plan de formation.

**Etape 7** : Mise en œuvre des formations.

## Sous actions

### Plan annuel de formation à la maîtrise de l'énergie des techniciens du bâtiment

Formalisation du « plan de formation » pour tous les agents techniques du bâtiment sur le thème de La maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables

## Partenaires et Acteurs

ORGANISMES DE FORMATION

ARPE

## Indicateurs

Indicateurs	Tendance	Dernière éval.
Nombre de formations DD organisées en interne		nb
Nombre de participants à des formations au DD organisées par le CNFPT		nb
Nombre de techniciens formés à la MDE		nb
Nombre d'agents formés à la MDE		nb

---

**Montant de l'investissement**

---

<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Après 2015</b>
20 000	50 000	80 000





# Développer des outils papier et numériques pour mieux informer et échanger avec les agents et les acteurs locaux

## Gouvernance

Pilote	<b>ARIAS, Juan</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>GACHON, Loïc</b>	Avancement	<b>15%</b>		
Service	<b>Mission de coordination du développement durable</b>	Démarrage	<b>01/01/2013</b>		

## Description

La municipalité de Vitrolles s'attache à informer la population régulièrement sur les différents programmes et chantiers qu'elle mène. Elle s'est dotée de nombreux outils et supports de communication auxquels les habitants sont fidèles et qui leur permet de suivre de manière thématique l'état d'avancement des différents projets, voire d'y participer ou d'exprimer leurs attentes. Cette interaction est aussi favorisée par la mise en place d'outils s'appuyant sur les TIC pour renseigner, informer et concerter. C'est dans cette logique que s'inscrit cette action.

Afin de tenir informés les agents municipaux et les citoyens vitrollais sur l'avancement des actions de l'agenda 21 et la dynamique de développement durable territorial, la municipalité met en place un support papier trimestriel comprenant :

- une interview d'un acteur ou agent qui mène une action exemplaire développement durable
- un article sur une action exemplaire menée en dehors du territoire
- un article sur un projet exemplaire conduit à Vitrolles
- un article informatif sur une problématique de développement durable internationale

De plus, il est envisagé de produire des outils numériques pour favoriser la participation citoyenne et les échanges (forums, plateforme de bonnes pratiques, ...). Ces outils et leurs modalités d'application sont à l'état d'étude. Un étudiant réalise actuellement sa thèse au sein de la commune (partenariat avec l'Université de Toulon) sur le sujet «Le développement durable à l'ère numérique, l'exemple de l'agenda 21 local à l'épreuve de la participation citoyenne sur internet». Cette étude permettra d'identifier les supports permettant adaptés à la population.

## Transversalité

Objectif 1.10 Rendre compte et associer les agents et les acteurs du territoire sur l'engagement de développement durable municipal et le programme d'actions de l'agenda 21

## Objectifs

**Environnemental :** sensibiliser la population, l'aider à appréhender le programme d'action, être à l'écoute de ses propositions.

**Participation :** Mobiliser chaque jour un peu plus autour des questions de développement durable.

## Etapes

**Etape 1 :** Signature d'un contrat d'un partenariat de recherche scientifique conclut dans le cadre d'une bourse doctorale régionale avec l'Université du Sud Toulon-Var, laboratoire I3M (Informations, Milieux, Médias, Médiation).

**Etape 2 :** Réaliser un benchmarking permettant d'identifier ce qui se fait d'original et de performant ailleurs

**Etape 3 :** S'appuyer sur les constats et propositions du stagiaire doctorant pour élaborer en concertation avec les services usagers de ces outils un plan de communication pertinent en matière d'information, de concertation, de partage des données...

**Etape 4 :** Mettre en œuvre en interne ou en élaborant des cahiers des charges spécifiques aux différents outils parfois non existants et à développer comme cela peut être le cas avec les logiciels et applications.

## Indicateurs

Nombre de diffusions de conseils sur l'éco-exemplarité adressées aux agents

Tendance Dernière éval.



nb

---

**Montant de l'investissement**

---


<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
15 000	60 000	à définir





## Inscrire dans le PLU des nouvelles dispositions permettant de renforcer la performance énergétique du territoire

### Gouvernance

Pilote	<b>RAULLO, Bruno</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MICHEL, Claude</b>	Avancement	<b>80%</b>		
Service	<b>Direction de l'Urbanisme</b>	Démarrage	<b>23/12/2010</b>		

### Description

Jusque dans les dernières années 2011/2012, les acteurs des projets de constructions nouvelles n'ont pas pris en compte différents aspects de la qualité de vie (architecture, économie des énergies, organisation des espaces et de circulation, stationnement...). Partiellement en cause, une certaine inertie dans la mise à jour des documents d'urbanisme, en particulier de l'évolution du POS vers le PLU.

### Transversalité

Objectif 2.1 Rechercher et promouvoir les performances énergétiques et environnementales des constructions et des infrastructures, et développer les énergies renouvelables sur le territoire

### Objectifs

**Objectif chiffré :** Augmentation de la production d'énergies renouvelables et/ou la consommation d'énergie d'origine renouvelable de 23% sur l'ensemble du territoire.

### Etapes

**Etape 1 :** Informer et associer l'architecte conseil de la ville (CAUE) et les instructeurs de la démarche : Définition de ses interventions auprès des maîtres d'œuvres et aménageurs.

**Etape2 :** intermédiaire : Rencontre et partage expérimentation extérieure (autres communes).

**Etape 3 :** Analyser les outils de planification urbaine (PLU, ZAD, PUP...) qui sont en cours soit d'adoption, soit d'étude, afin d'identifier les obstacles.

**Etape 4 :** Alerter les pilotes de projets afin qu'ils intègrent les critères d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables, en s'appuyant sur les règles du PLU.

### Sous actions

**Associer et informer l'architecte conseil de la Commune de la démarche et définir ses interventions pour encourager la MDE dans les projets de construction de la Commune**

Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) le 1er décembre 2011

**Analyser tous les outils de planification urbaine (PLU, PADD) pour lever les obstacles et intégrer des critères d'efficacité énergétique et de développement des Energies Renouvelables.**

Plan local d'urbanisme intégrant la performance énergétique. (voir en annexe le PADD) En cours de procédure -Travail sur le règlement du PLU grenellisé et sur la forme urbaine pour l'habitat collectif

**Pour tous les terrains dont la Commune a la maîtrise foncière et qu'elle prévoit de céder, intégrer des recommandations « MDE »...**

Recommandations à intégrer dans le cahier des charges de cessions de terrains (CCCT) : - respecter les critères environnementaux et énergétiques conformément à la charte Obligations de l'aménageur : - fournir une note sur les objectifs environnementaux du projet, en matière d'économie d'énergie et de performances énergétiques



## Accompagner les propriétaires et copropriétaires dans leurs démarches de réhabilitation énergétique

### Gouvernance

Pilote	<b>Sagon, Eric</b>	Etat	<b>Rédaction</b>	Evaluation	
Elu	<b>MORBELLI, Pascale</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Direction de l'Habitat et de la Cohésion Sociale</b>	Démarrage	<b>01/01/2014</b>		

### Description

Avec la hausse constante des prix de l'énergie, de plus en plus de ménages propriétaires (individuel et/ou collectif) aspirent à engager des travaux visant à l'amélioration de la performance énergétique de leur logement. Or, encore peu de propriétaires franchissent le pas. Les freins à ce type de projet sont principalement :

- Le coût de l'opération pour les ménages modestes et très modestes
- La méconnaissance par une grande partie des propriétaires ou leurs représentants (conseils syndicaux, syndicats,...) des dispositifs d'accompagnement social, financier et technique pour l'élaboration et le suivi de leur projet
- La situation de la Copropriété (aspect financier) pour les propriétaires de logements collectifs
- Face à ce constat, la Ville de Vitrolles et ses partenaires (État, Région, Département, Communauté du Pays d'Aix,...) ont pour ambition de favoriser les actions de lutte contre la précarité énergétique dans le parc privé.

### Transversalité

Objectif 2.1 Rechercher et promouvoir les performances énergétiques et environnementales des constructions et des infrastructures, et développer les énergies renouvelables sur le territoire

### Objectifs

**Environnemental** : Stagnation du CO<sup>2</sup> émis par la limitation des consommations énergétiques.

**Economique** : Soutien à l'activité pour les entreprises du Btp.

**Social** : Diminution du nombre de ménages en situation de précarité.

**Objectif chiffré** : Augmentation de la production d'énergies renouvelables et/ou la consommation d'énergie d'origine renouvelable de 23% sur l'ensemble du territoire.

### Etapes

**Etape 1** : Améliorer notre connaissance du parc privé (état, besoins, ...) :

- Pour l'habitat collectif, appuyer la Communauté du Pays d'Aix dans la mise en place d'un observatoire de suivi des copropriétés.
- Pour l'habitat individuel, développer le partenariat avec les acteurs locaux (MDS, CAF,...) afin d'identifier le bâti énergivore et les familles en difficulté.
- Plus généralement, se nourrir des études Habitat (Plan Stratégique Local,...)

**Etape 2** : Améliorer la communication sur les dispositifs existants (aides aux travaux) et développer l'accompagnement technique.

- Relancer une action de communication (site Internet de la Ville, affichages,...)
- Convention de partenariat avec l'EIE

**Etape 3** : Sur la base des besoins identifiés et des attentes de la municipalité, soutien de la Commune à la mise en place, au niveau intercommunal, d'un dispositif d'aide aux travaux visant à l'amélioration de la performance énergétique. Cette action pourra prendre la suite du PIG « Mieux habiter, mieux louer ».



## Sous actions

### Mettre en place une convention de partenariat avec l'Espace Info Energie existant sur le territoire (EIE)

Pour informer et sensibiliser au mieux les Vitrollais au domaine des économies d'énergie et des énergies renouvelables, une convention tripartite avec le CPIE du Pays d'Aix et la Communauté du Pays d'Aix a été signée.

Cette convention permet de fixer le cadre d'intervention de l'EIE pour atteindre les objectifs fixés par la Commune dans le cadre du programme AGIR mais aussi de l'Agenda 21 :

- Permanence sur le territoire communal dans un lieu identifié
- Mise à disposition de guides et brochures d'information
- Renseignements techniques et réglementaires des administrés sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables
- Formation des agents d'accueil de l'urbanisme et du Bureau Municipal du Tourisme
- Participation lors de conférences, journées thématiques, manifestations publiques d'information des administrés, des acteurs locaux, des élus et des agents de la collectivité

### Mettre à disposition des plaquettes sur la maîtrise de l'énergie, et les bâtiments de très haute performance énergétique dans les services d'urbanisme

Diffusion de la brochure ADEME/EIE : -Mise à disposition du public en zone d'accueil -Transmission d'accompagnement des autorisations permis de construire Sensibilisation des maîtrises d'oeuvres et d'ouvrages dans l'instruction préalable (réunions avant dépôt des demandes d'autorisation de construire)

## Indicateurs

## Tendance Dernière éval.

Mise en place d'un dispositif incitatif d'aide aux travaux énergétiques dans le parc privé	?	nb
Nombre de ménages du Parc Privé ayant bénéficié du dispositif mis en place	?	nb
Nombre de ménages du parc privé identifiés en situation de précarité énergétique	?	nb
Nombre de sollicitations de l'EIE par les administrés	?	nb
Nombre de sollicitations de l'EIE par les agents de la Ville	?	nb

## Montant de l'investissement

2014 - 2015	Après 2015
A définir	A définir



## Définir un plan pluriannuel des travaux pour rénover l'éclairage public avec un objectif de réduction de 30% des consommations (par rapport aux consommations de 2009)

### Gouvernance

Pilote	<b>SIMAH, Didier</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MONDOLONI, Jean-Claude</b>	Avancement	<b>50%</b>		
Service	<b>Direction de la Voirie des Réseaux et de la Circulation</b>	Démarrage			

### Description

Les consommations d'électricité pour les besoins de l'éclairage public représentent 40 % des consommations électriques soit 4 000 000 kWh/an et un budget d'environ 320 000 €/an. Le parc éclairage public:

- ✓ 172 armoires de comptage
- ✓ 7 115 points lumineux
- ✓ Supports :
  - 5 700 en acier
  - 250 en bois et béton
  - 400 en façade

La réalisation d'un diagnostic et l'inventaire de l'éclairage public permettent de définir d'un schéma directeur de travaux à mettre en œuvre pour des raisons de sécurité des biens et des personnes et pour des économies d'énergie.

### Transversalité

Objectif 2.1	Rechercher et promouvoir les performances énergétiques et environnementales des constructions et des infrastructures, et développer les énergies renouvelables sur le territoire
Objectif 2.3	Prévenir et lutter contre la précarité énergétique des ménages (logements sociaux, copropriétés et secteur résidentiel)
Thème AGIR 1	Gérer le patrimoine communal efficacement et être exemplaire

### Objectifs

**Environnement** : baisse ou au plus stagnation des émissions de GES, baisse de la demande en kWh.

**Economique** : gain financier.

**Social** : embellissement du cadre de vie.

#### Objectif chiffré :

LES ECONOMIES D'ENERGIE POTENTIELLES d'ici 2014 par rapport aux consommations de 2009.

- Une diminution de 29% de l'énergie consommée.
- Une réduction d'émission de CO2 d'environ 133 tonnes.
- Une réduction annuelle de coût de 78 000 € TTC .

### Etapes

**Etape 1** : Mise en œuvre des travaux de sécurité et d'économie d'énergie - Suivi des consommations.

**Etape 2** : 2012-2013 : Parking Poids Lourds remplacement des projecteurs, Acquisition de Nella Avenue des droits de l'homme.

**Etape 3** : 2013-2014 : Acquisition de Nella, changement des boules avenue des Salyens, réimplantation des mats enlevés suite à la réhabilitation des Salyens sur l'Avenue des Droits de l'Homme, implantation de 12 lanternes led sur le rond point de Renault.

### Montant de l'investissement

2011	2012	2013	2014 - 2015
50 000	25 000	25 000	25 000



## Rendre un équipement sportif autonome en énergie par l'apport d'énergie renouvelable

### Gouvernance

Pilote	<b>LECOINNET, Nicolas</b>	Etat	<b>Non engagée</b>	Evaluation	
Elu	<b>LICCIA, Monsieur</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Animation sportive</b>	Démarrage			

### Description

La base nautique municipale fonctionne depuis le début des années 80.

Celle-ci, ouverte toute l'année 5 jours sur 7 permet d'accueillir des enfants de différentes écoles primaires et secondaires de Vitrolles.

Durant les vacances scolaires de printemps, d'été et de toussaint, des stages sportifs y sont organisés.

A proximité de cette base nautique municipale évoluent 2 associations sportives : le club de voile et le club d'aviron. Tous les deux utilisent le même site mais possèdent des locaux différents.

Ce lieu assez remarquable situé en bordure Est de l'Etang de Berre (Etang de Veyne) bénéficie de belles plages, d'un camping et d'un poste de secours sur la plage de l'Agneau.

Comme dans de nombreuses bases nautiques du Sud de la France, le taux d'ensoleillement annuel y est très important, ainsi que le nombre de jours où le vent est supérieur à 15 nœuds.

A partir de ce diagnostic et de cet état des lieux, nous proposons justement d'utiliser ces énergies naturelles pour permettre à celle-ci d'être autonome dans cette production.

L'action communale consiste à aider et développer cette initiative pour permettre à la base nautique municipale de s'inscrire dans un fonctionnement propre, d'améliorer son autonomie énergétique, et de sensibiliser les jeunes Vitrollais aux énergies renouvelables.

L'objectif est donc triple :

- Démontrer que l'autonomie énergétique est une option viable pour certains équipements (valbacol...)
- une dimension pédagogique
- une dimension environnementale.

Et permet de :

- lutter contre le changement climatique par la promotion des énergies renouvelables (ENR), et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), informer le public et les futurs utilisateurs
- préserver la biodiversité, la protection des milieux et des ressources par le développement des connaissances de l'état du patrimoine, et de mener des actions de valorisation
- épanouissement de tous les êtres humains par la participation des usagers et des acteurs
- cohésion sociale et solidarité entre générations par la dimension éducative au travers des enfants « utilisant » la base nautique.

### Transversalité

Objectif 2.1 Rechercher et promouvoir les performances énergétiques et environnementales des constructions et des infrastructures, et développer les énergies renouvelables sur le territoire

### Objectifs

**Environnemental** : Autonomie énergétique.

**Economique** : Gain sur la consommation des fluides.

**Social** : Education des jeunes enfants autour du développement durable. Dimension pédagogique.

**Objectif chiffré** : Augmentation de la production d'énergies renouvelables et/ou la consommation d'énergie d'origine renouvelable de 23% sur l'ensemble du territoire.

## Etapes

### Etape 1 : état des lieux :

- consommation électrique du site de la base nautique + locaux attenants (club de voile et canoë kayak et Vitrolles sports Aviron).
- opportunité d'implanter une éolienne sur ce site (consultation riverains et protection environnement).
- réalisation d'une étude de faisabilité technique associée à un projet pédagogique.

### Etape 2 : Mise en place d'une sensibilisation des classes d'enfants :

- Informations générales.
- Ateliers de sensibilisation aux énergies renouvelables.
- Actions coordonnées avec le programme de l'éducation nationale.





## Réaliser un schéma directeur des modes doux afin d'identifier les leviers et définir un plan pluriannuel de travaux

### Gouvernance

Pilote	<b>ARIAS, Juan</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MONDOLONI, Jean-Claude</b>	Avancement	<b>10%</b>		
Service	<b>Mission de coordination du développement durable</b>	Démarrage	<b>01/01/2013</b>		

### Description

Les Vitrollais réalisent en moyenne 3,92 déplacements par jour, dont seulement 0,89 déplacements à pied ou à vélo soit **1 déplacement sur 5**. Ils utilisent principalement ces moyens de déplacements pour faire des achats et amener les enfants à l'école.

Par ailleurs, bien que les vitrollais se déplacent moins à pied ou à vélo que les habitants d'Aix-en-Provence (2 déplacements sur 5) et ceux de Marseille (1 déplacement sur 2), ils sont plus aptes à privilégier l'utilisation du vélo malgré un maillage de pistes cyclables peu entretenu.

La commune de Vitrolles dispose de cheminements piétons souvent concentrés dans le centre-ville et les quartiers sud. Des voies piétonnes et accessibles aux cyclistes partent du centre-ville pour rejoindre les quartiers les plus proches notamment ceux des Pins, de la Petite Garrigue et des Vignes. Dans les quartiers de la Frescoule et de la Plaine, quelques pistes cyclables ont été aménagées de façon à sécuriser les cheminements doux. Dans les quartiers Sud, les aménagements sont plus conséquents et mieux structurés du fait de la présence d'un chemin vert ainsi que de 3 sentiers.

Ainsi, les maillages piéton et cyclable en milieu urbain sont limités et discontinus. En centre urbain, la création de nouvelles pistes cyclables notamment suite à l'aménagement d'un bus à haut niveau de service complètera le maillage actuel. Dans les quartiers Sud, le réseau piéton sera complété par le prolongement du chemin vert vers la source de l'Infernet.

Actuellement, environ 4 kilomètres de pistes cyclables ont été aménagées et d'ici 5 ans, 8 autres devraient l'être. Par ailleurs, le chemin vert représente environ 5 kilomètres et aucune donnée ne permet d'indiquer l'augmentation prochaine du fait que les scénarios d'aménagement ne sont pas encore validés.

### Transversalité

Objectif 2.2	Planifier et construire la Ville pour optimiser les déplacements et réduire l'utilisation de la voiture en ville
Objectif 2.4	Mobiliser tous les acteurs autour des enjeux de maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables et des déplacements alternatifs à la voiture individuelle

### Objectifs

**Environnemental** : baisse d'émission de CO2.

**Economique** : baisse du coût individuel du transport intra urbain & retour à l'emploi des plus précaires grâce à la solution trajets domicile-travail.

**Social** : humanisation du déplacement.

**Participation** : prise en compte de la connaissance des usagers de la ville.

**Objectif chiffré** : Augmentation de la part des déplacements en ville en mode doux de **29% à 40% en 2020**.

## Etapes

Se reposer la question du type de maillage des modes doux semble essentielle pour orienter la politique en matière des déplacements de la Ville. L'objectif de réaliser un schéma directeur des modes doux est d'établir une stratégie, partagée avec les habitants et usagers de l'espace public, afin d'établir une programmation des travaux au-delà de ceux qui sont déjà programmés dans le cadre de la requalification des voiries.

**Etape 1 :** Constituer un groupe de travail interne à la Mairie (élus, DST, Mission DD,...) pour préparation et validation du cahier de charges pour la réalisation du schéma directeur des modes doux : diagnostic approfondi, enquêtes origine destination, définition des objectifs, programmation des travaux, ... garder un lien avec la programmation actuelle de construction. des pistes cyclables et cheminements piétons

**Etape 2 :** Constitution d'un groupe d'habitants pour participer à l'élaboration du diagnostic auprès du bureau d'études choisi lors de la consultation publique.

**Etape 3 :** Présentation publique du diagnostic, enrichissement et élaboration des fiches techniques à transmettre aux services de la Mairie.

**Etape 4 :** Mise en œuvre des fiches techniques en fonction des priorités.

## Sous actions

### Identifier les " points noirs " en termes de sécurité et d'accessibilité à pied et mettre en œuvre un programme d'amélioration

Jusqu' présent, les points noirs sont traités au coup par coup. Mise en place d'un comité de pilotage technique - Etude diagnostic des déplacements piétons et véhicules sur la commune - Identification des points noirs et définition d'un programme de travaux

## Partenaires et Acteurs

ADAVA  
Communauté du Pays d'Aix (CPA)  
Cyclo Club de Vitrolles

## Montant de l'investissement

2014 - 2015	Après 2015
25000	80000





## Implanter une Maison du vélo proposant des services de parking sécurisé, autoréparation et location des vélos (Fabrique à Initiatives - Intermade)

### Gouvernance

Pilote	<b>ARIAS, Juan</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MONDOLONI, Jean-Claude</b>	Avancement	<b>5%</b>		
Service	<b>Mission de coordination du développement durable</b>	Démarrage	<b>01/01/2013</b>		

### Description

Plusieurs activités pourraient être développées au sein de cette Maison du vélo :

- Gardiennage dans un parking sécurisé
- Location / prêt de vélos
- Atelier d'autoréparation
- Ecole de vélos (Vélo Ecole)
- Organisation de balades à vélo
- Gravage antiviol
- Point d'informations sur l'intermodalité (transports en commun, déplacements en mode doux, covoiturage...)

### Transversalité

Objectif 2.2	Planifier et construire la Ville pour optimiser les déplacements et réduire l'utilisation de la voiture en ville
Objectif 2.4	Mobiliser tous les acteurs autour des enjeux de maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables et des déplacements alternatifs à la voiture individuelle

### Objectifs

**Environnemental** : Amélioration du cadre de vie et de la santé publique.

Réduction du trafic automobile

Incitation à la pratique du vélo en ville et aux modes de transport alternatifs à l'automobile

Développement des déplacements intermodaux

**Economique** :Création d'activité.

Production et consommation responsables.

Participer au développement d'une économie sociale et solidaire.

**Social** : Création d'activité et d'emplois dans une nouvelle filière répondant à une demande locale.

Favorisation des comportements d'entraide, de mutualisation et de partage entre les habitants.

Réduction des risques d'accidents.

**Objectif chiffré** : Augmentation de la part des déplacements en ville en mode doux de 29% à 40%.



## Etapes

**Etape 1 : Concertation avec les habitants et les personnes travaillant sur le territoire** (questionnaire, réunion publique, constitution d'un groupe de travail) sur :

- les besoins
- les attentes
- Recensement des études déjà existantes sur les modes de transports du territoire (type EMD – Enquête Ménages Déplacements -, étude de faisabilité pour la Maison du Vélo d'Aix-en-Provence...) et recensement des aménagements mis en place au préalable.

**Etape 2 : Réalisation d'une étude d'opportunité**

- Etude des modèles existants et des données statistiques du territoire.
- Proposition d'un modèle adapté en fonction des critères définis dans l'Etape 1 : choix des activités à développer, tarification, cadrage budgétaire, rencontre des partenaires potentiels, définition du mode de portage, identification du (des) porteur(s) de projet...
- Choix du lieu d'implantation : en fonction des habitudes et besoins des habitants et salariés du territoire, des locaux/emplacements disponibles...
- Constitution d'un Comité de Pilotage du projet

**Etape 3 : Mise en place de la Maison du Vélo**

- Validation du modèle et du mode de portage, sélection du porteur de projet par le Comité de Pilotage.
- Accompagnement du (des) porteur(s) de projet ou de la structure porteuse à la création de la Maison du Vélo.
- Mise à disposition et aménagement du local.

## Partenaires et Acteurs

ADAVA  
INTERMADE  
AUPA

## Montant de l'investissement

2013	2014 - 2015
20 000	80 000



## Conforter et élargir le partenariat avec les 11 bailleurs sociaux présents sur le territoire pour la mise en place des programmes de suivi et de conseil autour de la maîtrise de l'énergie auprès des locataires

### Gouvernance

Pilote	<b>Sagon, Eric</b>	Etat	<b>Rédaction</b>	Evaluation 
Elu	<b>MORBELLI, Pascale</b>	Avancement	<b>15%</b>	
Service	<b>Direction de l'Habitat et de la Cohésion Sociale</b>	Démarrage	<b>01/01/2013</b>	

### Description

La hausse constante et significative des prix de l'énergie impacte directement les ménages Français. En particulier les locataires du parc social du fait de leurs faibles ressources.

Aussi, la Commune de Vitrolles et ses partenaires (office et S.A d'HLM) se sont engagés dans la définition et la réalisation de programmes de travaux orientés sur l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments sociaux. De nombreux chantiers sont aujourd'hui en cours à la fois sur site du Projet de Rénovation Urbaine (Pins) mais aussi sur d'autres quartiers de la Commune (Hermès, Roucas) :

- Pour compenser la démolition des 104 logements de Sauge-Sarriette, construction de 127 nouveaux logements dans le cadre du projet ANRU (Hélianthèmes, Garidel, Patios, Amarante, Sousto Maurice Maurel)
- 375 logements réhabilités sur site du PRU (Logirem et 13 Habitat)
- 439 logements réhabilités hors site PRU (Logis Méditerranée, Nouveau Logis Provençal, Famille & Provence)

Dans les années à venir, d'autres programmes de travaux visant à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments sociaux vont être lancés, en particulier sur la partie Sud de la Commune.

Ces chantiers menés par la Ville de Vitrolles et ses partenaires (Office et S.A d'HLM) permettent de lutter contre la précarité énergétique dans l'habitat social. En parallèle, plusieurs actions d'accompagnement social aux projets de réhabilitation et/ou construction ont été initiées.

### Transversalité

Objectif 2.3 Prévenir et lutter contre la précarité énergétique des ménages (logements sociaux, copropriétés et secteur résidentiel)

### Objectifs

**Environnemental** : Stagnation du CO<sup>2</sup> émis par la limitation des consommations énergétiques.

**Economique** : Valorisation du Parc de logements.

**Social** : Diminution du nombre de ménages en situation de précarité.

**Participation** : Sensibilisation des ménages à la maîtrise des énergies.

### Etapes

**Etape 1** : Soutien au projet Logirem et Famille & Provence « d'accompagnement social au projet de réhabilitation de la résidence »

**Etape 2** : Inciter les bailleurs sociaux, engagés dans des projets de réhabilitation, à mener des actions d'accompagnement social sur le volet énergétique.

**Etape 3** : Favoriser le dépôt par une association d'un dossier Inter-bailleurs sociaux

**Etape 4** : Élargir cette action aux autres bailleurs sociaux qui ne sont pas encore engagés dans un programme de travaux.

## Sous actions

### Intégrer la dimension « énergie » dans les opérations d'amélioration de l'habitat (opah/PIG) de manière à ce que la mission spécifique d'animation intègre le conseil en MDE. '- Actions sur Le PRU

Rappel de l'existant : L'ensemble des opérations du Projet de Rénovation Urbaine et notamment toutes les opérations des bailleurs sociaux respectent le cahier des préconisations architecturales, paysagères des espaces et y intègrent la dimension énergétique en terme de maîtrise. Dans le cadre de la politique de l'habitat (CPA /Vitrolles ), la commune travaille sur le parc social et souhaite étendre son action sur les copropriétés et le parc locatif privé après une expertise et la mise en place d'utils relatifs à la MDE. A ce titre, il a été mis en place en mai 2010 un atelier de rénovation urbaine permettant de conseiller les familles et surtout de les informer notamment sur l'usage des équipements éco-conçus.

### Mettre en place un partenariat autour de la MDE avec les organismes d'habitat social pour sensibiliser les locataires et améliorer le parc

Dans le cadre du PRU, la Commune a mis en place tout un programme de rénovation de l'habitat avec les bailleurs sociaux permettant ainsi une réduction des consommations d'énergies, c'est le cas notamment d'ores et déjà pour le dossier des 3 Tours de Famille & Provence avec la mise en place de photovoltaïque (50 % d'économies énergies), pour celui des Hermès avec Logis Méditerranée avec notamment l'installation d'isolation thermique (20 % d'économies énergies) et pour l'ensemble des nouvelles constructions/ réhabilitations du PRU. En ce sens, cette politique de l'habitat volontariste avec les bailleurs sociaux, de lutte contre la précarité énergétique est portée par des ateliers de réhabilitation. En 2010-2011, des réunions de concertation ont été mises en place avec la population dans le cadre de la rénovation de logements sociaux, le but est d'accompagner les familles quant à l'utilisation des nouvelles constructions (chauffage, fenêtre...). A ce titre, a été mis en place depuis mai 2010 un Atelier de rénovation urbaine permettant de conseiller les familles et surtout de les informer.

## Partenaires et Acteurs

Communauté du Pays d'Aix (CPA)  
Conseil General 13  
Conseil Régional PACA  
Etat (service de l' )  
Envirobot  
Ecopolénergie

## Indicateurs

Tendance Dernière éval.

Nombre de ménages sensibilisés à la maîtrise des consommations énergétiques



nb

Nombre de bailleurs sociaux engagés dans la démarche



nb

Nombre de ménages du parc social en situation de précarité énergétique



nb

## Montant de l'investissement

2013	2014 - 2015	Après 2015
Cucs	Cucs	Cucs



## Mener des actions coordonnées de lutte contre la précarité énergétique des ménages (accompagnement préventif et curatif) avec l'ensemble des entités et services concernées

### Gouvernance

Pilote	<b>Sagon, Eric</b>	Etat	<b>Récurrente</b>	Evaluation	
Elu	<b>MORBELLI, Pascale</b>	Avancement	<b>10%</b>		
Service	<b>Direction de l'Habitat et de la Cohésion Sociale</b>	Démarrage	<b>01/01/2014</b>		

### Description

Ces dernières années, la part des dépenses d'énergie dans le logement a fortement augmenté et de plus en plus de ménages consacrent plus de 10% de leurs ressources à payer leurs factures d'énergie. (Seuil à partir duquel un foyer est considéré en situation de précarité énergétique)

A l'échelle nationale, les personnes en précarité énergétique sont le plus souvent dans le parc privé et 62% d'entre elles sont propriétaires. Ces ménages sont, pour la plupart, des ménages modestes et à faibles ressources.

En complément de programme spécifique mené par la Communauté du Pays d'Aix (PIG « Mieux habiter, mieux louer »), la Ville de Vitrolles et ses partenariats sociaux (Aves, Ecopolenergie, CCAS, CAF, MDS,...), sont au travers de leurs actions et projets (Projet de Rénovation Urbaine, Contrat Urbain de Cohésion Sociale,..) les acteurs de la lutte contre la précarité énergétique sur le territoire.

### Transversalité

Objectif 2.3 Prévenir et lutter contre la précarité énergétique des ménages (logements sociaux, copropriétés et secteur résidentiel)

### Objectifs

**Environnemental** : Stagnation du CO<sup>2</sup> émis par la limitation des consommations énergétiques.

**Social** : Diminution du nombre de ménages en situation de précarité.

**Participation** : Collaboration de tous les partenaires concernés => Constitution d'un Groupe Réseau pérenne sur cette thématique.

### Etapes

**Etape 1** : Former, par le biais d'Ecopolenergie (ou autre prestataire), les acteurs locaux à la maîtrise des dépenses énergétiques et à la maîtrise des consommations d'eau

**Etape 2** : Favoriser l'émergence d'un Groupe Technique sur cette thématique

**Etape 3** : Mutualiser les outils et co-construire des actions de lutte contre la précarité énergétique.

---

## Sous actions

---

### Mettre en place des formations à la précarité énergétique des travailleurs sociaux

Sur le premier semestre 2010 un programme d'ateliers en direction des personnes suivies au CCAS a été mis en place, dont : 3 ateliers sur les économies d'énergie en collaboration avec EDF Une semaine d'information avec la CAF Fin juin 2010 un bilan quantitatif et qualitatif a été réalisé sur la base des évaluations des participants Sur la base de ces éléments un projet de formation des travailleurs sociaux et de la responsable du PIF sera élaboré. Les personnels s'engageront par écrit pour participer à la formation de base et aux modules. Ré-actualisation chaque année.

### Diffuser des kits « économie d'énergie » et des brochures de conseils en économie d'énergie

Sensibiliser le public du CCAS et les aider dans leurs démarches pour économiser de l'énergie, de l'eau, pour équilibrer leur budget en ayant un comportement éco-citoyen

### Construire au sein du CCAS un programme d'interventions curatives et préventives à l'intention des personnes souffrant de pauvreté énergétique

Au niveau Curatif : Poursuivre la politique menée par le CCAS dans le cadre de sa commission Permanente qui alloue des aides. Des décisions d'attribution d'aides alimentaires à l'épicerie Sociale du CCAS sont également utilisées pour permettre de résorber des dettes énergétiques. Voir bilan en annexe. En terme de prévention : Mettre en place dans les deux salles d'exposition des écrans diffusant en boucle les informations sur les économies d'énergie en particulier Ce projet est articulé sur 3 axes 1 –rechercher les supports physiques adaptés et le système d'exploitation informatique 2 –Définir une programmation annuelle des informations à communiquer 3 –Créer les diaporamas nécessaires

---

## Partenaires et Acteurs

---

CCAS  
Communauté du Pays d'Aix (CPA)  
ADEME  
Caisse allocation familiale  
Ecopolénergie

---

## Indicateurs

**Nombre de ménages en situation de précarité énergétique**

**Engagement / Implication des partenaires locaux dans la démarche**

**Tendance Dernière éval.**



nb



nb

---

## Montant de l'investissement

---

2014 - 2015	Après 2015
A définir	A définir



## Informer et inciter tous les acteurs du territoire (citoyens et monde associatif) à la maîtrise de l'énergie

### Gouvernance

Pilote	<b>FOURNIER, Simon</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>PIQUET, Michel</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Direction de la Communication</b>	Démarrage	<b>02/05/2010</b>		

### Description

Informer les citoyens sur les économies d'énergie initiées par les services municipaux et notamment les actions du programme AGIR :

Le Diagnostic de Performance Energétique réglementaire a été réalisé sur 34 ERP et va être affiché au format A3 plastifié. L'étiquette énergie et eau pour les bâtiments non concernés par le DPE réglementaire est produite par SCORE au fur et à mesure de la réalisation des actions 1.1 et 1.2.

### Transversalité

Objectif 2.4 Mobiliser tous les acteurs autour des enjeux de maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables et des déplacements alternatifs à la voiture individuelle

### Etapes

#### Composante de l'action :

- Afficher progressivement les consommations d'énergie et d'eau dans les bâtiments les plus fréquentés (Mairie, écoles....) en plus de ceux qui font l'objet d'une obligation réglementaire (outils de type Display ou autre).
- Organiser à minima une action annuelle de sensibilisation des jeunes enfants à la MDE (partenariat avec les écoles ; programme d'animation des CLSH ; journée festive...)
- Construire et déployer un plan de communication pour informer régulièrement la population de l'avancement du programme AGIR.
- Mettre en place un partenariat avec au moins un groupe d'acteurs économiques pour encourager la maîtrise de l'énergie dans les pratiques professionnelles (industriels et artisans d'une ZA, association de commerçants, professionnels du tourisme, restaurateurs).
- Encourager la MDE dans les entreprises locales: Mise à disposition d'informations (réunions, accès à un Centre de Ressources ...) après audit et faisabilité EnR gratuits (cofinancement avec les partenaires ADME, CG, CCI ...) communication.
- Informer les citoyens sur les possibilités d'acheter de l'électricité verte.





## Mener une campagne et développer des outils de promotion d'utilisation des modes doux et des déplacements alternatifs à la voiture individuelle

### Gouvernance

Pilote	<b>BODZEN, Claire</b>	Etat	<b>Récurrente</b>	Evaluation	
Elu	<b>DENJEAN, Jean-Claude</b>	Avancement	<b>20%</b>		
Service	<b>Mission de coordination du développement durable</b>	Démarrage	<b>01/09/2012</b>		

### Description

Organisation de « marchons vers l'école » pour les enfants des groupes scolaires de la Commune. Il s'agit de mobiliser les parents d'élèves autour d'un projet environnemental et social mais aussi à la prise en compte de préoccupations liées à la santé et la sécurité routière. Les Objectifs de ce projet sont donc multiples :

- Des déplacements plus aisés en ville et le désengorgement des artères de circulation à proximité des écoles.
- L'entraide, la solidarité, la convivialité et le renforcement du lien social.
- l'autonomie des enfants et le plaisir d'être ensemble.
- la réduction de la pollution et la lutte contre l'effet de serre.
- plus de sécurité aux abords des écoles.
- le réveil musculaire des enfants, la lutte contre l'obésité et l'isolement.

### Transversalité

Objectif 2.4 Mobiliser tous les acteurs autour des enjeux de maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables et des déplacements alternatifs à la voiture individuelle

### Objectifs

**Objectif chiffré** : Augmentation de la part des déplacements en ville en mode doux de **29% à 40% en 2020**

### Etapes

#### Transports en commun :

**Etape 1** : Identification des lieux sources pour collecter l'information sur les transports.

**Etape 2**: Identification des thématiques à communiquer (zones commerciales, jeunes, activités sportives, liaisons inter urbaines).

**Etape 3**: Diffusion de l'information sur le transport lors de la semaine de l'environnement au travers de brochures, plaquettes et d'un affichage urbain.

**Etape 4**: Mise en ligne sur le site Internet de la commune rubrique transports.

#### Pédibus :

**Etape 1** : candidature pour l'assistance au montage d'opération MVE par le CPIE d'Aix mise en place de l'opération avec l'école Claret Matéos et démarrage du pédibus en mars 2011, 1 fois par semaine, le jeudi sur le trajet aller.

**Etape 2** : création d'une page internet dédiée à l'opération pédibus dans le site Agenda 21 de la ville Diffusion de la campagne régionale dans le cadre de la semaine MVE du 7 au 11 mai 2012 à l'ensemble des directeurs d'écoles.

**Etape 3** : présentation de la démarche à 2 directeurs d'écoles : Prairial et Cézanne en juin 2012 en vue d'une mobilisation des parents d'élèves à la rentrée scolaire 2012.  
Diffusion d'une enquête transport à l'ensemble des familles

**Etape 4** : action non pertinente à l'école Cézanne au regard de la proximité des habitations (périmètre trop restreint).

**Etape 5** : nécessaire désignation d'un nouveau pilote.



---

**Sous actions**

---

Mettre en place une action de sensibilisation sur les modes doux de déplacement avec les écoliers et les jeunes

Informier régulièrement les citoyens sur les transports en commun disponibles sur le territoire (trajets, horaires, coûts)

---

**Montant de l'investissement**

---

2012	2013	2014	Après 2015
5 000	5 000	10 000	10 000





## Connaitre l'état sanitaire des arbres pour bien gérer le patrimoine arboré de la Ville et informer les habitants

### Gouvernance

Pilote	<b>MONTAGNIER, Michel</b>	Etat	<b>Non engagée</b>	Evaluation	
Elu	<b>MONDOLONI, Jean-Claude</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Direction des Parcs et Jardins</b>	Démarrage	<b>01/10/2013</b>		

### Description

Le tissu naturel en milieu urbain dans la commune de Vitrolles s'appuie sur 31 parcs et jardins, 1 lac et 2 mares portant alors la superficie de « Nature en Ville » à environ 80 hectares et 14 000 arbres. Ce maillage dense est complété par l'aménagement d'espaces verts privés et de taille plus modeste localisé au sein des quartiers. Les délaissées de voirie et les alignements d'arbres le long des principales voies routières constituent des liaisons écologiques entre les espaces végétalisés en ville et avec les espaces naturels à l'extérieur de la ville.

Les espaces verts publics extérieurs sont par ailleurs complétés par les espaces verts privés qui occupent une superficie remarquable notamment dans les quartiers à forte proportion de logement collectif où les espaces ont une superficie relativement importante.

Un important patrimoine arboré est géré par la direction des Parcs et Jardins. Cette gestion implique un suivi régulier de tous les arbres et arbustes afin de garantir un bon état sanitaire. Les citoyens sont demandeurs d'une transparence sur cette gestion qui est difficile à soumettre sans une classification précise des arbres et de leur suivi sanitaire.

Les objectifs de cette action sont de :

- disposer d'un outil fiable permettant le suivi du parc arboré.
- faciliter la gestion du parc arboré tout en garantissant la sécurité des habitants.
- communiquer sur le suivi sanitaire du parc auprès des citoyens.

### Transversalité

- Objectif 3.1 Préserver et valoriser le patrimoine urbain et vert de Vitrolles  
Objectif 3.4 Garantir la qualité des espaces publics tout en développant la nature en ville

### Objectifs

**Environnement** : Une biodiversité du territoire de plus en plus mise en valeur.

#### Etapes

**Etape 1** : réaliser une cartographie précise de l'ensemble du parc arboré

**Etape 2** : obtenir une liste exhaustive des maladies propres aux espèces arborées du parc communal (travail avec des experts).

**Etape 3** : créer et alimenter une base des données recensant les arbres et leur état sanitaire.

**Etape 4** : mettre en place un plan de suivi sanitaire en identifiant les priorités (zones géographiques, espèces, saisons, ...)

**Etape 5** : constituer un guide présentant le parc arboré communal et son état sanitaire afin de le diffuser à la population.

**Etape 6** : faciliter la collecte d'information sur la situation sanitaire du parc arboré en sollicitant la population.

### Partenaires et Acteurs

Accompagnement Personnalisé en Milieu Naturel (APMN)  
ONF

### Indicateurs

Interventions sanitaires réalisées sur les arbres

Tendance Dernière éval.



nb

---

**Montant de l'investissement**

---

2014	2015
50 000	à définir





## Utiliser l'autoroute comme établissement culturel

### Gouvernance

Pilote	<b>CARINI /GARNIER,</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>GACHON, Loïc</b>	Avancement	<b>80%</b>		
Service	<b>DGA Animation du Territoire</b>	Démarrage	<b>01/01/2011</b>		

### Description

Investir artistiquement le paysage visuel de l'autoroute qui traverse et segmente Vitrolles pour tirer partie de la plus grande jauge quotidienne de la ville et utiliser cette démarche tel un teasing urbain. Investir la profondeur de champ du paysage visuel des voies rapides qui traversent Vitrolles avec des œuvres appelant les passants à entrer dans la ville. Réconcilier l'agglomération avec les infrastructures qui segmentent la Ville et tirer parti des contraintes pour en faire des atouts. La ponctuation des œuvres photographiques installées sur containers maritimes fait signal tout le long de l'autoroute.

Elle souligne à la fois l'incongruité des œuvres dans le paysage péri-urbain et une homogénéité créée par la systématisation de l'installation presque aérienne (containers sur socle).

C'est également une entrée en matière pour la Capitale Culturelle, un effet d'annonce, une invitation à entrer dans la ville et découvrir ce qu'elle propose.

Une galerie d'art à ciel ouvert pour les 100 000 visiteurs quotidien.

Actions envisagées : création d'une galerie d'art à ciel ouvert

Commissariats : Kristine Thiemann (D Hamburg)

### Transversalité

Objectif 3.1 Préserver et valoriser le patrimoine urbain et vert de Vitrolles

### Objectifs

**Environnemental :** Réconcilier les voies rapides avec le paysage urbain de Vitrolles. Requalifier les délaissés en bordures des infrastructures routières. Transformer un espace subit à un espace maîtrisé.

**Économique :** Inviter les visiteurs à entrer dans Vitrolles et ainsi favoriser la dynamique économique locale (autres que les zones commerciales)

**Social :** En révélant et valorisant des espaces disqualifiés on favorise le cadre de vie des habitants.

**Participation :** Inscrit dans le projet "Vitrolles Echangeur", la démarche est fortement construite avec et pour les habitants notamment à travers les œuvres produites par les artistes exposés (Kristine Thiemann, Insomnante...)

### Etapes

**Etape 1 :** Mise en place d'une étude préliminaire

**Etape 2 :** Montage du dossier technique

**Etape 3 :** Mise en place d'un comité de pilotage

**Etape 4 :** Montage du dossier financier

**Etape 5 :** expérimentation d'un prototype « autoroute » en périmètre d'agglomération.

### Partenaires et Acteurs

Communauté du Pays d'Aix (CPA)

Coopérative atelier de l'évènement

Conseil General 13

Conseil Régional PACA

La Poste

Direction Départementale de l'Équipement

---

**Montant de l'investissement**

---

<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Après 2014</b>
27000	150000	10000	10000





## Communiquer sur les éléments du Plan Local d'Urbanisme visant à préserver le patrimoine urbain et vert

### Gouvernance

Pilote	<b>BALDACHINO, Alain</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MICHEL, Claude</b>	Avancement	<b>10%</b>		
Service	<b>DGA Développement Local</b>	Démarrage	<b>01/02/2013</b>		

### Description

La mise en révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été adoptée au Conseil Municipal du 27 novembre 2008.

Toujours en phase d'élaboration, il énonce comme l'une de ses 3 principales orientations : « Vitrolles, Ville Nature et Patrimoniale » qui se décline en objectifs, et plus particulièrement :

- Objectif 1 : Protéger et valoriser la trame verte et bleue
- Objectif 2 : Promouvoir la qualité urbaine et paysagère du développement communal
- Objectif 3 : Protéger et révéler l'identité de la commune à travers son patrimoine
- Objectif 6 : Pérenniser l'identité paysagère de Valbacol, représentative du plateau de l'Arbois

se traduit en zonages et règlements associés qui définissent les possibles du territoire

Le document final sera arrêté le 31 janvier 2013 pour une adoption souhaitée en conseil municipal fin 2013.

Document volumineux à vocation réglementaire, il n'est pas d'une lecture aisée ni pour la plupart des services municipaux, ni pour les administrés.

Il conviendrait donc de « vulgariser » les éléments PLU visant à atteindre les objectifs 1,2,3 et 6 de l'orientation n°1 Vitrolles Ville Nature et Patrimoniale, en réalisant une campagne de communication destinée aux citoyens (guide explicatif, réunions publiques, affichages, ...).

### Transversalité

Objectif 3.1 Préserver et valoriser le patrimoine urbain et vert de Vitrolles

### Objectifs

**Objectif chiffré** : Maintien sous protection de tous les espaces naturels recensés dans le Plan Local d'Urbanisme.

### Etapes

- Étape 1 :** Validation commission des sites et arrêt du PLU en juillet 2013 pour disposer du document final.
- Étape 2 :** Identification dans le document arrêté des éléments traduisant les objectifs 1,2,3 et 6 de l'orientation n°1 (DDL, Mission de coordination du développement durable), production d'un document récapitulatif par objectif.
- Étape 3 :** Recueil des besoins de vulgarisation à destination des services municipaux et des administrés (par DDL/Direction de la Communication et Relations Extérieures ; auprès de Cabinet du Maire/DGS/ DGAs/ DST ).
- Étape 4 :** Élaboration des contenus, des outils de publication, des modalités de communication.
- Étape 5 :** Lancement du dispositif.

### Partenaires et Acteurs

CITADIA

### Indicateurs

Nombre d'actions de communication

Tendance Dernière éval.



1,00 nb



---

**Montant de l'investissement**

---

<b>2014</b>	<b>2015</b>
15 000€	5 000 €





## Réhabiliter et valoriser le réseau de chemin de randonnée sur le plateau et lutter contre les mauvais usages

### Gouvernance

Pilote	<b>GAYRAUD, Blandine</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MICHEL, Marie Claude</b>	Avancement	<b>30%</b>		
Service	<b>Service Environnement</b>	Démarrage	<b>30/12/2011</b>		

### Description

La commune de Vitrolles dispose d'espaces naturels diversifiés et majeurs à l'échelle communale et départementale avec notamment la présence du plateau de l'Arbois qui constitue le coeur de la trame verte du département des Bouches-du-Rhône et de l'Etang de Berre, qui participe à la trame bleue du territoire. Ces espaces naturels s'étendent sur environ deux-tiers de la superficie communale.

La trame verte de Vitrolles se caractérise principalement par le plateau de l'Arbois qui recouvre 1800 hectares soit près de la moitié de la superficie communale. Le plateau est composé principalement de garrigues dont les espèces végétales caractéristiques du milieu sont le romarin, le thym ou encore le ciste.

#### Problématique :

- Peu d'information des conséquences des circulations sauvages motorisées : détérioration des pistes, de la végétation et des cultures cynégétiques.
- Forte fréquentation du plateau par différents usagers irrespectueux de la biodiversité.

#### Objectif :

- Empêcher les intrusions illégales pour protéger les espaces naturels.
- Rappel des obligations des usagers.
- Organiser et baliser les différents circuits de passage, randonnées, sportif, ...
- Sensibiliser les citoyens aux richesses naturelles de la ville et à la biodiversité.

### Transversalité

Objectif 3.2 Préserver et favoriser la découverte des milieux naturels terrestres et aquatiques

### Objectifs

**Environnemental :** Préservation du milieu naturel.

**Economique :** Attractivité du territoire.

**Social :** Permettre aux usagers de profiter sereinement du plateau (marcheur, cyclistes...).

**Participation :** Sensibilisation et fédération autour d'une cause via les associations.

### Etapes

**Etape 1 :** remplacement des barrières hors service, pose de rochers et panneaux d'interdiction d'accès aux zones à protéger par les engins motorisés.

**Etape 2 :** identification des chemins ruraux par Fédération Française des Randonnées (FFR).

**Etape 3 :** localisation des circuits puis balisage en partenariat avec la Fédération Française des Randonnées (FFR).

**Etape 4 :** recensement des points de passages les plus fréquents, travail en concertation avec le service des sports.

**Etape 5 :** opération de police de l'Environnement.

---

## Sous actions

---

### Valorisation sportive et environnementale du plateau de Vitrolles

Ce projet vise à sécuriser, revaloriser et faire connaître le plateau de Vitrolles par des activités sportives.

Ce travail d'animation sur le plateau se décompose en quatre objectifs :

1. La randonnée
2. Etude et création de parcours de course d'orientation permanents
3. Renouvellement et simplification du balisage et plan du plateau de Vitrolles
4. Prévention de la pollution et réglementation du plateau

---

## Partenaires et Acteurs

---

ONF  
Fédération Française des Randonnées (FFR)

---

## Indicateurs

	Tendance	Dernière éval.
Nombre de contrôles de l' ONF	?	nb
Nombre de plaintes des utilisateurs du plateau	?	nb
Panneaux posés	?	nb
Circuits	?	nb

---

## Montant de l'investissement

---

2013	2014	2015
60 000	60 000	60 000



## Lutter contre l'érosion de la côte

### Gouvernance

Pilote	<b>GAYRAUD, Blandine</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MICHEL, Marie Claude</b>	Avancement	<b>50%</b>		
Service	<b>Service Environnement</b>	Démarrage	<b>01/12/2012</b>		

### Description

L'étang de Vaïne fait partie intégrante de l'Etang de Berre. Cet étang longe sur 4 kilomètres la frange littorale de Vitrolles. L'unité paysagère comprend les rives de l'étang qui sont déconnectés du reste de la ville du fait du relief. Cet espace qui relève d'enjeux relatifs à la loi littoral, est caractérisé par son faible relief le soumettant fortement aux problèmes d'érosion. La dégradation des traits de côte causée par l'érosion met en dangers certaines zones pavillonnaires et de passage.

De plus, les Salins du Lion, enclavés entre l'aéroport international, les espaces industriels et les voies de communication, constitue un espace fragile qui ne bénéficie pas d'une protection réglementaire suffisante. Cette action de lutte contre l'érosion permet également de répondre à la problématique d'enclavement des Salins.

Objectif :

- Lutter contre l'érosion notamment de la falaise "chemin des oiseaux".
- Protection durable des salins du Lion avec intégration de la richesse ornithologique de cette zone.

### Transversalité

Objectif 3.2 Préserver et favoriser la découverte des milieux naturels terrestres et aquatiques

### Objectifs

**Environnemental** : préservation et mise en valeur du milieu naturel.

**Economique** : valoriser le littoral afin d'inviter les citoyens et les visiteurs à découvrir Vitrolles et son patrimoine et recréer ainsi de la dynamique économique sur ces zones.

**Social** : garantir aux habitants et aux passants du littoral une zone sécurisée.

### Etapes

**Etape 1** : diagnostic technique de l'état d'érosion de la côte réalisé par un bureau d'études spécialisé.

**Etape 2** : concertation et Mobilisation du monde associatif concerné par ce projet avec réunion de présentation.

**Etape 3** : définition d'un plan d'action à mener sur plusieurs années pour réduire l'érosion du littoral.

**Etape 4** : estimation financière et budgétisation des travaux.

**Etape 5** : marchés publics MO pour élaboration DCE marché de travaux .

**Etape 6** : marchés publics de travaux .

**Etape 7** : communication auprès des citoyens sur les risques liés à l'érosion et le plan d'actions des travaux.

### Partenaires et Acteurs

GIPREB

Direction Départementale des Transports Maritimes

### Indicateurs

Nombre de réunions publiques organisées

Nombre de lieux concernés par des risques d'éboulements et d'accidents

Tendance Dernière éval.



nb



nb

---

**Montant de l'investissement**

---

<b>2014</b>
225 000 €





## Mettre en place un plan d'actions pluriannuel concerté pour préserver et reconstituer la richesse forestière du plateau

### Gouvernance

Pilote	<b>GAYRAUD, Blandine</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MICHEL, Marie Claude</b>	Avancement	<b>50%</b>		
Service	<b>Service Environnement</b>	Démarrage	<b>01/01/2013</b>		

### Description

Problématique :

- Destruction du patrimoine naturel du plateau lors de l'incendie de 2004

Objectif :

- Restaurer les sites incendiés pour préserver la faune et la flore.
- Remobiliser les habitants et les associations pour la remise en état du plateau.
- Pérenniser les actions de plantation, entretien et de préservation du plateau.

### Transversalité

Objectif 3.2 Préserver et favoriser la découverte des milieux naturels terrestres et aquatiques

### Objectifs

**Environnemental** : aménagement cynégétique des réserves naturelles, lutte contre les risques d'incendie, amélioration des massifs forestiers par le reboisement, l'entretien et le débroussaillage, aménagement des bassins versants.

**Social** : sensibilisation du public à l'environnement.

**Participation** : sensibilisation et mobilisation à la préservation du patrimoine communale par des actions concrètes en collaboration avec nos partenaires.

#### Objectif chiffré :

- Maintien sous protection de tous les espaces naturels recensés dans le Plan Local d'Urbanisme
- Une biodiversité de plus en plus mise en valeur.

### Etapes

**Etape 1** : Prévoir une enveloppe budgétaire minimale de 30 000 € / an, pour des actions de préservation et de valorisation de la richesse forestière du plateau par un plan d'actions pluriannuel 2013 - 2018, s'articulant autour de sept domaines d'actions.

**Etape 2** Exécutions du premier projet qui concerne des actions horizontales sur la production des plants, l'entretien et la réhabilitation forestière, l'installation des guetteurs d'incendie, l'achat de panneaux solaires et signalétiques, l'entretien des postes des vigies et le lancement d'études techniques.

**Etape 3** : Exécution du deuxième projet qui concerne l'aménagement et la protection des massifs forestiers du plateau à travers des actions de reboisement, la régénération, l'entretien des plantations anciennes ainsi que des actions d'appui, comme l'entretien des pistes, les infrastructures anti érosives, la sylviculture et l'aménagement des points d'eau.

**Etape 4** : Exécution du troisième projet concernant la lutte contre la désertification et la mise en place un Plan directeur de lutte contre les incendies de forêts.

**Etape 5** : Exécution du quatrième projet de gestion intégré des parcours, à travers l'entretien des pistes, la création des points d'eau.



---

## Sous actions

---

**Acquisitions de terrains en milieu naturel pour préserver le patrimoine et la biodiversité vitrollais  
(Composante du plan d'actions pluriannuel)**

**Maîtriser les terrains en milieu naturel (secteur ND essentiellement), en vue de garantir leur protection**

---

## Partenaires et Acteurs

---

SIARC  
ONF  
Education nationale  
Conseil General 13  
Ligue pour la Protection des Oiseaux

---

## Indicateurs

	Tendance	Dernière éval.
Recensement faune et flore	?	nb
Nombre d'arbres et d'essences	?	nb
Nombre de départs de feux	?	nb
Surface des réserves foncières	?	m <sup>2</sup>

---

## Montant de l'investissement

---

2010- 2011	2011-2012	2012-2013	2014
15 500 € dont 9 300 € CG	75 779,93 € dont 45 467,96 € CG	22 000 € dont 11 000 € CG	A définir



## Poursuivre la mise en œuvre de la Convention cadre avec l'Agence de l'Eau visant à réduire le rejet des polluants toxiques dans les milieux aquatiques et les réseaux de la ville

### Gouvernance

Pilote	<b>LE PORS, Rachel</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MONDOLONI, Jean-Claude</b>	Avancement	<b>30%</b>		
Service	<b>Service Eau et assainissement</b>	Démarrage	<b>16/12/2011</b>		

### Description

Le 16 décembre 2011 les partenaires que sont les communes de Cabriès, Les Pennes Mirabeau et Vitrolles ainsi que la Communauté du Pays d'Aix, la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Ruisseau de la Cadière (SIARC), le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA) et l'Agence de l'eau ont signé une convention cadre visant à réduire les pollutions toxiques dispersées issues des entreprises implantées sur les 3 communes.

Le territoire concerné abrite un tissu d'entreprises important constitué de plusieurs zones industrielles et artisanales qui regroupent environ 1 300 établissements, dont plus de 1000 sont implantées sur la commune de Vitrolles.

Les effluents aqueux collectés auprès des établissements industriels et commerciaux installés sur les différentes zones d'activités des communes sont transportés puis traités par la station d'épuration de Vitrolles. Le rejet final est déversé au final dans l'étang de Berre.

Compte tenu du volume important des effluents rejetés par les entreprises, il convient de s'assurer que leur composition est compatible avec les ouvrages de traitement de la station d'épuration de Vitrolles, en termes :

- d'efficacité de traitement ou à contrario de toxicité pour celui-ci,
- de quantité au regard de la capacité de la station,
- de la conformité des boues pour leur valorisation sous forme de compost normalisé.

### Transversalité

Objectif 3.2 Préserver et favoriser la découverte des milieux naturels terrestres et aquatiques

### Objectifs

**Environnemental** : Réduire les rejets polluants - Bon état écologique de l'eau .

## Etapes

L'objet de la Convention Cadre est de mettre en œuvre un programme d'actions visant à réduire l'impact des pollutions dispersées industrielles (déchets et effluents) dans l'objectif d'une amélioration de la qualité des milieux aquatiques.

Les principaux enjeux liés à la maîtrise des pollutions dispersées sont :

- La diminution des rejets de substances dangereuses impactant l'eau et les milieux aquatiques ; l'objectif étant d'atteindre le bon état des masses d'eau en 2015 (sauf dérogation spécifique), dans les conditions fixées par la directive cadre européenne sur l'eau ;
- Le respect des règlements d'assainissement ; l'objectif étant de garantir un niveau de performance élevé des équipements de collecte et de traitement des eaux usées ;
- La réduction et la maîtrise des pollutions accidentelles.

Cette démarche vise en priorité les établissements dont les effluents liquides et/ou déchets constituent, de façon individuelle ou collective, une source de pollution suffisante pour impacter le fonctionnement des systèmes d'assainissement et la qualité des boues, la qualité des rejets ainsi que la qualité des milieux via le réseau pluvial.

La commune ainsi que les partenaires associés à la Convention Cadre se donnent pour objectifs de promouvoir :

- L'amélioration qualitative et quantitative des effluents rejetés dans les systèmes d'assainissement collectifs ;
- La mise en conformité administrative des rejets non domestiques dans les réseaux d'assainissement et la mise en œuvre de solutions acceptables pour la collecte et l'élimination des déchets toxiques ou dangereux pour l'eau ;

Ces mesures conduiront notamment à :

- La délivrance par le maire d'arrêté d'autorisation de déversement (et si nécessaire à la signature entre les parties d'une convention de raccordement) ;
- La mise en place au niveau des entreprises d'installation de prétraitement pour améliorer la qualité des effluents rejetés aux réseaux d'assainissement ;
- La mise en place au niveau des entreprises de dispositifs de mesure permettant le suivi des rejets dans les réseaux d'assainissement et leurs contrôles ;
- L'identification des produits susceptibles de rejoindre les réseaux d'assainissement de façon accidentelle et la mise en place des dispositifs de prévention des pollutions accidentelles ;
- L'identification des rejets directs des établissements industriels dans le milieu naturel ;
- La définition d'une procédure de gestion de crise en cas de pollution accidentelle pouvant impacter les réseaux d'assainissement, ainsi que le milieu naturel

## Partenaires et Acteurs

SIARC  
Commune des Pennes Mirabeau  
Commune de Cabriès  
Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP)  
Communauté du Pays d'Aix (CPA)  
Agence de l'Eau RMC  
Syndicat d'aménagement du Bassin de l'Arc (SABA)

## Indicateurs

	Tendance	Dernière éval.
<b>Nombre d'enquêtes réalisées chez les industriels</b>	?	nb
<b>Nombre de dossiers d'aides apportés par l'AERMC aux industriels</b>	?	nb
<b>Nombre de polluants détectés sur la station d'épurations</b>	?	nb
<b>Nombre de convention de déversement signée</b>	?	nb

## Montant de l'investissement

Total	2011	2012	2013	2014 - 2015	Après 2015
Subvention par Agence de l'Eau RCM	28 000	28 000	14 000	56 000	A définir

Partenaires financiers (CPA, département, région, état, organismes ressources,..) et leur contribution :

Agence de l'Eau : financement à 50 % du poste de technicien Police des réseaux.



## Aménager un sentier du Lion à l'Agneau et organiser des balades commentées

### Gouvernance

Pilote	<b>MARQUET, Jean-Luc</b>	Etat	<b>Non engagée</b>	Evaluation	
Elu	<b>THIBAUT, Marie-Thérèse</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Pôle Animation et festivité</b>	Démarrage	<b>01/10/2013</b>		

### Description

Ce projet propose de faire connaître, recenser et mettre en valeur la faune et la flore qui borde l'Étang de Vaine et préserver cet espace fragile. Aménager un sentier pédagogique, accessible à tous et puis par l'intermédiaire de la Vitrine de l'Étang, montrer par des animations, des expositions, photos, tableaux etc. les différentes espèces que nous pouvons rencontrer, qui peuvent disparaître ou qui ont existé sur cet espace.

Il s'agit avant tout d'un travail intergénérationnel avec les enfants, adolescents, seniors, familles, handicapés, les associations et autres acteurs dans le but de créer un sentier pédagogique afin de faire connaître à la majorité des citoyens la richesse de la faune, de la flore des salins du Lion à l'Agneau.

### Transversalité

- Objectif 3.2 Préserver et favoriser la découverte des milieux naturels terrestres et aquatiques
- Objectif 3.1 Préserver et valoriser le patrimoine urbain et vert de Vitrolles

### Objectifs

**Environnemental :** Développer la prise de conscience par la population vitrollaise de la fragilité du patrimoine naturel

**Economique :** Implication du tissu associatif, des commerçants et entreprises de la région.

**Social :** Impact intergénérationnel

Évaluation sur la participation et l'implication des acteurs, de la réalisation du sentier pédagogique et de la vitrine sur l'Étang, si les objectifs poursuivis sont en adéquation avec les besoins identifiés. Quel impact auprès de la population ? Les activités proposées ont-ils été mis en œuvre ? Le budget de l'action a-t-il permis la réalisation de l'atteinte des résultats ?

### Étapes

- Étape 1 :** Étude de faisabilité du projet, aménagement du sentier de découverte accessible à tous (mars, mai 2013).
- Étape 2 :** Présentation du projet pour validation, (juillet, septembre 2013).
- Étape 3 :** Réunion de travail avec les différents acteurs, définition des rôles, budgétisation dans le temps (tous les 2 mois).
- Étape 4 :** Mise en place logistique et opérationnelle de l'action (à partir du 26 octobre 2013).
- Étape 5 :** Ouverture du chemin au public (courant 2014).

### Partenaires et Acteurs

GIPREB  
Communauté du Pays d'Aix (CPA)  
Conseil Régional PACA

---

**Montant de l'investissement**

---

<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
2.000	18.000	6.500

Partenaires financiers (CPA, département, région, état, organismes ressources,..) et leur contribution :

La collectivité pour 2.012 puis divers organismes peuvent entrer dans le financement du projet tel : le F.S.E., fonds de concours intercommunal, fondations diverses (EDF, de France, Nicolas Hulot, du patrimoine) ...





## Mettre en place un projet de silvopastoralisme pour réduire les risques d'incendie

### Gouvernance

Pilote	<b>GAYRAUD, Blandine</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MICHEL, Marie Claude</b>	Avancement	<b>50%</b>		
Service	<b>Service Environnement</b>	Démarrage	<b>03/09/2013</b>		

### Description

La commune de Vitrolles, disposant d'une importante couverture végétale et exposée à de nombreux épisodes de sécheresses et de vents violents, est située en zone qualifiée de très sensible aux feux de forêt. Le risque est particulièrement élevé au niveau du massif boisé du plateau de l'Arbois, au Nord-est de la commune. De plus, l'existence d'habitat diffus, de quartiers d'habitation ou d'activités, et d'infrastructures à fort trafic dans et en limite du massif de l'Arbois aggrave le risque subi en augmentant l'occurrence d'éclosion d'incendie. De ce fait, un plan de prévention des risques de feux de forêt a été prescrit par arrêté préfectoral du 18 décembre 2007 préconisant certaines mesures à destination de l'aménagement urbain et pour les propriétaires de terrain. Un Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement de la Forêt a été adopté en 1992. Il vise à poursuivre les efforts adoptés sur le traitement des interfaces forêt / habitat et sur une participation plus forte dans les projets d'entretien notamment via l'agriculture et le pastoralisme. Ce document est en cours de révision.

### Transversalité

- Objectif 3.2 Préserver et favoriser la découverte des milieux naturels terrestres et aquatiques
- Objectif 3.6 Connaître et réduire les risques et les nuisances sur le territoire
- Objectif 3.3 Adapter le territoire au changement climatique

### Objectifs

**Environnemental :** Le sylvo-pastoralisme, système associant deux productions (animales et sylvicoles), conduit simultanément sur des parcelles communales ou privées semble être la solution pour gérer au mieux notre patrimoine.

#### Environnement :

- débroussailler les sites pour réduire les risques d'incendie
- recréer une activité agricole sur le plateau.

**Economique :** Permettre aux différents partenaires de réduire les frais de débroussaillage et aux exploitants de bénéficier d'un pâturage de proximité.  
Permettre à un jeune agriculteur de s'installer sur le plateau.

#### Participation:

une description sylvopastorale du site doit être réalisée et engagée une réflexion avec l'ONF et le SIMA pour réaliser l'aménagement du massif boisé.  
Consultation de différentes personnes, les bergers et les propriétaires des parcelles sur le plateau.

### Etapes

**Etape 1 :** recensement du foncier et des propriétaires.

**Etape 2 :** projet de l'aménagement sylvopastoral innovant sur les parcours boisés, identification et résolution des problèmes techniques.

**Etape 3 :** élaboration des protocoles et conventions tant avec les propriétaires qu'avec l'exploitant.

**Etape 4 :** mise en œuvre du parcours, venu du troupeau.

### Partenaires et Acteurs

SIMA



Indicateurs	Tendance	Dernière éval.
Nombre de têtes ovines	?	nb
Nombre de départs de feux	?	nb
<b>Montant de l'investissement</b>		
Projet entièrement financé par le SIMA		





## Poursuivre le schéma directeur des eaux pluviales et mettre en œuvre un plan pluriannuel des travaux (risque de débordement du réseau)

### Gouvernance

Pilote	<b>GENOULAZ, Véronique</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation 
Elu	<b>MONDOLONI, Jean-Claude</b>	Avancement	<b>50%</b>	
Service	<b>Service Eau et assainissement</b>	Démarrage	<b>01/01/2011</b>	

### Description

La commune de Vitrolles connaît, comme beaucoup de communes de l'arc Méditerranéen, de nombreux problèmes d'assainissement pluvial liés aux phénomènes pluvieux intenses sur des sols de plus en plus imperméabilisés du fait de l'urbanisation.

L'assainissement pluvial de la commune est confronté à des dysfonctionnements récurrents dans certains quartiers (Zones Industrielles de l'Anjoly et des Estroublans notamment) liés à des défauts du réseau (vétusté, sous dimensionnement...) voir à son absence. Le lessivage des aires polluées (parking, voiries) est à l'origine de nombreux problèmes de pollution du milieu naturel à l'aval.

Toutefois, afin de pallier à l'augmentation des débits de ruissellement liée à l'imperméabilisation des surfaces urbanisées, des bassins de rétention intégrés au tissu urbain ont été construits au cours des années. Une étude générale menée en 1975 avait permis de définir le nombre, l'emplacement, les caractéristiques principales et les objectifs de performance de ces bassins d'orage.

Ce schéma au cours des années a subi quelques adaptations, et aucune étude hydraulique globale n'a été réalisée pour vérifier quel était le fonctionnement réel de ces aménagements et leurs interactions les uns avec les autres.

De plus, pour ces ouvrages hydrauliques, réseaux de collecte ou bassins de rétention, la commune ne disposait pas de données cartographiques suffisantes. Un relevé global et détaillé sur la commune était nécessaire.

### Transversalité

- Objectif 3.2 Préserver et favoriser la découverte des milieux naturels terrestres et aquatiques
- Objectif 3.6 Connaître et réduire les risques et les nuisances sur le territoire
- Objectif 3.3 Adapter le territoire au changement climatique

### Objectifs

**Objectif chiffré** : Maintien de tous les plans de prévention des risques naturels actualisés

**Environnemental** : Ne pas augmenter voire diminuer les apports d'eaux pluviales à la Cadière malgré l'augmentation sur la commune

- Stopper les macros-déchets dans les bassins de rétention
- Améliorer la qualité des eaux rejetées à l'étang de Berre

### Participation :

Action inscrite dans la convention cadre faisant l'objet de la fiche action 14.

## Etapes

**Etape 1 :** Marché de prestations intellectuelles pour le choix d'un bureau d'études en hydraulique (décembre 2010 – avril 2011)

**Etape 2 :** Réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales entre juin 2011 et juin 2013. Etude décomposée en 4 phases :

Phase 1 : Etat des lieux (recueil de données, problématique pollution et traitement des eaux pluviales, reconnaissance du réseau de collecte des eaux pluviales)

Phase 2 : Diagnostic hydraulique de la situation actuelle et future (Hydrologie, Modélisation hydraulique, Perspectives d'aménagements)

Phase 3 : Propositions d'aménagements (Type d'aménagements à envisager, Elaboration et simulation des scénarios d'aménagements, Bilan des aménagements)

Phase 4 : Elaboration du Schéma Directeur d'Assainissement et zonage pluvial (programmation des travaux en fonction de la priorité des aménagements à réaliser, des coûts)

**Etape 3 :** Réalisation des aménagements programmés.

**Etape 4 :** Suivi des ouvrages existants et réalisés suite au schéma directeur.

## Partenaires et Acteurs

Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

DDTM

SIARC

CPA

GIPREB

CG13

DIRMED

AGENCE DE L EAU

## Indicateurs

**Tendance Dernière éval.**

**Nombre de bassins de retention**



nb

**Montant des travaux liés au schéma directeur des eaux pluviales**



€

**Nombre de travaux réalisés**



nb

**nombre d'inondations**



nb

## Montant de l'investissement

2011	2012	2013
183 000 € TTC (étude)	127 265 € TTC (étude)	52 213 € TTC (étude)



## Accompagner les habitants dans le changement des pratiques en matière de collecte et de tri et des encombrants

### Gouvernance

Pilote	<b>BODZEN, Claire</b>	Etat	<b>Non engagée</b>	Evaluation	
Elu	<b>GACHON, Loïc</b>	Avancement	<b>40%</b>		
Service	<b>Mission de coordination du développement durable</b>	Démarrage	<b>02/08/2010</b>		

### Description

La gestion des déchets touche l'ensemble des citoyens dans leur quotidien. La Ville de Vitrolles, au travers de la Communauté du Pays d'Aix (compétence communautaire), met en œuvre les moyens humains et matériels pour collecter et éliminer efficacement les déchets ménagers.

La CPA a fait le choix de confier la collecte de ses déchets ménagers et assimilés à des prestataires extérieurs avec des fréquences de ramassage adaptées aux besoins.

Il y a actuellement 2 systèmes de collecte sur la commune : En porte à porte sur l'habitat individuel et en apport volontaire (bacs roulants collectifs, colonnes semi-enterrées, colonnes enterrées) sur l'habitat collectif.

Soucieuse d'optimiser sur l'habitat collectif son système de gestion des déchets et notamment les modalités de collecte des ordures ménagères, la Commune de Vitrolles favorise, dès que cela est possible, l'implantation de colonnes enterrées (Pins, Centre Urbain,...). Les principaux avantages sont :

- Économie : optimisation des coûts de collecte.
- Tranquillité : diminution des risques d'incendie et de vandalisme.
- Confort : réduction des nuisances olfactives, sonores et de circulation.
- -Pratique : plus de manipulation de bacs.

La mise en place de ce système doit être accompagnée afin que la population s'approprie ce système.

### Transversalité

- Objectif 3.4 Garantir la qualité des espaces publics tout en développant la nature en ville  
Objectif 3.5 Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable

### Etapes

**Etape 1 :** mise en place des dispositifs de tri sélectif des déchets dans les équipements sportifs et les écoles élémentaires (déjà programmée dans l'action "*Mettre en place un système de collecte et de tri de tous les déchets recyclables produits par les services de la Ville*" du pilier 1)

Les écoles élémentaires, les stades et les gymnases produisent des déchets en lien avec leurs activités spécifiques mais également, propres aux habitudes de restauration de leurs usagers.

Aussi, il s'agit là non seulement d'atteindre l'objectif énoncé plus haut, mais aussi d'intégrer une proposition de changement de pratique à destination de ces usagers.

Les partenaires sont sensiblement les mêmes mais une nouvelle cible est à prendre en compte : le public

**Etape 2 :** associer les associations et les centres sociaux à la démarche de tri

La plupart des associations sont utilisatrices de sites communaux en tant qu'organisatrices d'événements et /ou en tant qu'utilisatrices régulières dans le cadre de leurs activités.

Elles sont un vecteur important pour la promotion des changements des pratiques du public.

Phases :

1. Prise de contact avec questionnaires sur les connaissances DD et les volontés de partenariat : fait pendant la fête des associations en septembre 2012
2. Organisation d'un échange sur les modalités de participation à la démarche

**Etape 3 :** favoriser les actions de sensibilisation (ambassadeurs de la CPA, ...).

---

**Partenaires et Acteurs**

---

Communauté du Pays d'Aix (CPA)  
Centre social AVES  
Bailleurs sociaux

---

**Indicateurs**

---

Déchets triés

**Tendance** **Dernière éval.**



tonne

---

**Montant de l'investissement**

---

2013	2014	2015
10 000	10 000	10 000





## Créer une plateforme "éducation à l'environnement"

### Gouvernance

Pilote	<b>TRAN PHUN CAU, catherine</b>	Etat	<b>Non engagée</b>	Evaluation	
Elu	<b>MICHEL, Marie Claude</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Caisse des écoles</b>	Démarrage			

### Description

Ensemble de projets menés en direction de l'environnement par de nombreux acteurs pour différents publics sans coordination, sans vision globale. Il est nécessaire d'avoir un état des lieux des actions existantes et des territoires concernés. L'objectif est de pouvoir harmoniser, de rendre cohérentes les actions, d'identifier les points d'amélioration, qui permettra une valorisation et une communication plus exhaustive de l'offre locale, en lien avec la démarche de PEL.

### Transversalité

Objectif 3.5 Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable

### Objectifs

**Environnemental** : Développement d'actions concernant divers domaines dans le champ de l'environnement . Cohérence et point à améliorer

**Economique** : Rationalisation des actions et redéploiements des moyens. Economie d'échelle par mutualisation et optimisation.

**Social** : Accessibilité à un grand nombre d'actions pour tous.

**Participation** : Association, intervenants dans le milieu scolaire autour de l'environnement.

### Objectif chiffré :

2012 - 2014	Après 2014
Etats des lieux et création de la plateforme- à évaluer	A définir

### Etapes

**Etape 1** : identifier les acteurs institutionnels et associatifs.

**Etape 2** : rencontrer les acteurs – organiser la concertation.

**Etape 3** : établir un état des lieux.

**Etape 4** : création d'une plateforme représentative et cohérente .

**Etape 5** : élaborer un projet partagé (objectifs /moyens/actions/évaluation).

### Sous actions

#### Créer un partenariat durable avec une structure spécialisée dans l'éducation à l'environnement

L'opération pédagogique « mon école est un Refuge LPO » vise à sensibiliser les élèves à la richesse de leur environnement proche, à comprendre le fonctionnement de cette nature de proximité et à les sensibiliser à sa protection. Le projet comprend ainsi une phase d'action pour la nature en classant tout ou partie de la cour de récréation en Refuge LPO. Le terrain devenant ainsi un formidable espace de découverte et d'apprentissage de la nature. La LPO PACA intervient auprès des écoles de Vitrolles depuis l'année 2004.



---

## Partenaires et Acteurs

---

Education nationale

ARPE

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Graine PACA

IRFEDD Institut Régional de Formation et d'Education au Développement Durable





## Accorder aux associations sportives exemplaires un Label Sport et Développement durable (associations sportives)

### Gouvernance

Pilote	<b>MIRABELLO, Serge</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>LICCIA, Monsieur</b>	Avancement	<b>5%</b>		
Service	<b>Direction des sports</b>	Démarrage	<b>18/04/2013</b>		

### Description

Ce ne sont pas moins d'une soixantaine d'associations sportives, et plus de 2 000 manifestations par an que la ville de Vitrolles se doit de satisfaire et d'accompagner à travers son service des sports.

Tout comme le CNOSF (Comité National Olympique Sportif Français) qui a su mettre en place un agenda 21 du sport avec ses 21 objectifs, il s'agit pour nous de coordonner et d'informer le monde associatif de l'existence d'un agenda 21 sur Vitrolles.

#### Pourquoi ?

Quelques clubs Vitrollais ont depuis quelques temps su développer quelques finalités en terme de cohésion sociale, de mutualisation des moyens, d'épanouissement de l'individu, de protection de la biodiversité, et de lutte contre le changement climatique.

Les actions ponctuelles et individuelles ne peuvent avoir le retentissement et l'impact souhaités car elles sont isolées et ne correspondent pas encore à une « habitude de vie associative ».

Cette culture d'apprentissage doit se faire par un accompagnement et une méthodologie.

Que ce soit pour des courses d'athlétisme, de triathlon, de voile, ou de matchs de football, de rugby ou bien d'activités physiques de pleine nature, les dégradations peuvent être multiples.

C'est en intégrant les valeurs du développement durable dans l'organisation d'une compétition sportive, et dans le fonctionnement de la vie de l'association que le mouvement sportif Vitrollais pourra répondre à nos sollicitations.

#### Pour qui ?

Il s'agit de trouver un nouveau mode de fonctionner et de changer quelque peu les habitudes pour que les athlètes, les sportifs, le public puissent participer activement aux différentes finalités que propose la ville.

Lorsqu'un club organise une compétition, quel que soit le niveau, celui-ci doit mobiliser de nombreux bénévoles. Ces derniers drainent derrière eux leurs enfants, leurs amis.

La compétition, elle-même, permet d'accueillir une population extérieure à la ville qui va renvoyer une certaine image de celle-ci.

Grâce à cela, c'est une partie de la population qui peut être directement ou indirectement « impactée » par une telle démarche. Il s'agit là d'une solidarité sportive au service du développement durable.

#### Intérêts ?

Plusieurs pistes sont à élaborer mais dès 2013, une réunion regroupant l'ensemble des associations sportives peut être programmée avec la direction du développement durable et les sports pour présenter l'agenda 21 de Vitrolles.

Avec eux, nous établirons un protocole et des actions précises de manière concertée.

Il ne s'agit pas d'imposer quoi que ce soit, mais plutôt de faire partager l'idée qu'il existe un agenda 21 du sport en France, et qu'à Vitrolles, celui-ci est lancé par une délibération du 25 juin 2009.

Cette méthode participative passe par un intérêt local majeur, à savoir la connaissance du terrain et des acteurs.

L'idée forte est de valoriser toutes les actions en direction de ce concept.

---

## Transversalité

---

Objectif 3.5 Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable

### Etapes

**Etape 1 :** Réunion collective la plus large possible avec présentation du projet

**Etape 2 :** Constitution des dossiers de présentation par les associations

**Etape 3 :** Comité de pré-sélection qui examine les candidatures

**Etape 4 :** Manifestation et auto évaluation

**Etape 5 :** Présentation à un jury

**Etape 6 :** Le label est remis à l'occasion de la cérémonie de la soirée des champions

---

### Partenaires et Acteurs

Communauté du Pays d'Aix (CPA)

ARPE

Comité National Olympique Sportif Français CNOSF

Association sportives

---

### Montant de l'investissement

Total	2012 - 2014	Après 2014
10000/an	10000	A définir



## Mise en place d'un concours des jardins et potagers « bio » afin de valoriser les pratiques citoyennes dans le domaine et d'inciter au respect de la nature

### Gouvernance

Pilote	<b>GAYRAUD, Blandine</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MICHEL, Marie Claude</b>	Avancement	<b>30%</b>		
Service	<b>Service Environnement</b>	Démarrage	<b>01/01/2013</b>		

### Description

#### Problématique :

peu d'information des particuliers sur les conséquences d'usage, souvent intensif, d'engrais et produits phytosanitaires dans leurs jardins.  
Limitation des ressources naturelles (eau notamment).

**Objectif** : organiser un concours à destination des habitants afin de :  
Diminuer les produits entrants, diminution de la pollution des nappes phréatiques.  
Améliorer et protéger la biodiversité en ville.  
Végétaliser les logements sociaux et les mettre en valeur.

### Transversalité

Objectif 3.5 Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable

### Objectifs

**Environnemental** : Diminution des pollutions phytosanitaires.  
Augmentation des populations d'insectes.  
Préservation de la faune urbaine (hérisson...).

**Economique** : Auto production de légumes et/ ou échange de graines et plants.  
Créer des liens avec l'épicerie sociale (don , revente à faible prix pour couverture des frais initiaux) .

**Social** : Lien par l'échange de pratiques culturelles et de graines et plants.  
Apprendre à partager ou partager les ressources en situation de crise.

**Participation** : Sensibilisation et fédération autour d'une cause via les associations : ( ADEV. APMN. UN JARDIN POUR TOUS.BOTANIC).

### Etapes

**Etape 1** : établissement du règlement de participation, des critères d'appréciation et définition des prix.

**Etape 2** : planning et financements.

**Etape 3** : organisation du concours et du jury / inscriptions.

**Etape 4** : remise des prix.

### Partenaires et Acteurs

Accompagnement Personnalisé en Milieu Naturel (APMN)  
Un jardin pour tous  
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)  
CITOYENS  
ARPE

### Indicateurs

**Participants au concours**  
**surface concernée par le projet**

**Tendance** **Dernière éval.**



**nb**  
**m<sup>2</sup>**

---

**Montant de l'investissement**

---

<b>2014</b>
2000/ an





## Contribuer à l'étude du type et l'importance des différentes sources de pollution de territoires représentatifs du département afin d'assurer un suivi des actions de prévention de la pollution dans le temps

### Gouvernance

Pilote	<b>ARIAS, Juan</b>	Etat	<b>Non engagée</b>	Evaluation	
Elu	<b>MICHEL, Marie Claude</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Mission de coordination du développement durable</b>	Démarrage			

### Description

Une action spécifique sera menée pour améliorer la connaissance de la pollution par les particules, dont la toxicité dépend à la fois de leur taille et de leur composition, avec l'acquisition d'un dispositif de mesure de très haute sensibilité permettant d'analyser la granulométrie jusqu'à des tailles nanométriques.

L'étude des sols intégrera la mesure du transfert des polluants au sein de la végétation, afin de mieux comprendre et quantifier le transport des polluants jusqu'à la plante. Cette approche permettra de développer des actions de surveillance de la contamination des milieux, en individualisant les apports (sol, atmosphère) les uns par rapport aux autres.

Le développement de ces actions aboutira, fin 2014, à un fond de données inédit focalisé sur un même territoire, ce qui permettra d'interpréter les études au regard des trois axes structurants de l'environnement, de l'écotoxicologie et de la santé, indispensable à la prise de décision sur ce type de territoire.

Ce projet associe très étroitement 3 partenaires locaux :

- L'Institut Ecocitoyen pour la Connaissances des Pollutions.
- Le Laboratoire Chimie Environnement (Université Aix Marseille),
- AirPACA

L'Institut Ecocitoyen et AirPACA mettent en œuvre les prélèvements à proximité des installations industrielles et des sites récepteurs (Port Saint Louis, et Fos sur Mer), respectivement. Le choix des échantillons à analyser est effectué en concertation étroite avec ces deux partenaires. L'analyse des échantillons est prise en charge par le LCE.

### Transversalité

Objectif 3.6 Connaître et réduire les risques et les nuisances sur le territoire

### Objectifs

**Objectif chiffré:** Maintien de tous les plans de prévention des risques naturels actualisés.

### Etapes

### Partenaires et Acteurs

Institut Ecocitoyen  
AIRPACA

### Indicateurs

Prélèvements réalisés

Tendance Dernière éval.




nb





## Renforcer les partenariats entre les acteurs économiques et la collectivité pour promouvoir l'emploi local (exemple : partenariat avec Décathlon)

### Gouvernance

Pilote	<b>MIRABELLO, Serge</b>	Etat	<b>Non engagée</b>	Evaluation	
Elu	<b>LICCIA, Monsieur</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Direction des sports</b>	Démarrage			

### Description

Dans le cadre d'une convention, la ville de Vitrolles a l'opportunité de conduire avec Décathlon un partenariat permettant de mettre en œuvre des actions sportives et pédagogiques sous forme d'ateliers ou de mise à disposition de matériels.

D'autre part, le magasin Décathlon s'engage à informer le service des sports lors de recrutement de saisonniers et permettre ainsi le recrutement de jeunes dans les associations sportives.

### Transversalité

Objectif 4.1 Soutenir, développer et dynamiser le secteur économique local en partenariat avec les acteurs concernés pour renforcer l'attractivité du territoire

### Objectifs

Des partenariats élargis entre la Ville et les acteurs économiques pour l'intégration des clauses d'insertion par l'emploi.

### Etapes

**Etape 1** : signature convention annuelle.

**Etape 2** : Information aux associations sportives.

### Partenaires et Acteurs

VITROPOLE  
pole emploi  
MISSION LOCALE



# Création d'un guide de promotion de l'attractivité économique de la ville

## Gouvernance

Pilote	<b>FIORI, Norbert</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>ROVARINO, Isabelle</b>	Avancement	<b>5%</b>		
Service	<b>Service de la Vie Economique Locale</b>	Démarrage	<b>01/04/2013</b>		

## Description

L'ensemble des structures d'accompagnement au développement économique du territoire qui travaillent auprès des porteurs de projets, captent moins de 15 % des entreprises susceptibles de s'implanter sur le territoire. Ce faible pourcentage s'expliquant par un manque de lisibilité des structures d'accompagnement, un manque de communication et d'image positive du territoire.

De plus certains porteurs de projets appréhendent avec difficulté le montage de dossier et le soutien des structures accompagnatrices.

Il est nécessaire de valoriser le territoire et faciliter l'implantation des nouveaux porteurs des projets. La commune envisage de créer un guide de promotion de la attractivité économique de la commune pour favoriser l'implantation de nouveaux porteurs de projets.

## Transversalité

- Objectif 4.1 Soutenir, développer et dynamiser le secteur économique local en partenariat avec les acteurs concernés pour renforcer l'attractivité du territoire
- Objectif 4.2 Favoriser l'adéquation entre offres et demandes d'emploi du bassin Vitrollais par une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et par le levier de la formation

## Objectifs

**Environnemental** : favoriser l'implantation des entreprises dédiées à des nouvelles filières écoresponsables.

### Economique :

- Renforcer les porteurs de projet et leurs entreprises.
- Augmenter le taux de captage de porteurs de projet.
- Créer de la richesse et de l'emploi.

**Social** : création de l'emploi du porteur et d'emplois supplémentaires.

## Etapes

**Etape 1** : Création d'un guide du porteur de projet « entreprendre à Vitrolles »

**Etape 2** : Création d'une plaquette de présentation des forces et atouts économiques de la ville.

**Etape 3** : Lieu unique rassemblant les structures d'accueil des porteurs de projets.

## Partenaires et Acteurs

Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP)  
Communauté du Pays d'Aix (CPA)  
Pays d'Aix Développement

## Montant de l'investissement

<b>2014</b>
10 000€



## Mobiliser des outils et des dispositifs pour soutenir et renforcer le dynamisme commercial du monde de l'artisanat et du commerce et adapter à l'offre commerciale aux nouvelles attentes des consommateurs en matière de développement durable

### Gouvernance

Pilote	<b>FIORI, Norbert</b>	Etat	<b>Non engagée</b>	Evaluation	
Elu	<b>ROVARINO, Isabelle</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Service de la Vie Economique Locale</b>	Démarrage			

### Description

Le commerce de proximité connaît depuis une dizaine d'années une baisse de fréquentation qui impacte son chiffre d'affaire. Cette situation est due à plusieurs éléments : Proximité des grandes surfaces, situation économique internationale, vieillissement des devantures, manque de professionnalisme (gestion, accueil, produits etc....) situation polycentrique du territoire, manque d'association de commerçants dynamiques

Le commerce de proximité, lieux de vie et de rencontre participe aux bien vivre de la ville afin de préserver ce dernier et ses emplois, des actions pour dynamiser ce secteur s'imposent.

### Transversalité

Objectif 4.1 Soutenir, développer et dynamiser le secteur économique local en partenariat avec les acteurs concernés pour renforcer l'attractivité du territoire

### Objectifs

**Social** : Maintenir et améliorer le lien social.

**Objectif chiffré**: 30% des entreprises engagées dans une démarche de qualité et de développement durable.

### Etapes

**Etape 1** : Soutien à la création et au développement d'associations.

**Etape 2** : Partenariat 50/50 avec les associations sur les manifestations commerciales.

**Etape 3** : Cycle d'information.

**Etape 4** : Mise en place d'un plan FISAC.

### Partenaires et Acteurs

Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA)



# Aide au développement et à l'implantation de structure relevant de l'économie solidaire et insertionnelle sur le territoire de Vitrolles

## Gouvernance

Pilote	<b>LINGOIS-DIOT, Magali</b>	Etat	<b>Rédaction</b>	Evaluation	
Elu	<b>AREZSKI, Alain</b>	Avancement	<b>5%</b>		
Service	<b>Direction de l'Habitat et de la Cohésion Sociale</b>	Démarrage	<b>01/01/2011</b>		

## Description

Le contrat urbain de cohésion sociale de la ville de Vitrolles a été signé le 14 septembre 2007. Ce contrat constitue le cadre par lequel la Ville de Vitrolles, l'Etat, la Communauté du pays d'Aix, le Conseil régional, le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Association AROHLM et la Caisse des Dépôts et Consignation, se sont engagés à mettre en œuvre de façon concertée des politiques de développement solidaire et de renouvellement urbain.

La direction habitat / cohésion sociale politique est garante du projet urbain, économique et social en faveur des quartiers car elle porte les dispositifs de politiques publiques lui permettant. Après cette phase intense, ayant permis d'élaborer le cadre de référence (rappelé ci-dessus) et le lancement de nombreux projets, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale va permettre de porter à maturité et d'approfondir des démarches de travail bien engagées.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale prend en compte tant les politiques structurelles développées à l'échelle communale ou intercommunale influant sur la situation des quartiers (emploi, développement économique, transport, habitat et peuplement, santé, éducation), que les actions conduites au sein même des quartiers pour améliorer le cadre de vie ou la situation individuelle des habitants (les actions conduites par les associations et les équipements sociaux de proximité).

Il doit intégrer et mettre en cohérence l'ensemble des dispositifs existants sur le territoire concerné, qui concourent aux objectifs prioritaires fixés, quelle que soit leur échelle d'intervention.

Sur la ville, on note 19481 emplois pour 16986 actifs, il serait aisé de considérer la situation de Vitrolles comme idyllique par rapport à d'autres territoires. Ces chiffres cachent une réalité beaucoup plus sombre avec un profil sociodémographique qui ne cesse de se dégrader.

Le paradoxe Vitrollais est d'accueillir à la fois un des gros pôles d'emplois de l'aire métropolitaine et une population présentant des caractéristiques très en deçà des moyennes nationales en matière de formation et d'emploi et par conséquent plus marquée par la précarité et l'exclusion.

Depuis deux ans la ville de Vitrolles en collaboration avec l'ensemble des partenaires signataires de la CTO et les acteurs locaux a initialisé dans le cadre de la politique de la ville un groupe de travail « Emploi, Insertion et Développement Economique » où sont étudiés et présentés un certain nombre de chantiers éducatifs, chantiers école, de structures d'insertion par l'activité économique, d'actions d'accompagnements, de formations,...

La commune souhaite poursuivre cet effort en direction de l'emploi, de la formation.

### **Programme d'actions et objectifs poursuivis :**

#### **1/ L'Accès à l'emploi des habitants des quartiers CUCS**

#### **2/ Le Développement économique et la création d'activité**

- 1) Articuler le projet urbain au développement économique, favoriser la mise en œuvre de la charte d'insertion et soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire
- 2) Favoriser l'accompagnement à la création d'entreprises
- 3) Stimuler la création et la reprise des très petites entreprises et favoriser l'embauche dans des secteurs d'activités spécifiques

Suite au diagnostic du CUCS, développement des offres insertionnelles :

- le volet emploi insertionnel est porté par Soumia d'Anna, bureau municipal de l'emploi, direction général adjointe développement local
- le volet développement de l'économie sociale et solidaire sur les quartiers en CUCS par La DHCS, direction général adjointe développement local
- Sur ce dernier point cela s'est concrétisé par :
  - l'implantation de la couveuse d'entreprise et le projet d'amorçage de projet porté par l'ADIJE
  - a fabrique initiatives et objectifs entreprendre portés par INTER-MADE

- le développement des chantiers d'insertion sur la ville , ceux en œuvre aujourd'hui sur le territoire sont IE13 sur les

## Transversalité

- Objectif 4.1 Soutenir, développer et dynamiser le secteur économique local en partenariat avec les acteurs concernés pour renforcer l'attractivité du territoire
- Objectif 4.3 Contribuer au développement d'une économie sociale et solidaire notamment au travers de l'insertion par l'activité économique

## Objectifs

**Environnemental** : Travailler sur le développement humain et la cohésion sociale.

**Economique** : pérenniser les structures associatives existantes, leur permettre le développement ad hoc et promouvoir des actions nouvelles et complémentaires.

**Social** : Favoriser l'ESS sur le territoire. Créer du lien social entre els actuers associatifs, favoriser les actions solidaires entre citoyens.

**Participation** : Mise en réseaux afin de mutualiser les actions et bonnes pratiques de l'ESS.

**Objectif chiffré** : Des partenariats élargis entre la Ville et les acteurs économiques pour l'intégration des clauses d'insertion par l'emploi.

## Etapes

**Etape 1** : animation et coordination du réseau partenarial, si le projet est en adéquation avec le projet du territoire, cela se traduit par le Dépôt et suivi + plan de financement.

**Etape 2** : Suivi de l'action. Les associations ADIJE INTERMADE portent et accompagnent les porteurs de projet en lien étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire.

**Etape 3** : Aide à l'implantation des porteurs par structures complémentaires à la ville, en lien avec les services de la ville concernés.

**Etape 4** : Travailler sur la mise en place et la lisibilité de la plate forme économie sociale et solidaire.

## Partenaires et Acteurs

INTERMADE  
ADIJE  
CRESS Comité Régional de l'Economie Sociale et Solidaire

## Indicateurs

Nombre de structures implantées

Tendance Dernière éval.



nb

## Montant de l'investissement

2013	2014 - 2015	Après 2015
1500	1000	1000



## Elaborer un diagnostic auprès des entreprises vitrollaises en vue de constituer une GPEC sur le bassin d'emploi vitrollais

### Gouvernance

Pilote	<b>LEONARD, Françoise</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>ROVARINO, Isabelle</b>	Avancement	<b>20%</b>		
Service	<b>DGA Développement Local</b>	Démarrage	<b>02/05/2013</b>		

### Description

Le marché de l'emploi vitrollais et les entreprises du territoire souffrent d'une mauvaise adéquation des offres d'emploi et du profil des demandeurs d'emploi issus de la commune. Le taux de chômage est important, les organismes de formation absents, les candidats non formés aux métiers proposés sur Vitrolles. La mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des emplois et des compétences permettrait de faciliter l'identification des besoins et d'y apporter des réponses.

### Transversalité

Objectif 4.2 Favoriser l'adéquation entre offres et demandes d'emploi du bassin Vitrollais par une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et par le levier de la formation

### Objectifs

**Environnemental** : Entreprises Vitrollaises

**Economique** : RV en face à face environ 200 entreprises (dont panel représentatif)

**Social** : Développer l'emploi/habitant

**Participation** : BME/VITROPOLE/CCI/ELUES/ENTREPRISES

### Etapes

**Etape 1** : Réflexion sur la mise en œuvre d'un diagnostic en GPEC (objectifs, résultats attendus, acteurs concernés, timing).

**Etape 2** : Réunion avec CCI, Elue, DGA, Vitropole, BME, identifier qui fait quoi, comment et quand ?

**Etape 3** : Faire réaliser un questionnaire pour un diagnostic en GPEC par Vitropole et en soutien et co pilotage avec le BME, + étudiants en master RH, et disponible de février à juin 2013. Identifier comment analyser le diagnostic avec l'ensemble des acteurs.

**Etape 4** : Réajustement du questionnaire et définition du panel représentatif des différents secteurs d'activités des entreprises sur Vitrolles, à valider avec Vitropole.

**Etape 5** : Mise en œuvre, pilotage, suivi, communication, finalité = prise de décision et actions.

### Partenaires et Acteurs

Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP)  
VITROPOLE

### Indicateurs

	Tendance	Dernière éval.
Nombre de questionnaires GPEC remplis		nb
Nombre d'entreprises partenaires rencontrées		nb





## Accompagner les demandeurs d'emploi et les entreprises dans la recherche des profils en coordonnant les actions des structures concernées par l'emploi

### Gouvernance

Pilote	<b>MARTY, Frédéric</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>MELITI, Naïma</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Bureau Municipal de l'Emploi</b>	Démarrage			

### Description

#### Contexte:

Vitrolles est le deuxième pôle d'emploi de la Communauté d'Agglomération ;  
Les entreprises à Vitrolles offrent des emplois à environ 23 600 personnes et se répartissent comme suit :

- 56% des établissements sont issus du secteur des services ;
- 26 % sont des commerces ;
- 18 % des entreprises industrielles liées au secteur de la construction.

**17 200** d'actifs sont ressentés à Vitrolles

le taux de chômage est de 13,5%

30% Taux de chômage chez les moins de 25 ans

Sur ce territoire il existe de nombreuses structures accompagnant les demandeurs d'emploi.

#### Objectif:

- Faciliter l'adéquation entre offre et la demande d'emploi au sein du bassin économique vitrollais, la commune s'engage à dynamiser les échanges entre les différentes structures concernées par l'emploi.

### Transversalité

Objectif 4.2 Favoriser l'adéquation entre offres et demandes d'emploi du bassin Vitrollais par une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et par le levier de la formation

### Objectifs

**Economique :** Améliorer l'employabilité sur le bassin économique vitrollais.

### Etapes

**Etape 1:** Identifier les structures concernées par l'accompagnement des demandeurs d'emploi et les structures d'employeurs

**Etape 2:** Organiser des mises en relations avec les acteurs clés par le biais de réunion thématiques, de forum de l'emploi de speed dating de l'emploi....

**Etape 3:** Encourager les échanges régulièrement en proposant et organisant des actions récurrentes.





## Favoriser l'implantation d'organismes de formation répondant aux besoins en matière d'emploi

### Gouvernance

Pilote	<b>MARTY, Frédéric</b>	Etat	<b>Non engagée</b>	Evaluation	
Elu	<b>AREZSKI, Alain</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Bureau Municipal de l'Emploi</b>	Démarrage	<b>02/01/2014</b>		

### Description

Vitrolles bénéficie d'un territoire étendu, d'un tissu économique riche et d'une situation géographique privilégiée, sur les rives de l'étang de Berre, zone fortement industrialisée, et au centre du triangle métropolitain Marseille/Aix-en-Provence/Salon. Ces atouts font de notre ville le second pôle économique de la Communauté du Pays d'Aix (CPA), et laissent entrevoir de nouvelles perspectives de développement.

Sur le territoire communal et ses 9 parcs d'activités, on compte actuellement plus de 1400 entreprises qui génèrent environ 26 000 emplois. Plus de 700 hectares (sur les 3 658 hectares de superficie de la commune de Vitrolles), sont dédiés aux activités économiques et commerciales.

Cependant, alors que vitrolles compte une population active de plus de 17600 personnes, les emplois vitrollais reviennent, à plus de deux tiers, au bénéfice des habitants des autres communes.

Sur ce territoire il n'existe pourtant aucun centre de formation qualifiante permettant de valoriser les demandeurs d'emploi à proximité. Ils sont contraints de se déplacer sur les communes environnantes pour pouvoir bénéficier de formations complémentaires.

L'objectif principal de cet action est de permettre aux vitrollais de bénéficier de formations qualifiantes à proximité de leur domicile et en phase avec les besoins actuels ou à venir des entreprises locales.

### Transversalité

Objectif 4.2 Favoriser l'adéquation entre offres et demandes d'emploi du bassin Vitrollais par une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et par le levier de la formation

### Objectifs

**Economique** : Doter les vitrollais de moyens supplémentaires d'accéder à l'emploi local.

**Social** : Lutte contre la précarité et assoir l'emploi de façon durable.

**Participation** : Convergence des actions au travers de la mobilisation des partenaires locaux de la formation et de l'emploi.

### Etapes

**Etape 1** : Diagnostic et évolution prévisionnelle (GPEC) auprès des acteurs économiques.

**Etape 2** : Définition des besoins en formation entreprises, demandeurs d'emploi, éducation.

**Etape 3** : Mise en œuvre d'un pôle de formation.

**Etape 4** : Valorisation et communication.

### Partenaires et Acteurs

VITROPOLE  
ENTREPRISES  
pole emploi  
MISSION LOCALE



## Projet de convention de coopération avec les bailleurs sociaux pour développer l'insertion par l'activité économique

### Gouvernance

Pilote	<b>D'ANNA, Soumia</b>	Etat	<b>Récurrente</b>	Evaluation	
Elu	<b>MORBELLI, Pascale</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Mission Insertion</b>	Démarrage	<b>01/10/2013</b>		

### Description

En Mai 2008, la commune de Vitrolles et les principaux partenaires, ont signé avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, une convention pluriannuelle relative au programme de rénovation urbaine du quartier des Pins. Conformément à cette convention et en application de la charte d'insertion de l'ANRU, les marchés porteurs de ce programme doivent contribuer à favoriser l'accès à l'emploi des populations locales en difficultés, par l'insertion de clauses sociales.

Ainsi en 2010, les élus ont décidé de généraliser cette démarche en mettant la commande publique au service de l'emploi, de l'insertion et de la formation afin que cette dynamique bénéficie au plus grand nombre, en utilisant pour ce faire les divers articles prévus dans le Code des Marchés Publics.

Il s'agissait aussi d'enrichir les relations entre donneurs d'ordre et entreprises attributaires des marchés en amenant celles-ci à contribuer à une politique publique en faveur de l'emploi, de la formation, de l'insertion.

Cet axe a été renforcé par la signature d'un PLACI (Plan Local d'Application de la Charte d'Insertion) en avril 2011. Pour mémoire, rappelons que la ville compte 11 Bailleurs Sociaux.

Plus récemment, l'évolution du contexte économique et social national, les données locales concernant le taux de chômage, les niveaux de formation souvent faibles des personnes les plus en difficulté, en particulier les jeunes, ou encore le nombre conséquent de bénéficiaires du RSA, ont conduit la Commune à décider d'accroître l'impact de ce dispositif.

Ainsi, fin 2010, est créé un poste de chargé de mission « clause d'insertion » en charge du suivi et du développement de la démarche d'insertion par l'activité économique. La mobilisation de l'ensemble des donneurs d'ordre publics du territoire va alors se doubler d'une démarche incitative en direction de divers organismes privés.

### Transversalité

Objectif 4.3 Contribuer au développement d'une économie sociale et solidaire notamment au travers de l'insertion par l'activité économique

### Objectifs

**Economique :** développement de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) et création de solutions emploi pour des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

**Social :** Responsabilité Sociétale des Entreprises.

### Participation:

Mobilisation des partenaires locaux de l'Emploi, de l'insertion et de la Formation, SPE (Service Public de l'Emploi, tel que Pole Emploi, Mission Locale, PLIE, DAE 13...) et acteurs associatifs locaux, déjà réunis en Groupe Technique d'Insertion pour positionner, suivre et consolider le parcours du public en insertion.

Des partenariats élargis entre la Ville et les acteurs économiques pour l'intégration des clauses d'insertion par l'emploi.

## Etapes

La Commune de Vitrolles, dans le double objectif de conforter son action en matière d'emploi et d'insertion, et de développer pour ce faire l'inscription de la clause d'insertion dans les marchés des autres donneurs d'ordre présents sur son territoire, met à leur disposition sa chargée de mission « clause d'insertion ».

Afin d'assurer la cohérence du dispositif à l'égard des donneurs d'ordre, des entreprises, et des organismes accompagnateurs des publics en insertion, la chargée de mission « Clause insertion » de la Commune de Vitrolles coordonne le dispositif et l'action.

**Etape 1 :** valider le projet avec l'élue à l'Habitat (2ème semestre 2013) et faire valider en conseil municipal la décision de signature de cette convention.

**Etape 2 :** organiser une réunion avec les bailleurs sociaux et leur présenter les résultats obtenus depuis 2 ans en matière d'insertion.

**Etape 3 :** proposer une assistance technique déclinée selon la méthodologie suivante :

La chargée de mission Clause d'insertion aura pour fonction d' :

- **Être disponible auprès du donneur d'ordre**, de ses services ou de ses maîtres d'œuvre délégués, dès l'élaboration des documents du marché afin de le conseiller dans :
  - La détermination de la pertinence de l'inscription de la clause d'insertion dans le marché considéré,
  - La détermination du ou des lots porteurs d'une clause d'insertion dans le cas d'un marché passé en lots séparés,
  - La détermination du seuil d'exigence en matière d'insertion (éléments d'ordre quantitatif et/ou qualitatif)
  - La rédaction des paragraphes inscrivant les termes de l'action d'insertion souhaitée
  - Informer les entreprises attributaires des modalités de mise en œuvre concrètes de la clause, les aider éventuellement à choisir la manière dont elles vont s'en acquitter, en fonction de leurs besoins propres,
- **De proposer à l'entreprise**, selon les cas, les coordonnées des divers opérateurs de l'Insertion par l'Activité Economique ou lui proposer, avec le concours des organismes spécialisés du territoire, des personnes susceptibles de bénéficier des mesures d'insertion (jeunes à faible niveau de qualification, ayant peu ou pas d'expérience, chômeurs de longue durée, personnes bénéficiaires du RSA,...).
- **D'assurer**, sous la supervision du donneur d'ordre, le contrôle de l'action d'insertion qu'il a engagée et lui en rendre compte régulièrement, sur les plans quantitatifs et qualitatifs.

**Etape 4 :** faire un bilan de l'action globale et la présenter aux partenaires Bailleurs au 1<sup>er</sup> trimestre 2014.

## Partenaires et Acteurs

Associations  
pole emploi  
MISSION LOCALE  
PLIE  
DAE13

## Montant de l'investissement

2013	2014 - 2015	Après 2015
A définir	A définir	A définir



## Promouvoir les expériences innovantes socialement et écologiquement responsables des entreprises de Vitrolles – Sensibiliser les entreprises du territoire à la RSE

### Gouvernance

Pilote	<b>ARIAS, Juan</b>	Etat	<b>Non engagée</b>	Evaluation	
Elu	<b>ROVARINO, Isabelle</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Mission de coordination du développement durable</b>	Démarrage			

### Description

La prise en compte du Développement Durable et des enjeux environnementaux par les entreprises de la commune sont difficiles à appréhender.

La commune ne dispose pas de données concernant les actions éco-responsables menées par les entreprises, ni le potentiel humain et technique pour faire converger une meilleure prise en compte de ces problèmes.

Enjeu global : Adaptation aux contraintes réglementaires et aux nouveaux marchés d'emplois de demain et maintenir un territoire attractif et compétitif.

### Transversalité

Objectif 4.3 Contribuer au développement d'une économie sociale et solidaire notamment au travers de l'insertion par l'activité économique

### Objectifs

**Objectif chiffré :** 30% des entreprises engagées dans une démarche de qualité et de développement durable.

#### Environnemental :

- Développement des déplacements intermodaux pour les employés du secteur privé.
- Amélioration des conditions de travail.
- Incitation au Tri des déchets des acteurs économiques.

#### Economique :

- Production et consommation responsable.
- Participer au développement d'une économie sociale et solidaire.
- Mettre en avant et faciliter la mutualisations les bonnes pratiques RSE par les entreprises du bassin économique.

#### Social :

- Favoriser les comportements d'entraide, de mutualisation et de partage entre les agents.

#### Participation :

- Développement d'un partenariat concret avec des structures associatives de Vitrolles sur les thèmes de la sensibilisation à RSE.
- Les déplacements.
- Formation des acteurs économiques aux principes de la RSE.

## Etapes

**Etape 1 :** Questionnaire de diagnostic RSE aux entreprises de Vitrolles (transmettre et recueillir le questionnaire).

**Etape 2 :** Identifier et lister les entreprises menant des pratiques socialement et écologiquement responsable.

**Etape 3 :** Constituer un réseau avec les entreprises identifiées dans l'étape 2 et organiser des rencontres associant de nouvelles entreprises.

**Etape 4:** Identifier les entreprises ayant un projet innovant afin d'être une entreprise pilote (un exemple de Start up).

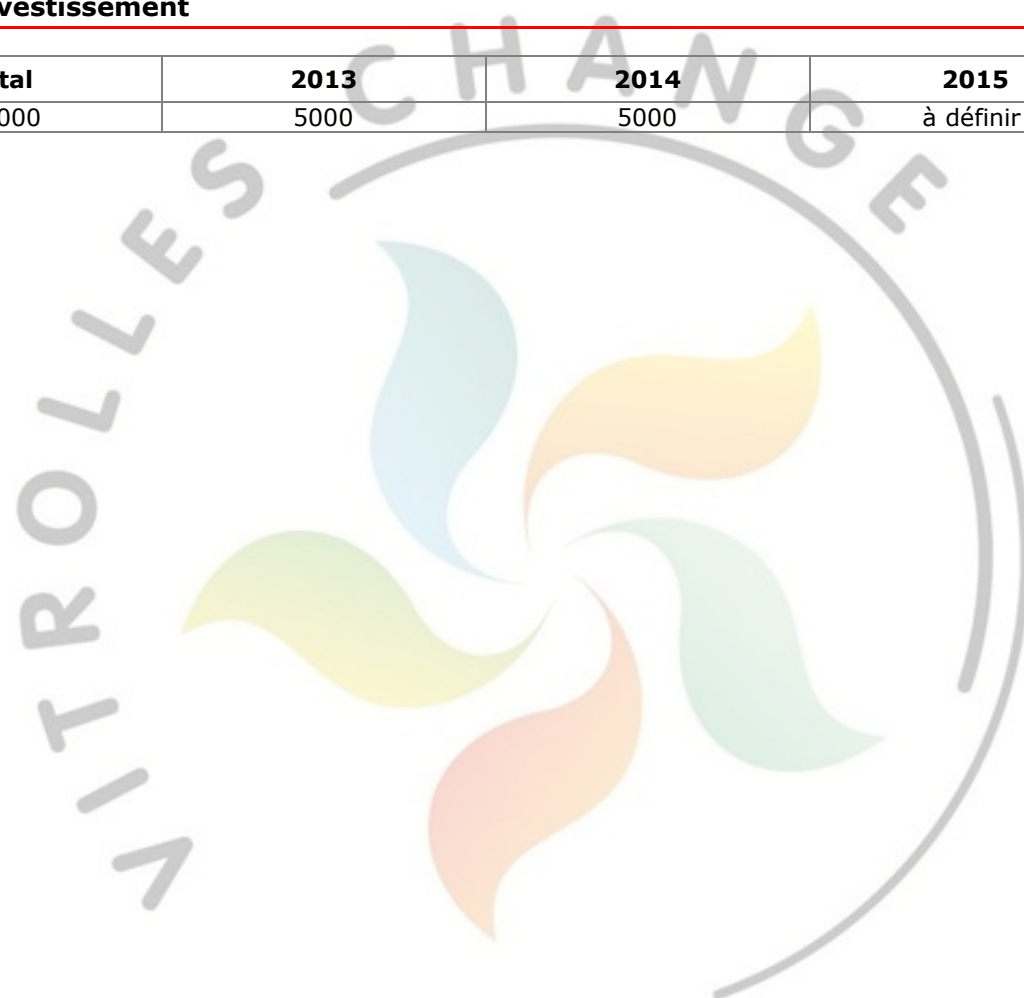
**Etape 5 :** Sensibiliser les entreprises de Vitrolles à travers des rencontres avec les entreprises ayant des projets innovants. Organiser un mode de parrainage avec les entreprises souhaitant s'inscrire dans la démarche.

## Partenaires et Acteurs

VITROPOLE  
RSE PACA

## Montant de l'investissement

Total	2013	2014	2015
10 000	5000	5000	à définir





## Inciter et organiser des visites découverte dans les zones d'activité et des journées de portes ouvertes

### Gouvernance

Pilote	<b>DA SILVA, Valérie</b>	Etat	<b>Récurrente</b>	Evaluation	
Elu	<b>PIQUET, Michel</b>	Avancement	<b>55%</b>		
Service	<b>Bureau Municipal du Tourisme</b>	Démarrage	<b>04/11/2011</b>		

### Description

Faire connaître les entreprises aux habitants en facilitant la découverte des métiers, l'architecture des bâtiments d'entreprise, leurs actions sur l'environnement.

Possibilité d'étendre ces actions à d'autres sites ouverts à tous publics (enfants, adultes) ex: « La déchetterie ». Il s'agit de démontrer et de montrer à tout public la qualité et l'intérêt des industries locales, d'expliquer la notion de patrimoine industriel et d'agir dans l'interpénétration de la Ville et de ses industries.

### Transversalité

Objectif 4.4 Promouvoir des liens entre les zones d'activité et les quartiers de la Ville

### Objectifs

**Environnemental :** Favoriser les visites de groupe et si possible mettre en avant les industries œuvrant dans un axe de qualité environnemental (STEP – PIC)

Sensibilisation des Vitrollais aux impacts environnementaux et pollution des entreprises. Questionnaire qualitatif.

**Economique :** une meilleure présentation de l'industrie locale et une reconnaissance du public et de la qualité de ces entreprises.

Meilleure intégration et acceptation de l'entreprise par la population.

**Social :** Accès à ces visites sur simple inscription.

Prise de conscience du public de l'intérêt de ces industries et rencontre avec les employés.

Découverte / métier/ emploi.

**Participation :** Groupe de 12 à 15 personnes / acteurs du BMT en partenariat avec Vitropole et les entreprises concernées.

### Etapes

Il s'agit de démontrer et de montrer à tout public la qualité et l'intérêt des industries locales, expliquer la notion de patrimoine industriel et d'agir dans l'interpénétration de la Ville et de ses industries.

**Etape 1 :** Référencer les entreprises prêtes à recevoir du public.

Entreprises Eco-responsables (prêtes à recevoir du public) en proposant des produits moins impactants.

**Etape 2 :** Rencontre et définition de projet avec les industriels et identification des thématiques concernant le développement durable.

**Etape 3 :** Information et communication au public.

**Etape 4 :** Mise en place des modules de visite sur site.

**Etape 5 :** Bilan et reconsidération des objectifs.

Possibilité d'étendre cette action à d'autres sites et à des publics comme les enfants.

Ex : déchetterie

### Partenaires et Acteurs

Communauté du Pays d'Aix (CPA)

VITROPOLE

ENTREPRISES



## Du centre urbain au centre ville "Made in Vitrolles"

### Gouvernance

Pilote	<b>GARNIER, Géraldine</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>GACHON, Loïc</b>	Avancement	<b>70%</b>		
Service	<b>Direction Culture et Animations</b>	Démarrage	<b>01/04/2013</b>		

### Description

Vitrolles Echangeur, le projet de Ville de la Municipalité entre dans une nouvelle phase. Avec made in Vitrolles, quatre collectifs d'artistes s'installent cet été sous les Arcades et sur la place de Provence pour imaginer le centre-ville de demain avec les habitants.

Dans le cadre du Festival des Initiatives de Jeunes qui ouvre la marche dès le 7 Juin 2013 et durant tout le mois de juillet, des interventions inédites, proposées par des artistes, architectes, urbanistes, invitent les Vitrollais à imaginer un nouveau centre-ville pour demain, un centre-vie.

Le mouvement s'appuiera sur la réalisation de plusieurs projets:



Festival d'auto construction avec la participation d'étudiants architectes du collectif Bellastock. C'est l'occasion de révéler des lieux en requalification, d'explorer et d'expérimenter les cycles de la matière, d'imaginer la fabrique collective du centre ville.

Du 18 au 21 juillet, le festival Bellastock s'appuiera sur la participation des habitants et des structures locales pour proposer la construction de lieux de convivialité (bancs, pergolas...)

et ainsi amorcer ce que pourrait être le futur chemin vert qui reliera le centre-ville au Liourat, en passant par le quartier des Pins, qui accueillera la future médiathèque.



- Le collectif Saprophytes met en oeuvre mettent en place et construisent des projets collectifs basés sur la rencontre, l'échange d'expériences, de savoir-faire, à travers le détournement du mobilier urbain. Premiers intervenants de Made In Vitrolles, ils créent un parcours aérien, ludique et imaginaire sur les toits du centre urbain.



- le collectif eXYZT fait une proposition sur la thématique de l'eau et imagine un jardin ludique et aquatique au parc Saint-Exupéry que petits et grands prendront plaisir à parcourir, pour redécouvrir le parc sous un nouveau jour. Constitué d'une vingtaine de personnes (cuisiniers, graphistes, architectes, urbanistes, paysagistes, DJ...), le collectif eXYZT oeuvre à la construction de structures monumentales ouvertes et mises à disposition de tous, où le visiteur devient acteur, ce qui fait du lieu un espace convivial.



- Après l'aménagement de l'Embarcadère-SIC, le collectif Etc nous proposent la création d'une grande plateforme



tournante, un « manège rotule » qui permettra de modifier les points de vue, changer le regard que l'on porte sur notre environnement urbain, pour mieux le réinventer. Déployant des chantiers ouverts sur les places publiques, les Etc invitent les habitants à devenir bricoleurs pendant une heure, une demi-journée, une semaine...

## Transversalité

### Objectifs

#### Social :

- Faire du centre-ville un lieu de rencontre des habitants, des différents quartiers auxquels ils s'identifient
- Eveiller un imaginaire urbain, intégrer les vitrollais dans la fabrique de la ville, de l'espace public

#### Economique :

- Participer à l'attractivité économique du centre-ville

### Etapes

**Etape 1 :** Groupe de réflexion des quatres collectifs pluridisciplinaires qui mettent en commun leurs compétences et leur expériences.

**Etape 2 :** Concertation avec les habitants sur l'aménagement du centre urbain en centre ville pour demain.

**Etape 3 :** Construction de mobiliers ,début de Chantier.

**Etape 4 :** Chantier ouvert à la participation du public.

### Partenaires et Acteurs

association Bellastock  
Collectif eXYZT  
Les SAPROPHYTES  
Collectif Etc

### Indicateurs

Participation du public, des acteurs sociaux, associatifs, entreprises, institutions.

### Tendance



### Dernière éval.

taux

### Montant de l'investissement

2013	2014	2015
50 000	A définir	A définir



## Développer le projet "lire et jouer à la plage"

### Gouvernance

Pilote	<b>CANAPLE, Emilie</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>Youssef, Marie-Dominique</b>	Avancement	<b>50%</b>		
Service	<b>Direction des Médiathèques</b>	Démarrage	<b>14/07/2009</b>		

### Description

Depuis 2009, les médiathèques s'engagent à aller au plus près de la population et à favoriser la démocratisation culturelle en proposant le prêt de livres (presse écrite, documentaire, Bandes dessinées, albums...) et de jeux (sceaux, frites, raquettes de plage, ballon...) de juillet à aout, du mardi au samedi, de 13h à 18h sur la plage des Marettes situé dans le quartier des Vignettes à Vitrolles. L'objectif est tout d'abord d'inciter les vitrollais à profiter de ce lieu à fort attrait paysager et de bénéficier d'un espace de loisirs tout en permettant de découvrir des ouvrages sur l'écologie et autres sujets de développement durable.

### Transversalité

- Objectif 5.4 Favoriser la démocratisation culturelle en impliquant les habitants au cœur du processus artistique  
Objectif 5.1 Dynamiser et multiplier les espaces communs de rencontre et créer de nouveaux usages

### Objectifs

**Environnemental** : prévention autour du développement durable (lecture d'histoire sur le recyclage, les changements climatiques...) et dons de cendrier de plage... Mise en valeur dans lieu naturel à fort attrait environnemental.

**Economique** : gratuité du prêt à la journée et pour tous même les non vitrollais

**Social** : accès pour tous à la culture et aux loisirs...

**Participation** : concertation avec les usagers de l'action et avec les utilisateurs de la plage des Marettes avec des questionnaires faits par le bureau municipal du tourisme.

### Etapes

**Etape 1** : Devis pour location d'un algéco à mettre à côté de la plage.

**Etape 2** : Travail transversal avec les partenaires ville (Bureau municipal du tourisme, Police municipale et administrative, Environnement, Mission du développement durable, les services techniques, ...) pour lancer la saison estivale sur la plage des Marettes tous les ans.

**Etape 3** : Planning de présence des agents (pénibilité de l'action à prendre en compte). Choix des documents, des jeux...

**Etape 4** : Communication avant le début de l'action

**Etape 5** : Prévoir l'aménagement définitif de la plage des Marettes (local en dur sur la plage, air de jeux...) et identifier les problèmes récurrents comme ceux concernant les déplacements par exemple.

**Etape 6** : réunion avec les services concernés pour évaluer l'action et identifier les points d'amélioration.

### Partenaires et Acteurs

BMTourisme  
environnement  
Service des sports  
Police Municipale

### Indicateurs

	Tendance	Dernière éval.
<b>Nombre de prêts de documents (imprimés et jeux)</b>		<b>2 776,00 nb</b>
<b>Nombre d'emprunteurs à la plage</b>		<b>1 748,00 nb</b>
<b>Nombre de réunions avec les partenaires</b>		<b>6,00 nb</b>

---

**Montant de l'investissement**

---

<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Après 2014</b>
2000	2000	2500	à définir





## Organiser des manifestations festives qui favorisent les échanges inter-quartiers

### Gouvernance

Pilote	<b>LECAMUS, Stéphane</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>PORTE, Henri-Michel</b>	Avancement	<b>40%</b>		
Service	<b>Pôle Animation et festivité</b>	Démarrage			

### Description

Favoriser les liens sociaux entre habitants constitue l'une des priorités de la Municipalité et une demande des citoyens. Proposer des animations festives tout au long de l'année et améliorer celles qui sont actuellement organisées constitue ainsi l'objectif de cette action. Le Carnaval, les Festines, Vitrolles en fête, entre autres, constituent de temps forts pendant lesquels les habitants ont l'opportunité de se rencontrer et de partager des moments de convivialité.

### Transversalité

- Objectif 5.2 Mettre en valeur les richesses sociales, culturelles et intergénérationnelles de la Ville et de ses habitants  
Objectif 5.5 Développer une solidarité active réductrice des inégalités

### Objectifs

**Social** : des liens entre les habitants renforcés.

### Etapes

**Etape 1** : présentation du projet annuel en partenariat avec les associations concernées.

**Etape 2** : appel à candidature des prestataires (restaurateurs, musique, logistique).

**Etape 3** : réunions de travail sur la mise en place des manifestations et hiérarchisation des animations.

**Etape 4** : mise en place logistique et opérationnelle de chaque manifestation.

**Etape 5** : réalisation d'un bilan annuel et identification des améliorations envisagées.

### Indicateurs

Associations participant à l'organisation des festivités

Tendance Dernière éval.



nb

### Montant de l'investissement

2011	2012	2013	2014
78 000	69 000	70 000	75 000



## Créer une offre diversifiée de chambres d'hôtes et animer le réseau

### Gouvernance

Pilote	<b>LEROUX, Gaëlle</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>PIQUET, Michel</b>	Avancement	<b>20%</b>		
Service	<b>Direction Patrimoine, Tourisme et Jumelage</b>	Démarrage			

### Description

Dans l'année d'action de MP 2013, une nécessité d'hébergement complémentaire s'est fait ressentir. Dans la perspective de la Convention de Faro et de sa signature par la France, l'objectif d'associer à la simple réservation de chambres d'hôte un accueil patrimoniale, visites, ou balades de la cité par l'hôte lui-même.

### Transversalité

- Objectif 5.2 Mettre en valeur les richesses sociales, culturelles et intergénérationnelles de la Ville et de ses habitants
- Objectif 5.1 Dynamiser et multiplier les espaces communs de rencontre et créer de nouveaux usages

### Objectifs

**Environnemental** : liés aux principes environnementaux de la Ville.

**Economique** : échanges économiques entre le loueur et le touriste.

### Etapes

- Etape 1** : Réunion d'information et explication du projet politique.
- Etape 2** : Rassemblement des futurs hôtes et conception du collectif de gestion.
- Etape 3** : Convention de formation des futurs hôtes avec un organisme habilité.
- Etape 4** : Mise en œuvre des informations concernant les chambres à louer.
- Etape 5** : Suivi et bilan de la structure de coordination.

### Partenaires et Acteurs

ancrage  
HOTEL DU NORD



## Petite fabrique de noms ... et compagnie

### Gouvernance

Pilote	<b>HOFER, Claire</b>	Etat	<b>Récurrente</b>	Evaluation	
Elu	<b>GACHON, Loïc</b>	Avancement	<b>80%</b>		
Service	<b>Communication des Chantiers</b>	Démarrage	<b>01/09/2012</b>		

### Description

Cette action fait partie des orientations définies dès avril 2011, suite à une enquête/diagnostic réalisée fin 2010/début 2011 à propos de l'organisation mise en œuvre par la Mairie de Vitrolles en matière de communication « de preuve » et de « participation » des habitants.

Il s'agit de mettre en œuvre des actions durables, visibles, prégnantes, d'implication des citoyens-citadins aux décisions et à la mise en œuvre de la politique publique de la ville. Réduire l'écart entre le politique, le technicien et l'habitant, en vue de renforcer le rôle de citoyen ... du citoyen ! Bref, de tendre vers une plus grande responsabilisation et une véritable réappropriation de la chose publique par le public.

### Transversalité

Objectif 5.3 Renforcer l'implication des habitants dans le projet de ville en s'appuyant notamment sur le tissu associatif

### Objectifs

**Environnemental** : donner du sens aux signes de la ville.



**Social** : (ré)appropriation du droit à la ville par le peuple, Une posture responsable, impliquée et reconnue, des habitants et des usagers dans leur rapport avec la ville.



**organisationnel** : encourager d'autres pratiques au niveau des services.



**Participation** : ceux-ci s'entendent au sens d'une coopération responsable et réciproque, afin que les expertises citoyennes contribuent au Projet et enrichissent continuellement les décisions municipales.



**Objectif chiffré** : Une multiplication de dispositifs permettant aux habitants de participer à la vie démocratique locale.

## Etapes

« Quelle est l'espérance ? Revoir des villes, libérées de leur obligation de plaire aux consommateurs qui les détruisent, sorties des marchés, rendues à leur rôle d'échangeur de relations humaines. » Jean-Pierre Grunfeld, in *la ville logotomisée*, 2012

### **Principe de la *petite fabrique de noms* (objectif : être transposable à d'autres formes de réunion populaire)**

Il s'agit de « recruter » des personnes motivées pour participer à une *petite fabrique de noms*, afin de dénommer les lieux publics au sein d'un processus participatif clairement annoncé. Il peut s'agir de voies, places, ronds-points, bâtiments publics, voire autres chantiers privés éventuellement programmés ayant une incidence importante sur la vie vitrolaise (nouvelles enseignes, nouveaux logements, etc.)

L'objectif n'est pas uniquement de baptiser les lieux mais de le faire en légitimant les manières de dire des usagers de ces lieux et/ou en proposant des manières "supérieures" (liées à l'histoire de toute la Ville et au delà). Il s'agit d'appréhender de façon collective ce que signifie désigner un espace public, commun et conçu pour tous les citoyens.

Au départ, nous avons listé les opportunités en matière de dénominations de lieux, et il conviendra de le faire régulièrement pour toute la ville et pour les 10 prochaines années, afin de montrer clairement qu'un processus s'installe dans le vrai temps des vrais projets urbains.

Les opportunités recensées pour 2012/2013 concernent pour le moment des voies, des ronds-points et des bâtiments, publics et d'habitation, dans le quartier des Pins, mais cela peut évoluer.

En septembre 2012, les premières rencontres ont été proposées, par voie de presse et par les réseaux : il s'agit des personnes ayant laissé leurs coordonnées aux événements participatifs à Kiffa, aux rencontres du PRU, etc., et de celles rencontrées au cours d'autres occasions collectives (réunions de chantiers), à qui nous avons écrit ou téléphoné.

Il est primordial de prendre le temps de la relation, et beaucoup de personnes n'ont pas de pratique des échanges mail, voire pas internet, les courriers par la poste, nominatifs, sont importants.

En préalable à chaque séance, il est précisé ce qui est à débattre, avec quelle marge de décision pour les usagers de l'espace public. Les règles du jeu sont exposées, ainsi que les pouvoirs respectifs, le planning. Ainsi le groupe peut fonctionner librement, sans risque de décevoir quiconque souhaiterait participer à une démarche originale. Selon le sujet, nous avons des invités qui éclairent celui-ci. Les noms d'espaces publics qui sont proposés par la *petite fabrique*, accompagnés de leur argumentaire, sont soumis ensuite à la sagacité de la commission de dénomination des voies, composée d'élus municipaux, qui présente son ou ses choix au Maire, et c'est le Conseil municipal qui entérine la décision finale.

### **Situation à janvier 2013 :**

La *petite fabrique de noms* se réunit à intervalles (assez !) réguliers, de manière libre mais organisée, depuis septembre 2012.

On y exprime sa pratique de la ville, l'Histoire, les histoires, l'Avenir.

Dès la 2<sup>ème</sup> séance, des propositions et des désirs de recherches spécifiques ont vu le jour :

Certains ont commencé à compiler l'historique (reprise d'un abécédaire des rues existant) : raconter la manière dont les noms des rues sont nés permet de révéler l'Histoire de Vitrolles et d'introduire le nouveau récit, par le récit des origines. C'est au nom d'un passé réhabilité, révélé que l'on peut comprendre le présent et croire en l'avenir.

Il a été suggéré de placer le nouvel abécédaire sur le site internet, au fur et à mesure qu'il s'étoffe.

Certaines personnes souhaitent travailler sur le contenu des plaques de rue, lorsqu'il concerne des personnalités ou/et des périodes de l'Histoire, car les plaques actuelles ne donnent pas d'indication autre que le nom. Par exemple à la Frescoule, il existe une allée du Groupe Manouchian, une impasse Olga Bancic et il n'y a pas d'explications : qui étaient les Manouchian ?...

De plus, au moment où la Ville engage des transformations urbaines importantes, il est proposé aux participants qui le souhaitent de rencontrer, seul(e) ou à plusieurs, Jacqueline Trichard, photographe de l'équipe de communication des chantiers de la ville, afin de lui indiquer comment ils observent ces évolutions, à travers un parcours, à partir de ce qu'on peut remarquer dans le voisinage des chantiers, ou plus simplement depuis chez soi. Les temps de prise de vue sont des moments d'échanges et de témoignage du cadre de vie et de l'expérience de la ville qu'ont des habitants. Un court compte rendu en est issu qui vient alimenter judicieusement les débats de la petite fabrique.

A des fins d'appropriation plus large, il est envisagé de créer des petits objets (les « appartenances ») : début d'une collection d'affichettes, de cartes postales, plans de poche...

### **Etudes, organisation amont, mise en œuvre, suivi et évaluation de l'action**

**Etape 1 :** information et coordination des services municipaux, des associations et groupes d'habitants

**Etape 2 :** mise en place d'un calendrier

**Etape 3 :** animation de réunions et organisation des retours de propositions par les services

**Etape 4 :** information des participants aux suites données par les services, etc.



---

## Partenaires et Acteurs

---

Direction Communication  
BUSSON  
LINGOIS-DIOT  
Direction générale de l'animation du territoire  
LOGIS MEDITERRANEE

---

## Indicateurs

	Tendance	Dernière éval.
Nombre de participants des services municipaux et partenaires associés	?	nb
La prise en compte des propositions populaires par la Ville et son administration	?	nb
Nombre de participants aux réunions	?	nb





## Animer le Conseil Municipal des Enfants

### Gouvernance

Pilote	<b>BILLIoud, Colette</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>DESCLOUX, Colette</b>	Avancement	<b>70%</b>		
Service	<b>Direction de l'Education</b>	Démarrage			

### Description

Apporter aux enfants une connaissance de la vie locale et des institutions, grâce à une réflexion et une collaboration avec les services municipaux, les associations...

Pour un apprentissage de la citoyenneté.

### Transversalité

Objectif 5.3 Renforcer l'implication des habitants dans le projet de ville en s'appuyant notamment sur le tissu associatif

### Objectifs

Une multiplication de dispositifs permettant aux habitants de participer à la vie démocratique locale.

### Etapes

**Etape 1 :** Initiation et sensibilisation des enfants à une démarche citoyenne ( Plenièrre le 14/11/2012).

**Etape 2 :** Travail en commission ( sports/Loisirs, Solidarité, Environnement, Culture.) (Déc/Fev/Avril).

**Etape 3 :** Projets pour les 4 commissions.

1. Concours pour l' affiche du carnaval 2014 .
2. Tri sélectif dans les écoles.
3. Rencontre intergénérationnelle pour unir et partager.
4. Programmation de films pour les enfants des écoles élémentaires.

**Etape 4 :** Réalisation des projets ( entre sept 2013 et 2014).

### Montant de l'investissement

2013--2014	2014 - 2015	Après 2015
15972	A définir	A définir



## Des chantiers ouverts au public !

### Gouvernance

Pilote	<b>HOFER, Claire</b>	Etat	<b>Récurrente</b>	Evaluation	
Elu	<b>GACHON, Loïc</b>	Avancement	<b>80%</b>		
Service	<b>Communication des Chantiers</b>	Démarrage	<b>03/01/2012</b>		

### Description

Eléments de l'enquête/diagnostic réalisée fin 2010/début 2011 et des orientations définies en avril 2011, à propos de l'organisation mise en œuvre par la Mairie de Vitrolles en matière de communication « de preuve » et de « participation » des habitants :

« *Entrez, entrez, c'est le chantier !* » écrit, à Marseille, en 2011, l'équipe du chantier de *la Friche de la Belle de Mai*. Or, à Vitrolles en 2011, les chantiers sont interdits au public, peu bavards, mal indiqués, le marketing de promoteurs privés prend le dessus sur l'information des chantiers publics, la signalétique est confuse, les quelques panneaux de chantiers ne racontent rien et ne sont que de médiocres relais visuels. Les rares informations des bailleurs sont vite obsolètes et rien n'indique l'idée du Projet de Ville. Celui-ci n'est pas donné en partage.

Pour tous les sujets/chantiers, il manque, dans la quotidienneté des citoyens, la preuve de la cohérence de l'ensemble, rendue compréhensible dans l'espace public de tous les secteurs, de toute la ville.

L'action à mener doit permettre la compréhension et l'appropriation des projets par les premiers intéressés, les citoyens-citoyens, grâce à un discours de preuve.

A contrario, mal interprétée, l'effervescence (et la brutalité) de l'arrivée de grands travaux mal annoncés et non partagés, risquerait d'ajouter aux difficultés que les citoyens affrontent quotidiennement. Il convient de construire un discours de preuve dans l'espace public.

### Transversalité

Objectif 5.3 Renforcer l'implication des habitants dans le projet de ville en s'appuyant notamment sur le tissu associatif

### Objectifs

- Environnemental** : Cohérence et sens retrouvé des signes visuels dans la ville.

### Etapes

Mettre en œuvre une véritable politique de communication de chantier, aux différents stades de ceux-ci et quelle que soit leur taille (y compris les chantiers minuscules, pour lesquels les services municipaux et leurs prestataires œuvrent jour après jour) ; tant pour les chantiers dont la ville est maître d'ouvrage/ exemplarité) que pour ceux dont la maîtrise d'ouvrage est privée ou assurée par les bailleurs sociaux.

- Grâce à un mode de traitement visuel et d'information des citoyens dans l'espace public, cohérent, exemplaire et simple.
- Des outils identifiés : lettres de chantiers pour la proximité, journal des chantiers pour tous les Vitrollais, panneaux de chantier, palissades, signalétique fonctionnelle et directionnelle.
- des chantiers visibles, vivants, intelligents et cohérents : visites, observatoire des chantiers, rendez-vous de chat sur le site internet, avec des images des chantiers en évolution, etc.
- une participation des citoyens selon des modalités toujours annoncées.

**Etape 1(réalisée en 2012)** : Conception d'un système graphique pour les chantiers, rapidement identifiable et facile à décliner. L'économie de moyens (formes géométriques simples, fond blanc) permet d'éloigner la communication des chantiers d'une approche « promotionnelle » ou « marketing ». On s'adresse bien ici à des citoyens et non à des consommateurs.

Avant tout, le citoyen-citadin doit pouvoir percevoir, même confusément, que tous ces chantiers s'inscrivent dans un projet urbain cohérent.

### Le journal des chantiers :

Pour établir un lien fort et durable avec les habitants, l'idée d'un *Journal des chantiers* s'est imposée naturellement.

C'est un support de référence qui concrétise la relation entre la Ville et ses habitants. Décliné en panneaux d'information (sur les palissades de chantier par exemple) et en version numérique (page communication de chantier du site de la Ville), il a été envisagé comme un outil de médiation destiné à être utilisé pendant les réunions publiques, les visites de chantier, etc.

Il convient d'introduire de la pédagogie dans les discours sur la Ville. Les sujets qui concernent la Ville sont complexes. Il ne s'agit pas de remettre en cause les belles images des architectes et des urbanistes, elles sont l'expression positive d'un projet, mais il faut les accompagner et les expliquer, les décoder. Tout le monde ne sait pas lire un plan et ne retrouve pas facilement sa route sur des schémas de déviation. Le temps d'un chantier à l'échelle d'un quartier bouleverse non seulement les habitudes des habitants mais aussi toute l'organisation des services municipaux. C'est en partie en les écoutant et en réfléchissant avec eux que l'on peut construire l'information. Le journal est lié et attentif aux moyens humains qui œuvrent, au sein de la municipalité et alentour, à la réussite des projets urbains. Il doit rendre visible le dialogue entre les acteurs de la Ville, les décideurs et les habitants et valoriser les signes du «vivre ensemble».

**Etape 2 (depuis 2012):** Parce que le chantier est le lieu idéal pour partager les usages, les connaissances, les désirs et construire une vision pertinente de l'avenir, celui-ci est régulièrement ouvert en grand, à tous, on le visite, on s'y promène, on y mange aussi, et on se donne rendez-vous pour continuer à se côtoyer, à travailler ensemble, dans la quotidienneté : pendant les travaux, la vie continue et s'enrichit du chantier. Une ville en chantier est une ville qui bat, qui vit.

L'action doit donc permettre d'établir le lien entre vie quotidienne et projet de Ville.

visites régulières de chantiers pour tous les publics : l'invitation est lancée aux riverains, aux jeunes en insertion, aux collégiens, aux parents, aux enfants, aux étudiants, aux techniciens, aux architectes, ... à tous les intéressés !

Les professionnels, depuis les ouvriers jusqu'au maître d'œuvre sont partie prenante. La convivialité est de la partie et chacun peut échanger sur sa propre implication dans le projet, faire connaissance avec les métiers, les approches, les usages, les matériaux et engins, lors d'une visite guidée, très sécurisée.

Cette réciprocité citoyens/utilisateurs/riverains/professionnels du bâtiment a obtenu un vif succès auprès des participants, lors des 3 ouvertures réalisées en 2012.

Le principe du partage de quelques expériences et points de vue se poursuit avantageusement au cours d'un pique-nique sur l'herbe ou d'un banquet de chantier qui clôture cette rencontre entre plusieurs univers citoyens.

**Etape 3 (commencé en juin 2011):** rencontres de chantiers avec les habitants, les associations, et des bailleurs impliqués dans une démarche participative (cf. Logis Méditerranée et l'Aves), permettant d'associer les habitants à certaines décisions, précisées au départ. Les participants sont tous acteurs de la rencontre, le compte rendu est validé par tous et diffusé à l'ensemble des habitants concernés.

**Etape 4 (2013-2014 ?) :** un travail minutieux de partage d'une culture visuelle, nécessaire pour lire et comprendre des plans, les schémas de déviations, par exemple.

## Partenaires et Acteurs

Direction Communication  
Mairie de Vitrolles  
LOGIS MEDITERRANEE

## Indicateurs

Évolution des demandes de visites de chantiers par les citoyens

Tendance Dernière éval.



%


## Montant de l'investissement

2012	2012 - 2014	Après 2014
36.370	De 30 à 36.000/an	Idem jusqu'à 2015 inclus



## Mettre en place des "ateliers habitants aménageurs" au sein des quartiers de la ville

### Gouvernance

Pilote	<b>GARNIER, Géraldine</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>GACHON, Loïc</b>	Avancement	<b>70%</b>		
Service	<b>DGA Animation du Territoire</b>	Démarrage	<b>31/12/2012</b>		

### Description

La création de liens sociaux est plébiscitée par les Vitrollais. En effet, ceux-ci mettent en avant la nécessité de créer des "espaces extérieurs de convivialité".

Les "ateliers habitants aménageurs" constituent la première étape pour redéfinir les "espaces extérieurs de convivialité" et ses usages. Ils sont des chantiers singuliers qui vont modifier la ville temporairement ou durablement. Ils procèdent de la rencontre entre des questions urbaines vécues par Vitrolles, des sites des propositions culturelles et artistiques qui se contextualisent dans l'espace urbain.

C'est aussi un outil qui invite les habitants à la reconquête urbaine par des parcours à travers Vitrolles reliant ces modifications temporaires des lieux. Ces ateliers vont s'incarner et se manifester par l'exploitation des sites remarquables transformés temporairement ou durablement en "lieux magnétiques". Les "lieux magnétiques" sont des sites stratégiques de la ville qui seront choisis pour leurs potentialités, leurs qualités spatiales, mais aussi pour leurs défauts et sous exploitation.

### Transversalité

- Objectif 5.4 Favoriser la démocratisation culturelle en impliquant les habitants au cœur du processus artistique
- Objectif 5.3 Renforcer l'implication des habitants dans le projet de ville en s'appuyant notamment sur le tissu associatif

### Objectifs

#### Social :

- Impliquer le citoyen dans un mouvement artistique de transformation de l'espace public.
- Faire du projet "ateliers habitants aménageurs" un outil au service des habitants.

#### Environnement :

- Construire des aménagements éphémères avec des matériaux recyclables et recyclés.
- Créer des espaces de convivialité.

### Etapes

**Etape 1 :** définition des sites considérées comme "magnétiques".

**Etape 2 :** Signature des conventions avec des collectifs d'architecture et paysage chargés de l'animation des "ateliers habitant aménageur".

**Etape 3 :** mobiliser les acteurs locaux (habitants vitrollais) en proposant différentes rencontres.

**Etape 4 :** Déroulement des ateliers sur site avec les collectifs et participants aux ateliers.

**Etape 5 :** Bilan des structures éphémères construites par les habitants aménageurs.

**Etape 6 :** Organisation d'une réunion publique pour définir l'avenir urbanistique des sites en question.

### Montant de l'investissement

2013	2014	2015
15 000	à définir	à définir



## Animer le Syndicat d'Initiatives Citoyennes

### Gouvernance

Pilote	<b>GARNIER, Géraldine</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>GACHON, Loïc</b>	Avancement	<b>60%</b>		
Service	<b>DGA Animation du Territoire</b>	Démarrage	<b>22/09/2012</b>		

### Description

Principal relai d'information du projet Vitrolles Échangeur, le SIC transforme le lieu d'attente de la Gare Routière de Vitrolles en espace multimédia et interactif. Le SIC invite chacun des vitrollais à s'informer ou à participer à Vitrolles Échangeur en partageant leur connaissance du territoire et les compétences qu'ils souhaitent mettre au service des projets.

### Transversalité

- Objectif 5.4 Favoriser la démocratisation culturelle en impliquant les habitants au cœur du processus artistique
- Objectif 5.1 Dynamiser et multiplier les espaces communs de rencontre et créer de nouveaux usages
- Objectif 5.2 Mettre en valeur les richesses sociales, culturelles et intergénérationnelles de la Ville et de ses habitants

### Objectifs

#### Social :

- Créer du lien entre les habitants et les quartiers de la ville.
- Informer et échanger de manière permanente avec les usagers de la ville sur les évènements culturels, artistiques du moment.

### Étapes

**Étape 1 :** Etablir la convention avec SMITEEB pour occuper l'espace intérieur de la gare routière. La convention est signée pour une année (2013) et devra être renouvelée pour les années à venir.

**Étape 2 :** Mettre en place des aménagements mobiliers "éphémères" avec des collectifs d'architectes pour améliorer la qualité d'accueil des visiteurs de la gare.

**Étape 2 :** Construction d'un espace multimédia avec l'accompagnement des services de la ville et l'association l'Office.

**Étape 3 :** Organisation et animation des ateliers artistiques.

**Étape 4 :** Création d'un réseau de personnes et de compétences.

### Partenaires et Acteurs

BMTourisme  
Service jeunesse  
Office


### Montant de l'investissement

2012	2013	2014
A définir	A définir	A définir



## Enseignement des arts plastiques pour tous

### Gouvernance

Pilote	<b>SERVAN, Valérie</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>PORTE, Henri-Michel</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>EMAP</b>	Démarrage	<b>01/04/2005</b>		

### Description

Cette action vise à démocratiser l'accès aux pratiques artistiques intergénérationnel unisexe afin de créer du lien social par l'activité artistique et de favoriser l'épanouissement des individus, tout en augmentant le nombre d'élèves, d'usagers et en diversifiant les activités...

### Transversalité

- Objectif 5.4 Favoriser la démocratisation culturelle en impliquant les habitants au cœur du processus artistique  
Objectif 5.6 Poursuivre des actions éducatives et sportives sur tous les temps de vie et tout au long de la vie

### Objectifs

**Environnemental** : Récupération du matériel et sensibilisation des usagers

**Social** : Création de liens sociaux, épanouissement de l'individu.

**Participation** : Statistiquement parlant, l'EMAP est passée de 51 élèves en 2005 à 114 élèves en 2013, avec une variation d'inscriptions, suivants les années, pour les enfants, mais une nette augmentation d'inscrits pour les adultes. Rayonnement de la commune hors Vitrolles. Fidélisation des élèves.

### Etapes

**Etape 1** : Etat des lieux des besoins en activités « arts plastiques ».

**Etape 2** : Modification des cours et du planning tous les ans, en fonction de la demande.

**Etape 3** : Visites et ateliers pour les scolaires (maternelle, élémentaires, collèges) d'une exposition d'œuvres prêtées par le FRAC sur un thème choisi tous les ans, depuis 2005 (fréquentation : entre 1000 et 2000 élèves) (hors des murs : espace d'exposition à l'école Prairial).

**Etape 4** : Prévoir déménagement dans un lieu plus grand pour augmenter et diversifier les activités.

### Montant de l'investissement

2010	2011	2012	2013	Après 2014
11 860	12 730	13 084	14 617	A définir





## Elaborer des projets de coopération décentralisée pour promouvoir les échanges entre cultures et entre peuples

### Gouvernance

Pilote	<b>DURAND, Christine</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>PETRISSANS, marie odile</b>	Avancement	<b>25%</b>		
Service	<b>Projets Européens et Coopération Décentralisée</b>	Démarrage	<b>15/10/2012</b>		

### Description

L'engagement des collectivités territoriales pour la solidarité internationale est ancien. Dès les années 1960, il s'est concrétisé grâce à la volonté d'associations et à la mobilisation d'organisations syndicales en Afrique d'abord, puis dans toutes les régions. Dans les années 1990, la coopération décentralisée a été consacrée par la loi et de véritables services des relations internationales ont vu le jour dans les collectivités. En 2007, l'international, encadrée par une convention de collectivité à collectivité devient une compétence des collectivités.

La coopération internationale, c'est élargir la solidarité à l'internationale dans la vision d'un monde interdépendant, c'est promouvoir l'accès aux droits fondamentaux à tous et reste avant tout un acte politique fort.

La coopération décentralisée peut être définie comme une forme de partenariats entre collectivités territoriales de pays différents dans un objectif de développement et d'échanges mutuels. Elle se matérialise par une convention conclue pour une durée variable, mettant l'accent sur la réciprocité des engagements et se déclinant dans un plan d'action sur la thématique choisie.

Œuvrer pour un monde solidaire, c'est prendre conscience que la planète constitue un patrimoine commun avec des ressources naturelles limitées. Les projets de solidarité internationale visent à réduire l'extrême pauvreté en répondant aux besoins essentiels des populations défavorisées tout en sensibilisant les plus riches aux enjeux du développement. Le développement durable rejoint intrinsèquement ces objectifs.

Riche de trésors naturels, l'île de Madagascar, au large de l'Afrique, a longtemps semblé pleine de promesses et pourtant...Un ensemble de choix politiques désastreux depuis les années 70, un endettement excessif et la libéralisation pressante de l'économie ont plongé ses habitants dans une grande pauvreté. Elle reste parmi les dix pays les plus pauvres du monde La coopération décentralisée franco-malgache est devenue en l'espace de quatre années l'une des coopérations décentralisées les plus dynamiques de la Zone de Solidarité Prioritaire ; la Zone de Solidarité Prioritaire étant définie comme la zone où l'aide publique, engagée de manière sélective et concentrée peut produire un effet significatif et contribuer à un développement harmonieux des institutions, de la société et de l'économie.

### Transversalité

Objectif 5.5 Développer une solidarité active réductrice des inégalités

Objectif 5.2 Mettre en valeur les richesses sociales, culturelles et intergénérationnelles de la Ville et de ses habitants

### Objectifs

Realisation d'une coopération avec une collectivité de Madagascar sur trois ans.

**Environnemental** : action en cours de définition et en attente de validation.

**Economique** : action en cours de définition et en attente de validation.

**Social** : action en cours de définition et en attente de validation.

## Etapes

### **Etape 1** : Septembre 2012 :

Présentation de la méthodologie projet et définition d'un langage commun en bureau municipal, groupe majoritaire, DGS, comité de direction des DGA.  
Délégation de coopération décentralisée donnée à Marie Odile Pétrissans.  
Validation du projet. Début de l'élaboration d'une coopération décentralisée entre Vitrolles et Madagascar.  
Subvention exceptionnelle de 5000 euros à l'ONG "l'Homme et l'Environnement" pour la reconstruction d'infrastructures suite au cyclone GIOVANA à Madagascar.

### **Etape 2** : Octobre 2012

Définition des attentes de la collectivité via une réflexion menée avec l'ensemble de la DGA Enfance. et tous les directeurs, petite enfance, enfance, scolaire, loisirs, la responsable de l'élaboration du Plan d'éducation local, et la mission de développement durable.  
Contacts avec les partenaires et réseaux.

### **Etape 3** : Novembre 2012

Mise en exergue de perspectives de la coopération via des échanges avec l'ONG "l'Homme et l'Environnement" sur la réalité du terrain à Madagascar et articulation avec les attentes de la collectivité.  
Choix de la collectivité Malagasy.  
Présentation à l'élue déléguée. Validation politique.  
Note sur l'état d'avancement pour le DGS et le maire.

### **Etape 4** : Décembre 2012

première mise en contact avec la collectivité Malagasy  
Recherche de financements

### **Etape 5** : Janvier/ Février / mars 2012

Adaptation des perspectives et des actions par un travail en lien direct avec la collectivité Malagasy  
Préparation de la mission sur le terrain  
Réflexion sur la valorisation de la mission et l'apport sur le territoire de Vitrolles  
Validation par Monsieur le Maire

### **Etape 6** : Avril /Mai 2012

A l'occasion des 20 ans de l'ONG "l'Homme et l'Environnement", des animations dans deux écoles de la ville, « Plan de la Cour » et « Paul Cézanne » sur la biodiversité et l'enfance MALGACHE seront organisées.  
Des animations pendant le temps cantine auront aussi lieu et tous les enfants de toutes les écoles auront des menus aux épices de Madagascar. Les animations sont réalisées par l'ONG "l'Homme et l'Environnement".  
L'ONG réalisera un film sur l'enfance à Madagascar et sur la reconstruction financée par la ville en septembre 2012.  
Ce film sera diffusé lors de deux soirées de GALA, le vendredi 3 mai, à l'attention exclusive des scolaires et le samedi 4 mai pour un large public.  
Le samedi 4 mai, un défilé de mode bio-équitable et un concert par un groupe malgache ouvriront la soirée et des œuvres réalisées par des artistes malgaches seront exposées  
Monsieur le Maire s'engagera à signer une convention avec l'ONG "l'Homme et l'Environnement" dont les termes sont l'accompagnement par l'ONG de la coopération décentralisée et une aide par la ville pour des reconstructions locales.

### **Etape 7** : juin / juillet 2012

Préparation du voyage sur le terrain prévu en Septembre.

### **Etape 8** : septembre 2012

Envoi d'une délégation de Vitrolles à Madagascar  
Visite des reconstructions financées en septembre 2012  
Séances de travail avec les cadres de la collectivité Malagasy  
Visite de l'ambassade de France  
Réalisation d'un reportage photo

### **Etape 9** : octobre/ décembre 2012

Valorisation de la mission  
Finalisation de la convention de la coopération décentralisée  
Recherche de financements

---

## Partenaires et Acteurs

---

ONG l'homme et l'environnement  
RESEAU medcop  
cités unies france

---

## Montant de l'investissement

---

2011	2012	2013	2014 - 2015	Après 2015
21 700	25 000	25 000	25 000	A définir

Les partenaires financiers identifiés sont l'Etat (ministère des affaires étrangères) la Région PACA , le département CG13, et L AFD, L'agence française de développement  
La contribution pourrait s'élever à hauteur de 25%





## Portage de la lecture et des loisirs à domicile afin de lutter contre l'isolement en développant des actions interculturelles, intergénérationnelles et inter-quartiers

### Gouvernance

Pilote	<b>CANAPLE, Emilie</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>Youssef, Marie-Dominique</b>	Avancement	<b>71%</b>		
Service	<b>Direction des Médiathèques</b>	Démarrage	<b>06/01/2009</b>		

### Description

A l'image de la population française, la population vitrollaise vieillit. En 10 ans, la part de population de moins de 20 ans a diminué de 9% tandis que celle située entre 60 et 74 ans a augmenté de 46% et celle des plus de 75 ans a progressé de 40%. Le vieillissement de la population incite à prendre en compte et à anticiper les nouveaux besoins de cette population. L'objectif des médiathèques avec ce projet est de répondre aux besoins culturels tous les mardis et les vendredis avec le portage de livres à domicile (cd et dvd aussi) par un bibliothécaire à la population dans l'incapacité de se déplacer à cause de son grand âge ou par le handicap. L'objectif est d'amener la culture chez les habitants et de leur permettre de rencontrer un peu de chaleur humaine afin de les remettre en contact avec le monde qui les entoure. En effet, les difficultés de déplacements, l'isolement et les problèmes de santé sont les principales problématiques qu'affronte le vieillissant. Il s'agit d'appréhender ces éléments pour répondre aux mieux aux besoins des personnes âgées, de plus en plus nombreuses, et de leur permettre de rester à Vitrolles. Lors de ces visites à domicile, des informations sont données sur l'action culturelle vitrollaise et nous nous faisons le relais avec le CCAS.

### Transversalité

- Objectif 5.5 Développer une solidarité active réductrice des inégalités  
Objectif 5.2 Mettre en valeur les richesses sociales, culturelles et intergénérationnelles de la Ville et de ses habitants

### Objectifs


- Environnemental** : Possibilité de faire de la prévention sur le développement durable au domicile de ces usagers isolés.
- Economique** : Gratuité du service et déplacement au domicile de la personne.
- Social** : Faire sortir de l'isolement les personnes âgées et les handicapés
- Participation / mobilisation / partenariats** : Mobiliser des associations et des bénévoles pour assurer une partie de l'action avec les bibliothécaires.

### Etapes

- Etape 1** : Relever les besoins et inscrire ces habitants en médiathèque.
- Etape 2** : Réserver un Kangoo électrique tous les mardis et les vendredis. Choix des documents à apporter les mardis et vendredis matins. RDV téléphonique avec les usagers pour l'après midi.
- Etape 3** : Bilan annuel.
- Etape 4** : Volonté d'acquérir un bibliobus.
- Etape 5** : Développer le portage de documents et de jeux dans les maisons de retraite. Avoir un membre du personnel dédié à cette action.

### Partenaires et Acteurs

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Indicateurs	Tendance	Dernière éval.
Nombre de prêts pour le portage à domicile		862,00 nb
Nombre d'emprunteurs inscrits pour le portage à domicile		21,00 nb
<b>Montant de l'investissement</b>		
50 euros en 2012 pour achat de valise.		





## Politique tarifaire culturelle afin de rendre accessible à tous, les loisirs organisés par la Ville et faciliter l'accès aux équipements et actions culturelles des publics ciblés et éloignés

### Gouvernance

Pilote	<b>GARNIER, Géraldine</b>	Etat	<b>Récurrente</b>	Evaluation	
Elu	<b>PORTE, Henri-Michel</b>	Avancement	<b>50%</b>		
Service	<b>Pôle Action culturelle</b>	Démarrage	<b>30/09/2012</b>		

### Description

Cette action comporte trois axes d'intervention : la médiation, la tarification et le transport. Parmi les freins à l'accessibilité culturelle pour certains publics figure le coût des entrées de spectacle et le déficit en terme de mobilité. L'objectif à terme est de travailler sur les trois axes énoncés et d'ouvrir la culture aux populations qui ne bénéficient pas de l'accès. A ce jour, des tarifs spécifiques ont été proposés pour les publics scolaires, ou relevant de centres sociaux ou centres de loisirs, et des formules de « pass » pour les familles.

### Transversalité

Objectif 5.5 Développer une solidarité active réductrice des inégalités

### Objectifs

**Objectif** : augmentation considérable de la part de la population fréquentant les lieux culturels

### Étapes

**Étape 1** : définir une programmation adaptée à la sociologie de la ville.

**Étape 2** : politique tarifaire mise en place sur mesure.

**Étape 3** : outils et dispositifs en raison des réseaux existants.

**Étape 4** : Mise en place des transports le soir.

### Indicateurs

Indicateurs	Tendance	Dernière éval.
Public		nb
Nombre d'Elus qui approuvent la grille tarifaire en Conseil Municipal		nb
Nombre d'entrées aux tarifs réduits		nb

### Montant de l'investissement

2012	2012 - 2014	Après 2014
10 000	25 000	A définir





## Faire découvrir l'activité nautique sur l'étang de Berre (aviron) et participer à la sensibilisation à la protection de l'environnement sur le territoire

### Gouvernance

Pilote	<b>LECOINNET, Nicolas</b>	Etat	<b>Récurrente</b>	Evaluation	
Elu	<b>LICCIA, Monsieur</b>	Avancement	<b>20%</b>		
Service	<b>Animation sportive</b>	Démarrage	<b>01/10/2013</b>		

### Description

Découverte de l'activité aviron sur la base nautique en direction des scolaires de la ville. Nouveau support en plus de la voile et du canoë kayak. Mener petit à petit un certain nombre d'enfants vers le club pour développer cette association. L'enrichir avec le volet sensibilisation à l'environnement et l'offre pour les scolaires, ainsi que répondre à une demande de pratique .

### Transversalité

Objectif 5.6 Poursuivre des actions éducatives et sportives sur tous les temps de vie et tout au long de la vie

### Objectifs

**Environnemental** : Sensibilisation des enfants au milieu maritime et nautique.

**Economique** : Valorisation de la base nautique en difficulté.

**Social** : Partenaires institutionnel s'adresse à l'ensemble des écoles primaires de la ville.

**Participation** : Mobilisation de diverses associations : Environnement ,Sauvegarde du littoral.

### Etapes

**Etape 1** : mise en place avec l'IEN et le CTR Aviron du projet éducatif

**Etape 2** : stages éducatifs et pédagogiques des ETAPS de la ville

**Etape 3** : Intégrer dans le projet d'école l'activité en accord avec les enseignants

**Etape 4** : Informations aux associations impliquées dans la protection de l'environnement et de la nature

**Etape 5** : Etablir des conventions avec les associations partenaires

**Etape 6** : Identification d'une association qui puisse porter le dispositif hors temps scolaire avec une logique de proximité ( RODAS ou autres)

### Montant de l'investissement

Partenaires financiers (CPA, département, région, état, organismes ressources,..) et leur contribution :  
Mairie, à terme rechercher des partenaires , tels que CPA.



## Sensibilisation santé hygiène alimentation en lien avec le Centre Municipal d'Enseignement du Sport (CMES)

### Gouvernance

Pilote	<b>LECOINNET, Nicolas</b>	Etat	<b>non réalisé</b>	Evaluation	
Elu	<b>LICCIA, Monsieur</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Animation sportive</b>	Démarrage			

### Description

Le CMES est une organisation municipale qui permet d'accueillir des enfants de 3 à 12 ans sur l'ensemble du territoire pour pratiquer des activités sportives de base et pousser les enfants à rejoindre une association sportive. A ce titre le service des sports développe ses activités au sein d'installations sportives très variées et dispensées sur le territoire. Mise en place d'un tarif social pour l'année et une volonté de sensibilisation des enfants aux questions de nutrition et de santé en collaboration avec l'atelier santé-ville et le dispositif PRE.

### Transversalité

- Objectif 3.5 Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable  
Objectif 5.6 Poursuivre des actions éducatives et sportives sur tous les temps de vie et tout au long de la vie

### Objectifs

**Environnemental** : Sensibilisation environnementale généralisée, rapport au corps, développement de pratiques adaptées.

**Economique** : Sensibilisation à l'obésité, la drogue, l'alcool.

**Social** : Tarification adaptée.

Comportement : savoir être, intégration.

### Etapes

**Etape 1** : Expérimentation de la mise en œuvre de la problématique santé nutrition dans la cadre de l'atelier santé-ville.

**Etape 2** : Concertation entre services pour l'élargissement à l'ensemble du territoire.

**Etape 3** : Evaluation de cette expérimentation.

**Etape 4** : Recensement des besoins en formation ou sensibilisation.

**Etape 5** : Construction de l'organisation du plan d'action.



## Définition d'un projet développement numérique éducatif

### Gouvernance

Pilote	<b>GRASSI, Claude</b>	Etat	<b>En cours</b>	Evaluation	
Elu	<b>DESCLOUX, Colette</b>	Avancement	<b>10%</b>		
Service	<b>DGA Enfance</b>	Démarrage			

### Description

La ville de Vitrolles a investi depuis 2009 pour doter tous les groupes scolaires d'une salle dédiée à l'enseignement numérique ; ce projet visait à rattraper un retard et à donner aux écoles de la ville des moyens en matériels pédagogiques. Dans l'avenir, ces outils devront évoluer pour prendre en compte l'évolution technologique ; cependant aujourd'hui, un questionnement cantonné aux équipements informatiques est insuffisant.

L'audit de ces équipements et leurs usages est en cours ; il doit nous permettre de nous interroger, avec l'Education Nationale, sur les enjeux que constituent l'accès à de nouvelles ressources pédagogiques et la communication avec les familles.

Cette évolution des pratiques est portée par les Espaces Numériques de Travail (ENT) qui positionnent de manière centrale la question de l'apprendre pour tous les enfants, celle de la production décentralisée de connaissances ainsi que l'interaction entre la connaissance formalisée et le réel immédiat.

Ces outils sont au centre de nouvelles pratiques de communication entre les acteurs de la communauté éducatives en proposant des espaces numériques communs d'information et de dialogue.

Cet objectif est en cohérence avec le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République qui aborde la question de la mise en place d'un service public de l'enseignement numérique et de l'enseignement à distance.

Les missions assignées à ce service requièrent la mise en place d'outils pour permettre l'accès à de nouvelles ressources pédagogiques ainsi que des outils de communications pour le suivi des élèves et la communication avec les familles.

La poursuite de l'objectif stratégique principal, « Poursuivre des actions éducatives et sportives sur tous les temps de vie et tout au long de la vie » doit aussi s'accompagner d'actions de formation et de solidarité qui visent à lutter contre la « fracture numérique » et à favoriser la dématérialisation ; l'ensemble devant contribuer à renforcer l'équité territoriale.

### Transversalité

Objectif 5.6 Poursuivre des actions éducatives et sportives sur tous les temps de vie et tout au long de la vie

### Objectifs

**Environnemental** : Dématérialisation, sensibilisation au TIC pour tous les usages en faveur du développement durable.

**Economique** : Utilisation de logiciels libre (économies).

**Social** : Equité territoriale.

**Participation / mobilisation / partenariats:**

- Participation des familles.
- Regard sur l'école.
- Appréciation de la politique éducative.

### Etapes

**Etape 1** : Audit des classes informatiques (achevé en janvier 2013)

**Etape 2** : Définition des usages en concertation avec les acteurs éducatifs.

**Etape 3** : Mise en place d'un plan d'actions d'éducation au numérique dans les écoles (usages et équipements).

---

**Montant de l'investissement**

---

2013 - 2014	Après 2014
80 000	A définir





## Formaliser et mettre en cohérence les espaces d'échanges avec les acteurs du territoire sur les enjeux éducatifs

### Gouvernance

Pilote	<b>TRAN PHUN CAU, catherine</b>	Etat	<b>Non engagée</b>	Evaluation	
Elu	<b>DESCLOUX, Colette</b>	Avancement	<b>0%</b>		
Service	<b>Caisse des écoles</b>	Démarrage			

### Description

La Ville de Vitrolles s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de coéducation, visant à associer l'ensemble des acteurs sur la construction d'actions éducatives destinées à tous les enfants sur le territoire. La continuité éducative apparaît comme un enjeu fort en terme de cohérence des différents temps de vie, dont la prise de conscience de tous les acteurs est essentielle. La mise en œuvre d'une démarche d'élaboration du projet éducatif local témoigne de la volonté politique d'inscrire les actions éducatives dans une coconstruction de sens commun entre les acteurs éducatifs du territoire.

Cette prise de conscience est amorcée : il reste cependant difficile de mobiliser l'ensemble des « co éducateurs » et d'ancrer ce processus dans les pratiques.

C'est pourquoi, il paraît nécessaire de conforter cette démarche participative en proposant des espaces d'échanges formalisés et organisés, au sein desquels l'ensemble des acteurs (parents, professionnels de l'enfance, associations, enseignants, ...) pourra œuvrer dans un sens commun de la coéducation : comités de pilotage, comités techniques,...

Ces instances sont à développer ou à créer, voire à promouvoir pour rendre lisible cette action.

### Transversalité

- Objectif 5.6 Poursuivre des actions éducatives et sportives sur tous les temps de vie et tout au long de la vie
- Objectif 5.1 Dynamiser et multiplier les espaces communs de rencontre et créer de nouveaux usages

### Objectifs

**Environnemental** : Implication et participation des citoyens acteurs de leur territoire.

**Economique** : Création d'une nouvelle dynamique de territoire : réseaux partenariaux, échanges de savoirs et de pratiques.

**Social** : Renforcement du lien social, avec un maillage sur le territoire de tous les « co-éducateurs », et de l'intégration de tous. Préserver l'unité parmi la diversité.

**Participation** : Mobilisation de tous les acteurs dans une démarche de co-construction des actions éducatives.

### Etapes

**Etape 1** : Décloisonner les différents espaces et les actions dédiés aux enfants : Journée des Droits de l'enfant, Fête de l'Enfance,...

**Etape 2** : Autoriser et permettre la participation des enfants et des parents à la construction des projets éducatifs : Conseil Municipal des enfants, Groupes de parentalité, Conférences-débats, ...

**Etape 3** : Développer les actions partenariales entre les coéducateurs et formaliser les espaces d'échanges sur les enjeux éducatifs avec les acteurs citoyens : Commission extra-municipale de l'Enfance-Education et démarche PEL.

---

## Partenaires et Acteurs

---

ADAVA  
Communauté du Pays d'Aix  
Education nationale  
Federations de parents d'élève  
syndicats enseignants  
Eleves Délégués  
Directeurs d'écoles  
Associations  
syndicats des personnels communaux  
parents  
Conseil General 13  
Etat (service de l' )

---

## Montant de l'investissement

---

2010	2011	2012	2013	Après 2014
2800	2800	16000	20000	15000

